2894

ANNUAIRE

DE LA

CHAMBRE DES PAIRS

POUR LA SESSION 1848

CONTENANT

LES LISTES ET ADRESSES
DE MM. LES PAIRS ET DE MM. LES DÉPUTÉS

LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

UNE CHRONOLOGIE MINISTÉRIELLE

UN TABLEAU DE LA PAIRIE
DEPUIS 1814

PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET

RUE DE VAUGIRARD, 9

22 FÉVRIER 1848

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CALENDRIER pour l'année 1848..... 1

LISTE alphabétique et adresses de MM. les Pairs.... 1

Idem, par ordre de nomination..... 23

LISTE alphabétique et adresses de MM. les Députés. 43

CHARTE constitutionnelle..... 65

RÈGLEMENT intérieur de la Chambre..... 87

CHRONOLOGIE ministérielle..... 121

Ministère de la Justice..... 123

— des Affaires étrangères..... 129

— de la Guerre..... 136

— de la Marine..... 143

— des Finances..... 148

— de l'Intérieur..... 155

— de la Police générale..... 160

— des Cultes..... 162

— de l'Agriculture et du Commerce... 164

— de l'Instruction publique..... 166

— des Travaux publics..... 168

— de la Maison du Roi..... 169

TABLEAU général des nominations de Pairs, suivi d'un Répertoire alphabétique..... 171

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1848

ANNÉE BISSEXTILE 1848.

Comput ecclésiastique.		*Cycles divers.*	
Nombre d'Or.....	6	Cycle solaire.....	9
Épacte.....	XXV	Cycle des Hébreux....	3
Lettre dominicale...	B. A	Cycle de l'hégire.....	4
Indiction romaine...	6		

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 20 février.	Pentecôte, 11 juin.
Les Cendres, 8 mars.	Trinité, 18 juin.
Pâques, 23 avril.	Fête-Dieu, 22 juin.
Ascension, 1er juin.	1er Dim. de l'Avent, 3 déc.

Quatre-Temps.

Mars.....	15, 17, 18	Septembre.....	20, 22, 23
Juin.....	14, 16, 17	Décembre.....	20, 22, 23

Commencement des Saisons.

Printemps,	20 mars	à 11h 27′ du matin.
Été,	21 juin	à 8h 23′ du matin.
Automne,	22 septembre	à 10h 30′ du soir.
Hiver,	21 décembre	à 4h 10′ du soir.

Éclipses.

5 mars, éclipse partielle de lune, invisible à Paris.

19 mars, éclipse totale de lune, visible à Paris : commencement, 7h 25′ du soir ; fin 11h 17′.

3 et 4 avril, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris.

28 août, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

13 septembre, éclipse totale de lune, visible à Paris : commencement, 4h 40′ du matin, fin, 8h 16′.

27 septembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	JANVIER. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			h. ′	h. ′	h. ′ ″
1	Sam.	Circonc.	7.56	4.11	0. 3.35
2	Dim.	s.Basile, Ev	7.56	4.12	0. 4. 4
3	Lun.	ste Genev.	7.56	4 13	0. 4.32
4	Mar.	s.Rigobert.	7.56	4.14	0. 5. 0
5	Mer.	s.Sim. Stil.	7.56	4.15	0. 5.27
6	Jeu.	◉ Epiph.	7.56	4.17	0. 5 54
7	Ven.	s. Theau.	7.55	4 18	0. 6 21
8	Sam.	s. Lucien.	7.55	4.19	0. 6.47
9	Dim.	Ier *ap. l'Ép.*	7.55	4 20	0. 7.12
10	Lun.	s.Paul,erm	7 54	4.21	0. 7.37
11	Mar.	s.Théodore	7.54	4.23	0. 8. 1
12	Mer.	s. Eutrope.	7.53	4.24	0. 8.25
13	Jeu.	☽ s.Léonce	7.53	4.25	0. 8 48
14	Ven.	s Hilaire.	7.52	4.27	0. 9 11
15	Sam.	s. Maur.	7 52	4.28	0. 9 33
16	Dim.	IIe *ap. l'Ép*	7.51	4.29	0. 9.54
17	Lun.	s. Antoine.	7.50	4 31	0.10.14
18	Mar.	Ch.de S. Pi.	7.49	4.32	0.10 34
19	Mer.	s. Sulpice.	7.49	4.34	0.10.53
20	Jeu.	☉ s.Sébast.	7 48	4.35	0.11.11
21	Ven.	ste Agnès.	7.47	4.37	0.11.28
22	Sam.	s. Vincent.	7.46	4 38	0.11.45
23	Dim.	IIIe *ap. l'É*	7.45	4 40	0.12. 1
24	Lun.	s. Babylas	7.44	4.42	0.12 16
25	Mar.	Conv. S. P.	7.43	4.43	0.12 31
26	Mer.	ste Paule.	7.41	4.45	0.12.44
27	Jeu.	s. Julien.	7 40	4.46	0.12.57
28	Ven.	☾ s. Charl.	7 39	4.48	0 13. 9
29	Sam.	s. Fr. de S.	7.38	4.50	0 13.20
30	Dim.	IVe *ap l'Ép*	7.37	4.51	0.13 31
31	Lun.	ste Marcele	7.35	4.53	0 13.41

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	FÉVRIER. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Mar.	s. Ignace.	7.34	4.55	0.13.49
2	Mer.	*Purificat.*	7 33	4.56	0.13.57
3	Jeu.	s. Blaise.	7.31	4.58	0.14. 5
4	Ven.	ste Jeanne.	7.30	4.59	0.14.11
5	Sam.	◉ steAgath	7 28	5. 1	0.14 16
6	Dim.	ve *ap. l'Ép.*	7.27	5. 3	0.14.21
7	Lun.	s. Romuald	7.25	5. 4	0.14.25
8	Mar.	s. Nizier.	7.24	5. 6	0.14.28
9	Mer.	steApollin.	7.22	5. 8	0.14.31
10	Jeu.	ste Scholas.	7.21	5. 9	0.14.32
11	Ven.	☽ s. Séver.	7.19	5.11	0.14 33
12	Sam.	ste Eulalie.	7.17	5.13	0 14.33
13	Dim.	vie *ap. l'É.*	7.16	5.14	0.14.32
14	Lun.	s Valentin.	7.14	5.16	0.14.30
15	Mar.	s. Faustin.	7.12	5.18	0.14 28
16	Mer.	ste Julienne	7.10	5.19	0.14.24
17	Jeu.	s. Sylvin.	7. 9	5.21	0.14.21
18	Ven.	s. Siméon.	7. 7	5.23	0.14.16
19	Sam	☹ s. Gabin.	7. 5	5.24	0.14.11
20	Dim.	*Septuagés.*	7. 3	5.26	0.14 5
21	Lun.	s. Pepin.	7. 1	5.27	0.13.58
22	Mar.	ste. Isabel.	7. 0	5.29	0.13.51
23	Mer.	s. Lazare.	6.58	5.31	0.13.43
24	Jeu.	s. Serge	6.56	5.32	0 13.34
25	Ven.	s. Mathias.	6.54	5.34	0.13.25
26	Sam.	s. Césaire.	6.52	5.36	0.13 15
27	Dim.	☪ *Sexagés.*	6.50	5.37	0.13. 5
28	Lun.	ste. Honor.	6.48	5.39	0.12 54
29	Mar.	s. Romain.	6.46	5.40	0.12 43

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	MARS. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Mer.	s. Aubin.	6.44	5.42	0.12.31
2	Jeu.	s. Simplice.	6.42	5.44	0.12.19
3	Ven.	ste. Camille	6.40	5.45	0.12. 6
4	Sam.	s. Casimir.	6.38	5.47	0.11.53
5	Dim.	◉ *Quinqua.*	6.36	5.48	0.11.39
6	Lun.	ste Colette.	6.34	5.50	0.11.25
7	Mar.	s. Jean de D.	6.32	5.51	0.11.10
8	Mer.	*Cendres.*	6.30	5.53	0.10.55
9	Jeu.	ste Franç.	6.28	5.54	0.10.40
10	Ven.	s. Blanch.	6.26	5.56	0.10.24
11	Sam.	s. Vindicien	6.24	5.58	0.10. 8
12	Dim.	☽ 1er *de Car.*	6.22	5.59	0. 9 52
13	Lun.	ste Euphra.	6.20	6. 1	0. 9.35
14	Mar.	s. Pol, év.	6 18	6. 2	0. 9.18
15	Mer.	IV *Temps*	6.15	6. 4	0. 9. 1
16	Jeu.	s. Cyriaque	6.13	6. 5	0. 8.44
17	Ven.	ste Gertrud.	6 11	6. 7	0. 8.26
18	Sam.	s. Alexand.	6. 9	6. 8	0. 8. 8
19	Dim.	☿ IIe *de Car*	6. 7	6.10	0 7.50
20	Lun.	s. Joachim.	6. 5	6.11	0. 7.32
21	Mar.	s. Benoît.	6. 3	6 13	0. 7.14
22	Mer.	s. Emile.	6. 1	6.14	0. 6 55
23	Jeu.	s. Victorien	6 58	6.16	0. 6.37
24	Ven.	s. Simon.	5.56	6.17	0. 6.18
25	Sam.	ANNONCIAT	5.54	6.19	0. 6. 0
26	Dim.	IIIe *de Car.*	5.52	6.20	0. 5.41
27	Lun.	s. Robert.	5.50	6.22	0. 5.23
28	Mar.	☾ ste Doro.	5.48	6.23	0. 5. 4
29	Mer.	s. Cyrille.	5.46	6.25	0. 4.46
30	Jeu.	s. Rieul.	5.44	6.26	0. 4.27
31	Ven.	ste Balbine.	5.42	6.28	0. 4. 9

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	AVRIL. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Sam.	s. Hugues.	5.40	6 29	0. 3.51
2	Dim.	IV^e *de Car.*	5.37	6.31	0. 3 33
3	Lun.	◉ s. Rich.	5.35	6.32	0. 3.15
4	Mar.	s. Ambroise	5.33	6.34	0. 2.57
5	Mer.	s. Albert.	5.31	6.35	0. 2.40
6	Jeu.	s. Prudenc	5.29	6.37	0. 2.22
7	Ven.	s. Clotaire.	5.27	6 38	0 2. 5
8	Sam.	s. Gauthier.	5.25	6.39	0. 1.48
9	Dim.	*Passion.*	5.23	6.41	0. 1.31
10	Lun.	☽ s. Mac.	5.21	6.42	0. 1.15
11	Mar.	s. Léon P.	5.19	6.44	0. 0 59
12	Mer.	s. Jules	5.17	6.45	0. 0 43
13	Jeu.	s. Justin.	5.15	6.47	0. 0.27
14	Ven.	s. Tiburce.	5.13	6.48	0. 0.12
15	Sam.	s. Maxime.	5.11	6.50	11.59.57
16	Dim.	*Rameaux.*	5. 9	6.51	11.59.42
17	Lun.	s. Anicet.	5. 7	6.53	11.59.28
18	Mar.	☉ s. Parfait	5. 5	6.54	11.59.14
19	Mer.	s. Léon.	5. 3	6.56	11.59. 0
20	Jeu.	s. Gème.	5. 1	6.57	11.58.47
21	Ven.	s. Anselme.	4 59	6.59	11 58.34
22	Sam.	ste Opport.	4.58	7. 0	11.58.22
23	Dim.	PAQUES.	4 56	7. 2	11.58.10
24	Lun.	s. Léger.	4.54	7. 3	11.57.59
25	Mar.	s Marc	4 52	7. 5	11 57.48
26	Mer.	☾ s. Clet.	4.50	7. 6	11.57.38
27	Jeu.	s.Polycarp.	4.48	7. 8	11 57.28
28	Ven.	s. Vital.	4.47	7. 9	11.57.19
29	Sam.	s. Robert.	4.45	7.10	11.57.10
30	Dim.	*Quasimodo.*	4.43	7.12	11.57. 2

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	MAI. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Lun.	s. PHILIPPE	4.41	7.13	11.56.54
2	Mar.	s. Athanase	4.40	7.15	11.56 47
3	Mer.	◉ s. Juvén.	4.38	7.16	11.56.41
4	Jeu.	s. Monique.	4.36	7.18	11 56.35
5	Veu.	s.Athanase.	4.35	7.19	11.56.29
6	Sam.	s. Jean p. l.	4.33	7.20	11.56.25
7	DIM.	II^e *ap. Páq.*	4.32	7.22	11.56.20
8	Lun.	s. Désiré.	4.30	7.23	11.56 16
9	Mar.	s. Gr. de N.	4.29	7.25	11 56.13
10	Mer.	☽ s. Gord.	4.27	7.26	11.56.11
11	Jeu.	s. Mamert.	4.26	7.27	11.56. 9
12	Ven.	s. Pancrace	4 24	7.29	11.56. 7
13	Sam.	s. Servais.	4.23	7 30	11 56. 6
14	DIM.	III^e *ap. Páq.*	4 21	7.31	11.56 6
15	Lun.	s. Isidore.	4.20	7 33	11 56. 6
16	Mar.	s. Honoré.	4.19	7 34	11.56. 7
17	Mer.	s. Pascal.	4 18	7.35	11.56. 8
18	Jeu.	☉ s. Eric.	4.16	7.37	11.56 10
19	Ven.	s. Yves.	4.15	7.38	11.56 12
20	Sam.	s. Bernard.	4.14	7 39	11 56.15
21	DIM.	IV^e *ap. Páq.*	4.13	7.40	11.56.18
22	Lun.	s^te Julie.	4.12	7.42	11.56.23
23	Mar	s. Didier.	4.11	7.43	11.56 27
24	Mer.	s. Donatien	4.10	7.44	11.56.32
25	Jeu.	☾ s. Urbain	4. 9	7.45	11.56.38
26	Veu.	s. Ph. de N.	4. 8	7.46	11.56 44
27	Sam.	s. Jules.	4. 7	7.47	11.56.51
28	DIM.	V^e *ap. Páq.*	4. 6	7.48	11.56.58
29	Lun.	*Rogations.*	4. 5	7.50	11.57 5
30	Mar.	s^te Macre	4. 4	7.51	11.57.13
31	Mer.	s^te Pétronil	4. 4	7.52	11.57.22

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	JUIN. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Jeu.	◉ ASCEN.	4. 3	7.53	11.57 31
2	Ven.	s. Marcelin	4. 2	7.53	11.57.40
3	Sam.	ste Clotilde.	4 2	7.54	11.57.50
4	Dim.	vie *ap. Páq.*	4. 1	7.55	11.58. 0
5	Lun.	s. Boniface.	4. 1	7.56	11.58.10
6	Mar.	s. Claude.	4. 0	7.57	11.58.21
7	Mer.	s. Lié.	4. 0	7.58	11.58 32
8	Jeu.	☽ s. Méd.	3.59	7.59	11.58.43
9	Ven.	ste Pélagie.	3.59	7.59	11 58.55
10	Sam.	s. Landri.	3.58	8. 0	11.59 7
11	Dim.	PENTEC.	3.58	8. 0	11.59.19
12	Lun.	s. Olympe.	3.58	8. 1	11.59.31
13	Mar.	s. Ant. de P	3.58	8. 2	11.59.43
14	Mer.	IV *Temps.*	3.58	8. 2	11.59.56
15	Jeu.	s. Modeste.	3.58	8. 3	0 0 8
16	Ven.	☉ s. Cyr.	3.58	8. 3	0. 0.21
17	Sam.	s. Avit.	3.58	8. 3	0. 0.34
18	Dim.	*Trinité.*	3.58	8. 4	0. 0.46
19	Lun.	s. Gervais.	3.58	8. 4	0. 0.59
20	Mar.	s Silvère.	3.58	8. 5	0. 1.12
21	Mer.	s. Odillon.	3.58	8. 5	0. 1 25
22	Jeu.	*Féte-Dieu.*	3.58	8. 5	0. 1.38
23	Ven.	ste Audry	3.59	8. 5	0. 1.51
24	Sam.	☾ *s. Jean-B*	3.59	8 5	0 2. 4
25	Dim.	IIe *ap. Pent*	3.59	8. 5	0. 2.17
26	Lun.	s. Babolin.	4. 0	8. 5	0. 2.29
27	Mar.	s. Ladislas.	4. 0	8. 5	0. 2.42
28	Mer.	s. Irenée.	4. 1	8 5	0 2.54
29	Jeu.	s. Pierre.	4. 1	8 5	0 3. 6
30	Ven.	◉ s. Mart.	4. 2	8 5	0. 3.18

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	SEPTEM. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Ven.	s. L. s. G.	5. 18	6 41	11. 59. 45
2	Sam.	s. Lazare.	5. 20	6. 39	11. 59. 27
3	Dim.	XII^e *ap Pent*	5. 21	6. 37	11. 59. 7
4	Lun.	s^te Rosalie.	5. 22	6. 35	11. 58. 48
5	Mar.	☽ s. Bertin.	5. 24	6. 33	11. 58. 28
6	Mer.	s. Eleuthère	5. 25	6. 30	11. 58. 8
7	Jeu.	s. Cloud.	5. 27	6. 28	11. 57. 48
8	Ven.	*N. de la V.*	5. 28	6. 26	11. 57. 28
9	Sam.	s. Omer.	5. 29	6. 24	11. 57. 7
10	Dim.	XIII^e *ap. P.*	5. 31	6. 22	11. 56. 46
11	Lun.	s. Hyacint.	5. 32	6. 20	11. 56. 26
12	Mar.	s. Raphaël.	5. 34	6. 18	11. 56. 5
13	Mer.	☽ s. Mauril	5. 35	6. 16	11. 55. 43
14	Jeu.	*Ex. de la C.*	5. 37	6. 14	11. 55 22
15	Ven.	s. Nicomèd.	5. 38	6 11	11. 55. 1
16	Sam.	s. Corneille	5. 39	6. 9	11. 54. 40
17	Dim.	XIV^e *ap. P.*	5. 41	6. 7	11. 54. 19
18	Lun.	s. Chrysost.	5. 42	6. 5	11 53. 58
19	Mar.	☾ s. Eust.	5. 44	6. 3	11. 53. 37
20	Mer.	IV *Temps.*	5. 45	6. 1	11. 53. 16
21	Jeu.	s. Matthieu	5. 47	5. 59	11. 52. 55
22	Ven.	s. Maurice.	5. 48	5. 57	11. 52. 34
23	Sam.	s^te Thècle.	5. 49	5. 54	11. 52. 13
24	Dim.	XV^e *ap. P.*	5. 51	5. 52	11. 51. 53
25	Lun.	s. Firmin.	5 52	5. 50	11. 51. 32
26	Mar.	s^te. Justine.	5 54	5. 48	11. 51. 12
27	Mer.	◉ s. C. s. D.	5. 55	5. 46	11. 50 52
28	Jeu.	s. Cerau.	5. 57	5. 44	11. 50. 32
29	Ven.	s. Michel.	5. 58	5. 42	11. 50. 13
30	Sam.	s. Jérôme.	6 0	5. 40	11. 49. 53

JOURS DU MOIS	JOURS de la semaine	OCTOBRE. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Dim.	XVIe *ap. P.*	6. 1	5.37	11.49.34
2	Lun.	s. Léger.	6. 3	5.35	11.49 15
3	Mar.	s. Cyprien.	6. 4	5.33	11.48.57
4	Mer.	s. Fra. d'As.	6. 6	5.31	11.48.39
5	Jeu.	☾ s. Const.	6. 7	5.29	11.48.21
6	Ven.	s. Bruno.	6. 8	5 27	11.48 4
7	Sam.	s. Serge.	6.10	5.25	11 47.46
8	Dim.	XVIIe *ap. P.*	6.11	5.23	11 47 30
9	Lun.	s. Denis.	6.13	5.21	11.47.14
10	Mar.	s. Paulin.	6.15	5.19	11.46 58
11	Mer.	s. Nicaise.	6 16	5 17	11 46.42
12	Jeu.	☉ ste Wilf.	6 18	5 15	11.46.28
13	Ven.	s. Théoph.	6.19	5.13	11 46 13
14	Sam.	s. Calixte.	6 21	5.11	11.46. 0
15	Dim.	XVIIIe *a. P.*	6 22	5 9	11.45.46
16	Lun.	s. Gal, abb.	6 24	5. 7	11.45.34
17	Mar.	s. Cerbonn.	6 25	5. 5	11 45.22
18	Mer.	s. Luc.	6.27	5. 3	11 45 10
19	Jeu.	☾ s. Savin.	6.28	5. 1	11.44.59
20	Ven.	s. Caprais.	6.30	4.59	11.44.49
21	Sam.	ste Ursule.	6.31	4.57	11.44.40
22	Dim.	XIXe *ap. P.*	6.33	4 55	11.44.31
23	Lun.	s. Hilarion.	6 35	4 53	11.44.23
24	Mar.	s Magloire	6 36	4.52	11.44.15
25	Mer.	s. Crépin	6.38	4.50	11.44. 9
26	Jeu.	s. Rustique	6.39	4 48	11.44. 3
27	Ven.	◉ s. Didier.	6.41	4 46	11.43.58
28	Sam.	s. Sim. s. J.	6 43	4.45	11.43.53
29	Dim.	XXe *a. Pent.*	6 44	4.44	11.43 49
30	Lun.	s. Lucain.	6.46	4.41	11.43.47
31	Mar.	s. Quentin.	6.47	4.40	11.43.43

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	NOVEMB. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Mer.	TOUSSAIN	6.49	4.38	11.43.43
2	Jeu.	*Les Morts.*	6.51	4.36	11.43.42
3	Ven.	s. Marcel.	6.52	4.35	11.43.43
4	Sam.	☽ s. Charl.	6 54	4.33	11.43.44
5	Dim.	XXI^e *ap. P.*	6.55	4.32	11.43 45
6	Lun.	s. Léonard.	6.57	4.30	11.43.48
7	Mar.	s. Florent.	6.59	4.28	11.43.52
8	Mer.	s. Godefroi.	7. 0	4.27	11.43.56
9	Jeu.	s. Mathurin	7. 2	4.26	11.44. 1
10	Ven.	s. Léon.	7. 3	4.24	11.44. 7
11	Sam.	☹ s. Martin	7. 5	4.23	11.44.14
12	Dim.	XXII^e *ap. P.*	7. 7	4.22	11.44.21
13	Lun.	s. Brice	7. 8	4.20	11.44.30
14	Mar.	s. Amand.	7.10	4.19	11.44.39
15	Mer.	s. Eugène.	7.11	4.18	11.44.49
16	Jeu.	S. Edme.	7.13	4.17	11.45. 0
17	Ven.	☾ s. Aign.	7.14	4.15	11.45.12
18	Sam.	s^te Aude.	7.16	4.14	11.45 25
19	Dim.	XXIII^e *ap. P*	7.18	4.13	11.45.39
20	Lun.	s. Edmond.	7.19	4.12	11.45.53
21	Mar.	*Pr de la V.*	7.21	4.11	11.46. 9
22	Mer.	s^te Cécile.	7 23	4.10	11.46.25
23	Jeu.	s. Clément.	7.24	4. 9	11.46.42
24	Ven.	s. Severin.	7.25	4. 9	11.46.59
25	Sam.	◉ s^te Cath.	7.27	4. 8	11.47.18
26	Dim.	XXIV^e *a. P.*	7.28	4. 7	11.47.37
27	Lun.	s. Virgile.	7.29	4. 6	11.47.57
28	Mar.	s. Sosthène	7.31	4 6	11.48.17
29	Mer.	s. Faron.	7.32	4. 5	11 48 39
30	Jeu.	s. André.	7 33	4. 4	11.49. 1

JOURS DU MOIS.	JOURS de la semaine.	DECEMB. FÊTES ET SAINTS.	LEVER du Soleil.	COUCHER du Soleil.	Temps moyen au midi vrai.
			H. ′	H. ′	H. ′ ″
1	Ven.	s. Eloi.	7.35	4. 4	11.49.23
2	Sam.	s.Fr.Xav.	7.36	4. 3	11.49.47
3	Dim.	☽ I^er *de l'A*	7.37	4 3	11.50.10
4	Lun.	s^te Barbe.	7.38	4. 2	11.50.35
5	Mar.	s^te Bertile.	7.40	4. 2	11.51. 0
6	Mer.	s. Nicolas.	7.41	4. 2	11.51.25
7	Jeu.	s^ie. Fare.	7.42	4. 2	11.51.51
8	Ven.	Conceptio	7.43	4. 1	11.52.18
9	Sam.	s^te Léocad.	7.44	4. 1	11.52.44
10	Dim.	☽ II^e *de l'A*	7.45	4. 1	11.53.12
11	Lun.	s. Fuscien.	7.46	4. 1	11.53.39
12	Mar.	s. René.	7.47	4. 1	11.54. 7
13	Mer.	s^te. Luce.	7.48	4. 1	11.54.36
14	Jeu.	s. Nicaise.	7.49	4. 1	11.55. 5
15	Ven.	s.Mesmin	7.50	4. 2	11.55.34
16	Sam.	s^te Adélaïd.	7.50	4. 2	11.56. 3
17	Dim.	☽ III^e *l'A.*	7.51	4. 2	11.56.32
18	Lun.	s. Victor.	7.52	4. 2	11 57. 2
19	Mar.	s^te Elisabet.	7.52	4 3	11 57.32
20	Mer.	s. Edmond.	7.53	4. 3	11.58 2
21	Jeu.	s. Thomas	7.54	4. 4	11.58.32
22	Ven.	s. Ischirion.	7.54	4. 4	11.59. 2
23	Sam.	s^te Victoire	7.54	4. 5	11.59.32
24	Dim.	IV^e *de l'Av.*	7.55	4. 5	0. 0. 2
25	Lun.	◉ NOËL.	7.55	4. 6	0. 0.32
26	Mar.	s. Etienne.	7.56	4. 7	0. 1. 2
27	Mer.	s. Jean l'év.	7.56	4. 8	0. 1.32
28	Jeu.	ss. Innocens	7.56	4. 8	0. 2. 1
29	Ven.	s. Saturnin.	7 56	4. 9	0. 2.31
30	Sam.	s^te Colomb.	7.56	4.10	0. 3 0
31	Dim.	s. Sylvestre.	7.56	4.11	0. 3.29

LISTE

DE MESSIEURS LES PAIRS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

AVEC L'INDICATION DE LEURS ADRESSES.

Les PRINCES DU SANG sont Pairs par droit de naissance.
(*Charte constitutionnelle*, art. 26.)

M. LE CHANCELIER, PRÉSIDENT.

M. le Baron SÉGUIER,
M. le Comte PORTALIS,
M. le Duc de BROGLIE,
M. BARTHE,
} VICE-PRÉSIDENTS.

ABANCOURT (M. le Vicomte d'), rue Saint-Guillaume, 20.

ABOVILLE (M. le Comte d'), rue du Bac, 42.

ACHARD (M. le Baron), rue de Varennes, 4.

ALBUFÉRA (M. le Duc d'), place Vendôme, 17.

ALTON-SHÉE (M. le Comte d'), rue Saint-Georges, 5.

ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (M. le Marquis d'), rue Neuve-du-Luxembourg, 6.

ANDIGNÉ (M. le Vicomte d'), rue de Verneuil, 29.

ANGOSSE (M. le Marquis d'), rue Jacob, 22.

ANISSON-DUPERON (M.), rue d'Anjou Saint-Honoré, 67.

ANTHOUARD (M. le Comte d'), rue du Havre, 9.

ARAMON (M. le Marquis d'), rue de l'Université, 84.

ARGOUT (M. le Comte d'), à la Banque de France.

ASTORG (M. le Comte d'), place de la Ville-l'Évêque, 25.

ATTHALIN (M. le Baron), aux Tuileries.

AUBERNON (M.), à Versailles, hôtel de la Préfecture.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (M. le Comte d'), rue de Grenelle, F. S.-G., 49.

AUDENARDE (M. le Comte d'), rue de la Ville-l'Évêque, 27 *ter*.

AUDIFFRET (M. le Marquis d'), rue Saint-Honoré, 387.

AUX (M. le Marquis d'), rue de Surenne, 23.

AYMARD (M. le Baron), quai Voltaire, 1.

BARANTE (M. le Baron de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 65.

BARBET (M.), rue Mont-Thabor, 32.

BARTHE (M.), *Vice-Président*, rue Cassette, 7.

BARTHÉLEMY (M. le Marquis de), rue de la Ferme, 58.

BAUDRAND (M. le Comte), rue Neuve-des-Capucines, 14.

BEAUMONT (M. le Comte de), rue de Lille, 87.

BEAUVAU (M. le Prince de), rue de Lille, 100.

BELBEUF (M. le Marquis de), rue de l'Université, 45.

BELLEMARE (M. de), rue des Petits-Augustins, 15 *bis*.

BERENGER (M. le Comte Raymond de), rue de Bourgogne, 19.

BÉRENGER (M. le Comte), rue d'Enfer, 20.

BÉRENGER (de la Drôme) (M.), rue Jacob, 39.

BERGERET (M. le Vice-Amiral), rue de Provence, 41.

BERTIN DE VEAUX (M.), rue Louis-le-Grand, 11.

BESSON (M.), boulevard Poissonnière, 19.

BETHISY (M. le Marquis de), rue de Lille, 54.

BEUGNOT (M. le Comte Arthur), rue de Vaugirard, 54.

BIRON (M. le Marquis de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 35.

BOISGELIN (M. le Marquis de), place du Palais-Bourbon, 89.

BOIS-LE-COMTE (M. le Comte de), rue Saint-Lazare, 84.

BOISSY-D'ANGLAS (M. le Comte), rue de la Ferme, 15.

BOISSY (M. le Marquis de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 23.

BONDY (M. le Comte de), rue de Provence, 54.

BONET (M. le Comte), rue Neuve-Saint-Augustin, 51.

BONNEMAINS (M. le Vicomte), rue Taitbout, 29.

BORRELLI (M. le Vicomte), rue du Port-Mahon, 14.

BOULLET (M. le Président), rue du Helder, 17.

BOURGOING (M. le Baron de), rue de l'Université, 22.

BOYER (M. le Président), rue Cassette, 15.

BRANCAS (M. le Duc de), rue Neuve de Clichy, 4.

BRETEUIL (M. le Comte de), rue de Londres, 28.

BRIGODE (M. le Baron de), rue de Lille, 52.

BRISSAC (M. le Duc de), rue de Sèvres, 85.

BROGLIE (M. le Duc de), *Vice-Président*, rue de l'Université, 90.

BUCHET (M. le Baron), rue Neuve Saint-Roch, 39.

BUSSIERRE (M. le Baron EDMOND de), rue de Lille, 88 *ter*.

CADORE (M. le Duc de), rue Neuve des Mathurins, 98.

CAFFARELLI (M. le Comte de), rue Neuve de l'Université, 10.

CAMBACÉRÈS (M. de), rue de l'Université, 21.

CAMBIS D'ORSAN (M. le Marquis de), rue Castiglione, 10.

CANSON (M.), rue de Grenelle Saint-Honoré, 29.

CASTELLANE (M. le Comte de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 57.

CAVAIGNAC (M. le Vicomte), rue Jean-Goujon, 9.

CAYLA (M. le Comte du), cité Odiot, faubourg du Roule.

CHABOT (M. le Vicomte de), rue Miromesnil, 16.

CHABRILLAN (M. le Marquis de), rue de l'Université, 67.

CHASTELLIER (M. de), rue Saint-Germain des Prés, 5.

CHASTELLUX (M. le Comte de), rue Neuve du Luxembourg, 23.

CHEVANDIER (M.), rue de la Paix, 6.

CHOLET (M. le Comte), rue de l'Arcade, 23.

COIGNY (M. le Duc de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 103.

COLBERT (M. le Comte de), rue de Clichy, 11.

CORBINEAU (M. le Comte), rue Thiroux, 8.

CORDIER (M.), rue Cuvier, 25.

CORDOUE (M. le Marquis de), rue de Vaugirard, 30.

CORNUDET (M. le Comte Émile), rue de Grenelle, F. S.-G., 90.

COURTARVEL (M. le Marquis de), rue Saint-Guillaume, 38.

COUSIN (M.), à la Sorbonne.

CRILLON (M. le Duc de), rue de Lille, 103.

CRILLON (M. le Marquis de), place de la Concorde, 10.

CROUSEILHES (M. le Baron de), rue de Lille, 63.

CURIAL (M. le Comte), rue de la Michodière, 9.

DALMATIE (M. le Maréchal-Général Duc de), rue de l'Université, 57.

DAMPIERRE (M. le Marquis de), rue Jacob, 22.

DARRIULE (M. le Baron), rue Neuve des Mathurins, 49.

DARU (M. le Comte), rue de Lille, 61.

DAUNANT (M. le Baron de), rue Saint-Honoré, 418.

DECAZES (M. le Duc), *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.

DEFFAUDIS (M. le Baron), rue Saint-Dominique, 42.

DELESSERT (M. Gabriel), à la Préfecture de Police.

DEPONTHON (M. le Baron), rue Saint-Lazare, 82.

DESROYS (M. le Comte), rue de Lille, 87.

DODE (M. le Maréchal Vicomte), rue Caumartin, 24.

DOGUEREAU (M. le Baron), rue de l'Université, 38.

DUBOUCHAGE (M. le Vicomte), rue du Faubourg Poissonnière, 7.

DUBRETON (M. le Baron), rue de Lille, 77 *bis*.

DUCHATEL (M. le Vicomte), au Ministère de l'intérieur.

DUPIN (M. le Baron CHARLES), rue du Bac, 26.

DUPONT-DELPORTE (M. le Baron), rue Martignac, 5.

DUROSNEL (M. le Comte), rue Saint-Lazare, 54.

DURRIEU (M. le Baron), rue Taitbout, 28.

DUTAILLIS (M. le Comte), place Vendôme, 20.

DUVAL (M. le Baron), rue de la Ville-l'Évêque, 51.

ECKMUHL (M. le Prince d'), rue Saint-Honoré, 418.

ESCAYRAC DE LAUTURE (M. le Marquis d'), place Vendôme, 15.

ESTISSAC (M. le duc d'), rue Saint-Dominique, 100.

EXELMANS (M. le Comte), rue de la Charte, 3.

FABVIER (M. le Baron), rue la Ferme, 17.

FAURE (M. FÉLIX), rue des Saints-Pères, 5.

FERRIER (M.), rue Richepanse, 5.

FEUTRIER (M. le Baron), rue de Grenelle, 178, au Gros-Caillou.

FEZENSAC (M. le Duc de), rue d'Astorg, 31.

FLAHAULT (M. le Comte de), rue de Charte, 2.

FLAVIGNY (M. le Vicomte de), *Secrétaire*, rue des Saussayes, 9.

FLEURY (M. le Baron de), rue de la Ville-l'Évêque, 27 *ter*.

FLOURENS (M.), au Jardin du Roi.

FOY (M. le Comte), rue de l'Université, 113.

FRANCK CARRÉ (M.), rue Saint-Germain des Prés, 7.

FRÉTEAU DE PÉNY (M. le Baron), rue Neuve Sainte-Croix, 1.

FULCHIRON (M.), rue de Grammont, 17.

GABRIAC (M. le Marquis de), rue de Varennes, 44.

GASCQ (M. le Président de), quai Malaquais, 21.

GASPARIN (M. le Comte de), rue de Courcelles, 29.

GAUTIER (M.), à la Banque de France.

GAY-LUSSAC (M.), rue Cuvier, 35.

GÉRARD (M. le Maréchal Comte), au palais de la Légion-d'honneur, rue de Lille.

GERMAIN (M. le Comte), rue de Londres, 9.

GIRARD (M.), rue de la Madeleine, 35.

GIROT DE L'ANGLADE (M. le Baron), rue du Bac, 105.

GOURGAUD (M. le Baron), rue Joubert, 30.

GOUVION-SAINT-CYR (M. le Marquis de), place Vendôme, 9.

GRAMONT-D'ASTER (M. le Comte de), rue de la Ville-l'Évêque, 27 *bis*.

GRAVIER (M.), rue de Condé, 9

GREFFULHE (M. le Comte de), rue de la Ville-l'Évêque, 22.

GRIVEL (M. le Vice-Amiral Baron), rue du Mont-Thabor, 34.

GUESTIER (M.), rue Laffitte, 1.

HALGAN (M. le Vice-Amiral), place de la Madeleine, 8.

HAM (M. le Comte de), *Secrétaire*, rue Notre-Dame de Lorette, 52.

HARCOURT (M. le Duc d'), rue Vanneau, 5.

HARCOURT (M. le Marquis d'), rue Saint-Dominique, 63.

HARISPE (M. le Comte), rue de la Ville-l'Évêque, 49.

HARLÉ (M.), quai Bourbon, 19.

HARTMANN (M.), rue du Sentier, 20.

HAUBERSART (M. le Comte d'), rue Neuve des Mathurins, 13.

HAUTPOUL (M. le Comte d'), rue Neuve-Saint-Augustin, 51.

HÉDOUVILLE (M. le Comte d'), rue de Thiroux, 8.

HERWYN DE NEVÈLE (M. le Comte), rue de Corneille, 3.

HEUDELET (M. le Comte), rue de Verneuil, 51.

HOUDETOT (M. le Comte de), rue de Londres, 10.

HUGO (M. le Vicomte Victor), place Royale, 6.

ISTRIE (M. le Duc d'), rue de Lille, 87.

JACOB (M. le Vice-Amiral Comte), rue Saint-Florentin, 13.

JACQUEMINOT (M. le Vicomte), place du Carrousel, à l'État-major.

JACQUINOT (M. le Baron), rue de Richelieu, 71.

JARD-PANVILLIER (M.), rue du Bac, 100.

JAUBERT (M. le Comte), rue Saint-Florentin, 2.

JAUCOURT (M. le Marquis de), rue de la Pépinière, 31.

JAYR (M.), au Ministère des travaux publics.

JESSAINT (M. le Vicomte de), rue de Lille, 45.

JURIEN-LAGRAVIÈRE (M. le Vice-Amiral), rue de Clichy, 32.

KÉRATRY (M.), rue Taranne, 10.

LA COSTE (M. de), rue d'Alger, 4.

LAFOND (M. Narcisse), rue de Grenelle, F. S.-G., 73.

LA FORCE (M. le Duc de), rue de Grenelle, F. S.-G., 105.

LA GRANGE (M. le Comte de), boulevard des Italiens, 18.

LAGRENÉ (M. de), rue Las-Cazes, 7.

LA MOUSSAYE (M. le Marquis de), rue de Monsieur, 9.

LANJUINAIS (M. le Comte), rue Neuve des Mathurins, 84.

LA PINSONNIÈRE (M. le Comte de), rue d'Alger, 3.

LAPLACE (M. le Marquis de), rue des Trois-Frères, 13.

LAPLAGNE-BARRIS (M.), rue de Grenelle, F. S.-G., 69.

LA REDORTE (M. le Comte de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 31.

LA RIBOISIÈRE (M. le Comte de), rue de Bondy, 58.

LA ROCHE-AYMON (M. le Comte de), rue Saint-Dominique, 11.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le Duc de), rue de l'Université, 106.

LASCOURS (M. le Baron de), rue de Lille, 45.

LA TOUR-MAUBOURG (M. le Comte Rodolphe de), rue Matignon, 10.

LAURENS-HUMBLOT (M.), place Saint-Sulpice, 6.

LAURISTON (M. le Marquis de), avenue des Champs-Élysées, 87.

LA VILLEGONTIER (M. le Comte de), rue Taranne, 8.

LEBRUN (M.), à l'Imprimerie Royale.

LECLERC (M.), rue Castellane, 5.

LEGAGNEUR (M. le Président), boulevard de la Madeleine, 15.

LEGENTIL (M.), rue de Paradis-Poissonnière, 49.

LEMERCIER (M. le Comte), rue du Cherche-Midi, 15.

LEMERCIER (M. le Vicomte), rue de l'Université, 18.

LESERGEANT DE MONNECOVE (M.), rue Las-Cazes, 18.

LEZAY-MARNÉSIA (M. le Comte de), rue de la Paix, 6.

MACKAU (M. l'Amiral Baron de), rue Duphot, 14.

MAGNONCOUR (M. de), avenue Gabrielle, 38, aux Champs-Élysées.

MAILLARD (M.), rue Notre-Dame des Victoires, 14.

MALEVILLE (M. le Marquis de), rue de la Ferme, 15.

MARBOT (M. le Baron), rue Duphot, 13.

MARCHAND (M. le Comte), rue Caumartin, 22.

MAREUIL (M. le Comte de), rue d'Aguesseau, 13.

MARTELL (M.), rue de la Ferme, 9.

MASSA (M. le Duc de), rue de l'Université, 80.

MÉRILHOU (M.), rue des Moulins, 15.

MERLIN (M. le Comte Eugène), rue Pigale, 20.

MESNARD (M.), rue de Condé, 10.

MOLÉ (M. le Comte), rue du Faubourg Saint-Honoré, 99.

MOLINE DE SAINT-YON (M.), rue du Havre, 9.

MOLITOR (M. le Maréchal Comte), à l'Hôtel royal des Invalides.

MOLLIEN (M. le Comte), quai d'Orsay, 17.

MONCEL (M. le Comte du), rue de la Madeleine, 31.

MONTALEMBERT (M. le Comte de), rue du Bac, 36 *bis*.

MONTALIVET (M. le Comte de), à l'hôtel de l'Intendance, place Vendôme.

MONTÉBELLO (M. le Duc de), au Ministère de la marine.

MONTÉPIN (M. de), rue du 29 Juillet, 3.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (M. le Comte de), rue de Monsieur, 12.

MONTHION (M. le Comte de), rue Saint-Dominique, 76.

MONTOZON (M. le Comte de), rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis*.

MORNAY (M. le Comte de), rue Belle-Chasse, 14.

MORTEMART (M. le Duc de), rue de Lille, 92.

MORTIER (M. le Comte), rue de la Paix, 3.

MOSKOWA (M. le Prince de la), rue Laffitte, 19.

MURAT (M. le Comte de), rue Saint-Thomas du Louvre, 17 *bis*.

NAU DE CHAMPLOUIS (M. le Baron), rue du Bac, 100.

NOAILLES (M. le Duc de), rue de Lille, 74.

NOÉ (M. le Comte de), *Secrétaire*, rue du Bac, 89.

OBERLIN (M. le Baron d'), rue de Grenelle, F. S.-G., 15.

ODIER (M.), boulevard Poissonnière, 15.

ORNANO (M. le Comte d'), rue Trudon, 4.

PANGE (M. le Marquis de), rue de Varennes, 6.

PASSY (M.), rue Neuve des Mathurins, 34.

PATURLE (M.), rue de Paradis, 23.

PAULZE D'IVOY (M.), rue du Cherche-Midi, 16.

PÈDRE LA CAZE (M. le Baron), rue Saint-Dominique, 91.

PELET (M. le Baron), rue de l'Université, 61.

PELET DE LA LOZÈRE (M. le Comte), rue des Champs-Élysées, 4

PELLEPORT (M. le Vicomte), quai des Grands-Augustins, 37.

PÉRIGORD (M. le Duc de), rue Saint-Dominique, 107.

PERNETY (M. le Vicomte), rue de Vaugirard, 50.

PERSIL (M.), à l'Hôtel des Monnaies.

PETIT (M. le Baron), à l'Hôtel royal des Invalides.

PISCATORY (M.), rue de Grenelle, F. S.-G., 100.

PLAISANCE (M. le Duc de), place de la Madeleine, 1.

POINSOT (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 35.

PONTÉCOULANT (M. le Comte de), rue du Havre, 3.

PONTOIS (M. le Comte de), rue Taitbout, 1, *bis*.

PORTALIS (M. le Comte), *Vice-Président*, place Royale, 4.

PORTES (M. le Marquis de), rue Saint-Lazare, 24.

PREISSAC (M. le Comte de), rue Jacob, 18.

PRÉVAL (M. le Vicomte de), rue Castellane, 12.

PUYSÉGUR (M. le Comte de), rue de Grenelle, F. S.-G., 99.

RAGUET-LÉPINE (M.), rue de Varennes, 10.

RAIGECOURT (M. le Marquis de), rue d'Astorg, 9.

RAMBUTEAU (M. le Comte de), à l'Hôtel-de-Ville.

RAPATEL (M. le Baron), rue Neuve de l'Université, 16.

REILLE (M. le Maréchal Comte), rue Saint-Dominique, 117.

REINACH (M. le Baron de), rue Thérèse, 3.

RENOUARD (M.), rue Castellane, 4.

REYNARD (M.), rue de Richelieu, 65.

RICARD (M. de), rue Saint-Germain des Prés, 11.

RICHEBOURG (M. le Comte de), rue de Verneuil, 56.

RICHELIEU (M. le Duc de), place Vendôme, 16.

ROCHAMBEAU (M. le Marquis de), rue du Houssaye, 7.

ROEDERER (M. le Baron), rue du Faubourg Saint-Honoré, 85.

ROSAMEL (M. le Vice-Amiral de), rue d'Alger, 12.

ROSSI (M. le Comte), rue de l'Université, 46.

ROUILLÉ DE FONTAINE (M.), rue de Grenelle, F. S.-G., 81.

ROUSSELIN (M. le Président), rue de la Ferme, 56.

ROUSSIN (M. l'Amiral Baron), rue Basse du Rempart, 52.

RULLIÈRE (M.), rue de la Paix, 6.

RUMIGNY (M. le Marquis de), place de la Ville-l'Évêque, 34.

RUTY (M. le Comte), rue Bergère, 6.

SAINT-AIGNAN (M. le Comte de), rue de Varennes, 22.

SAINT-CRICQ (M. le Comte de), place de la Madeleine, 13.

SAINT-DIDIER (M. le Baron de), rue de la Ville-l'Évêque, 17.

SAINTE-AULAIRE (M. le Comte de), rue Saint-Dominique, 63.

SAINTE-HERMINE (M. le Comte de), rue Mademoiselle, 3.

SAINT-PRIEST (M. le Comte de), place Vendôme, 4.

SAINT-PRIEST (M. le Comte Alexis de), rue Royale Saint-Honoré, 6.

SAINT-SIMON (M. le Marquis de), rue de Monsieur, 3.

SCHAUENBURG (M. le Baron de), rue Saint-Dominique, 44.

SCHONEN (M. le Baron de), rue du Cherche-Midi, 21.

SCHRAMM (M. le Comte), rue Louis-le-Grand, 31 *bis*.

SÉBASTIANI (M. le Vicomte Tiburce), rue de Lille, 1.

SÉGUIER (M. le Baron), *Vice-Président*, rue Pavée Saint-André des Arcs, 16.

SÉGUR (M. le Comte de), rue de Grenelle, F. S.-G., 91.

SÉGUR (M. le Comte Philippe de), rue de la Pépinière, 104.

SÉGUR-LAMOIGNON (M. le Vicomte de), rue de la Ville-l'Évêque, 9.

SERS (M. le Baron), rue de l'Université, 17.

SÉRURIER (M. le Comte), rue de l'Université, 44.

TALARU (M. le Marquis de), rue de l'Université, 33.

TALLEYRAND (M. le Comte de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 39.

TASCHER (M. le Comte de), rue de Tournon, 4.

TESTE (M. le Baron), rue Neuve du Luxembourg, 30.

THÉNARD (M. le Baron), place Saint-Sulpice, 6.

TILLY (M. le Comte de), rue de Grenelle, F. S.-G., 15.

TRÉVISE (M. le Duc de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 126.

TREZEL (M.), au Ministère de la guerre.

TROPLONG (M.), rue Neuve des Mathurins, 10.

TUPINIER (M. le Baron), rue Saint-Florentin, 14.

TURENNE (M. le Comte de), rue Royale Saint-Honoré, 6.

TURGOT (M. le Marquis), rue Saint-Nicolas d'Antin, 58.

VALENÇAY (M. le Duc de), rue de Lille, 90.

VANDEUL (M. de), rue de la Chaussée-d'Antin, 70.

VAUDREUIL (M. le Comte de), rue Cassette, 16.

VENDEUVRE (M. le Baron de), rue Tronchet, 5.

VÉRAC (M. le Marquis de), rue de Varennes, 21.

VIENNET (M.), *Secrétaire*, rue Godot-Mauroy, 18.

VIGIER (M. le Comte Achille), quai Voltaire, 1.

VILLEMAIN (M.), au Palais de l'Institut.

VILLIERS DU TERRAGE (M. le Vicomte de), rue de Vaugirard, 17.

VINCENS SAINT-LAURENT (M.), rue Thiroux, 8.

VOIROL (M. le Baron), rue du Hasard, 5.

WAGRAM (M. le Prince de), rue Saint-Lazare, 56.

WUSTENBERG (M.), rue de la Victoire, 35.

Garde des Registres de la Chambre.

M. EUGÈNE CAUCHY, au palais du Luxembourg.

M. LÉON DE LA CHAUVINIÈRE, adjoint, *ibid.*

Gardes honoraires des Registres.

M. le Chevalier CAUCHY, rue de Tournon, 12.

M. ALEXANDRE CAUCHY, *ibid.*

LISTE

DE MESSIEURS LES PAIRS

PAR ORDRE DE NOMINATION

LISTE

DE MESSIEURS LES PAIRS

PAR ORDRE DE NOMINATION.

Du 4 Juin 1814.

M. le Duc DE BRISSAC.

M. le Duc DE RICHELIEU.

M. le Duc DE MORTEMART.

M. le Duc DE NOAILLES.

M. le Duc DE BRANCAS.

M. le Duc DE LA ROCHEFOUCAULD.

M. le Duc DE COIGNY.

M. le Duc DE BROGLIE.

M. le Duc DE PÉRIGORD.

M. le Marquis DE GOUVION-SAINT-CYR.

M. le Marquis DE BARTHÉLEMY.

M. le Comte DE BEAUMONT.

M. le Comte CHOLET.

M. le Comte D'ABOVILLE.

M. le Comte D'HAUBERSART.

M. le Comte D'HÉDOUVILLE.

M. le Comte D'ASTORG.

M. le Comte HERWYN DE NEVÈLE.

M. le Marquis DE JAUCOURT.

M. le Comte LANJUINAIS.

M. le Marquis DE LAPLACE.

M. le Comte LEMERCIER.

M. le Comte DE RICHEBOURG.

M. le Marquis DE CHABRILLAN.

M. le Comte D'ALTON-SHÉE.

M. le Comte DE TASCHER.

M. le Comte CURIAL.

M. le Comte DE VAUDREUIL.

M. le Marquis D'HARCOURT.

Du 17 Août 1815.

M. le Prince DE WAGRAM.

M. le Duc D'ISTRIE.

M. le Comte BOISSY-D'ANGLAS.

M. le Marquis DE BOISGELIN.

M. le Comte DU CAYLA.

M. le Duc DE CRILLON.

M. le Vicomte D'ANDIGNÉ.

M. le Marquis DE BIRON.

M. le Marquis DE CRILLON.

M. le Marquis D'AUX.

M. le Duc DE MONTÉBELLO.

M. le Vicomte DE SÉGUR-LAMOIGNON.

M. le Marquis DE LAURISTON.

M. le Comte MOLÉ.

M. le Comte DE NOÉ.

M. le Comte DE LA ROCHE-AYMON.

M. le Baron SÉGUIER.

M. le Comte DE SAINT-PRIEST.

M. le Marquis DE TALARU.

M. le Comte DE TALLEYRAND.

M. le Marquis DE VÉRAC.

Du 10 Juillet 1816.

M. le Duc DE MASSA.

Du 31 Janvier 1818.

M. le Duc DECAZES.

Du 15 Septembre 1818.

M. le Comte DE GREFFULHE.

Du 5 Mars 1819.

M. le Duc D'ALBUFÉRA.

M. le Comte D'ARGOUT.

M. le Marquis D'ARAMON.

M. le Baron DE BARANTE.

M. le Comte RAYMOND DE BERENGER.

M. le Comte DARU.

M. le Baron DUBRETON.

M. le Marquis DE DAMPIERRE.

M. le Prince D'ECKMUHL.

M. le Comte GERMAIN.

M. le Comte DE GRAMONT-D'ASTER.

M. le Comte DE HOUDETOT.

M. le Comte DE MONTALEMBERT.

M. le Comte MOLLIEN.

M. le Comte DE MONTALIVET.

M. le Comte DE PONTÉCOULANT.

M. le Duc DE PLAISANCE.

M. le Marquis DE PANGE.

M. le Comte PORTALIS.

M. le Maréchal Comte REILLE.

M. le Comte RUTY.

M. le Marquis DE SAINT-SIMON.

M. le Comte DE LA VILLEGONTIER.

M. le Comte DE SAINTE-AULAIRE.

Du 21 Novembre 1819.

M. le Comte DE SÉGUR.

Du 24 Septembre 1821.

M. le Duc PASQUIER.

Du 9 Octobre 1823.

M. le Maréchal Comte MOLITOR.

Du 23 Décembre 1823.

M. le Comte DE PUYSÉGUR.

M. le Maréchal Vicomte DODE.

M. le Vicomte DUBOUCHAGE.

M. le Comte DE BRETEUIL.

M. le Marquis DE BÉTHISY.

M. le Comte DE COURTARVEL.

Du 13 Août 1830.

M. le Maréchal-Général Duc DE DALMATIE.

Du 19 Novembre 1831.

M. le Comte D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE

M. le Prince DE BEAUVAU.

M. le Comte BONET.

M. le Comte DE CAFFARELLI.

M. le Comte D'ANTHOUARD.

M. le Comte EXELMANS.

M. le Comte DE FLAHAULT.

M. le Comte FOY.

M. le Vice-Amiral Comte JACOB.

M. le Baron DE LASCOURS.

M. le Prince DE LA MOSKOWA.

M. le Comte PHILIPPE DE SÉGUR.

M. le Comte DE TURENNE.

Du 11 Octobre 1832.

M. le Baron ATTHALIN.

M. AUBERNON.

M. le Comte BAUDRAND.

M. le Comte BÉRENGER.

M. BESSON.

M. le Président BOYER.

M. CANSON.

M. le Comte ÉDOUARD DE COLBERT.

M. COUSIN.

M. le Comte DESROYS.

M. le Comte DE MAREUIL.

M. le Comte DUTAILLIS.

M. le Baron DUVAL.

M. Félix FAURE.

M. le Duc DE FEZENSAC.

M. GAUTIER.

M. le Maréchal Comte GÉRARD.

M. le Comte HEUDELET.

M. le Vice-Amiral JURIEN-LAGRAVIÈRE.

M. le Comte DE LA GRANGE.

M. le Comte D'ORNANO.

M. le Comte DE PREISSAC.

M. l'Amiral Baron ROUSSIN.

M. le Comte DE RUMIGNY.

M. le Baron THÉNARD.

M. le Marquis TURGOT.

M. VILLEMAIN.

Du 7 Novembre 1832.

M. le Comte DE HAM.

Du 27 Juin 1833.

M. le Comte DE SAINT-CRICQ.

M. le Baron DE REINACH.

Du 4 Avril 1834.

M. BARTHE.

Du 19 Avril 1834.

M. le Comte DE GASPARIN.

Du 30 Septembre 1834.

M. le Baron AYMARD.

Du 11 Septembre 1835.

M. DE BELLEMARE.

M. le Duc DE CADORE.

M. DE CAMBACÉRÈS.

M. le Vicomte DE CHABOT.

M. le Comte CORBINEAU.

M. le Marquis DE CORDOUE.

M. le Baron FEUTRIER.

M. le Baron FRÉTEAU DE PÉNY.

M. le Comte DE LEZAY-MARNÉSIA.

M. le Comte MORTIER.

M. le Marquis DE LA MOUSSAYE.

M. le Vicomte PERNETY.

M. le Comte DE RAMBUTEAU.

M. DE RICARD.

M. le Comte DE LA RIBOISIÈRE.

M. le Marquis DE ROCHAMBEAU.

M. le Comte DE SAINT-AIGNAN

Du 15 Décembre 1835.

M. le Comte HARISPE.

Du 3 Octobre 1837.

M. le Vicomte D'ABANCOURT.

M. le Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE.

M. le Comte D'AUDENARDE.

M. le Marquis D'AUDIFFRET.

M. le Marquis DE BELBEUF.

M. le Baron DE BRIGODE.

M. le Marquis DE CAMBIS D'ORSAN.

M. le Comte DE CASTELLANE.

M. CHEVANDIER.

M. le Baron DARRIULE.

M. le Baron DE DAUNANT.

M. le Baron CHARLES DUPIN.

M. le Comte DUROSNEL.

M. le Marquis D'ESCAYRAC DE LAUTURE.

M. le Vice-Amiral HALGAN.

M. le Duc D'HARCOURT.

M. le Baron JACQUINOT.

M. KÉRATRY.

M. LAPLAGNE-BARRIS.

M. le Comte MARCHAND.

M. MÉRILHOU.

M. le Comte DE MONTHION.

M. ODIER.

M. PATURLE.

M. le Baron PELET.

M. le Comte PELET DE LA LOZÈRE.

M. le Baron PETIT.

M. le Vicomte DE PRÉVAL.

M. ROUILLÉ DE FONTAINE.

M. le Baron DE SCHONEN.

M. le Vicomte TIBURCE SÉBASTIANI.

M. le Comte SÉRURIER.

M. le Baron DE VENDEUVRE.

M. le Vicomte DE VILLIERS DU TERRAGE.

Du 7 Novembre 1837.

M. le Baron DE FLEURY.

Du 10 Novembre 1838.

M. le Vicomte DE JESSAINT.

M. le Baron DE SAINT-DIDIER.

Du 31 Janvier 1839.

M. le Baron VOIROL.

Du 7 Mars 1839.

M. le Vice-Amiral DE ROSAMEL.

M. le Comte SCHRAMM.

M. GAY-LUSSAC.

M. le Comte DE LA PINSONNIÈRE.

M. le Duc DE LA FORCE

M. le Baron DUPONT-DELPORTE.

M. le Baron NAU DE CHAMPLOUIS.

M. MAILLARD.

Du 7 Novembre 1839.

M. BÉRENGER (de la Drôme).

M. le Marquis DE BOISSY.

M. le Vicomte BORRELLI.

M. le Vicomte CAVAIGNAC.

M. CORDIER.

M. le Duc D'ESTISSAC.

M. LEBRUN.

M. le Comte EUGÈNE MERLIN.

M. PERSIL.

M. le Comte ROSSI.

M. le Comte DE SAINTE-HERMINE.

M. le Baron TESTE.

M. DE VANDEUL.

M. VIENNET.

Du 20 Juillet 1841.

M. le Marquis DE GABRIAC.

M. le Comte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC.

M. le Comte DE LA REDORTE.

M. l'Amiral Baron DE MACKAU.

Du 25 Décembre 1841.

M. le Vice-Amiral BERGERET.

M. le Comte ARTHUR BEUGNOT.

M. le Comte DE BONDY.

M. le Président BOULLET.

M. le Baron DE BOURGOING.

M. le Baron EDMOND DE BUSSIERRE.

M. DE CHASTELLIER.

M. FERRIER.

M. le Vicomte DE FLAVIGNY.

M. FRANCK CARRÉ.

M. le Président DE GASCQ.

M. le Baron GOURGAUD.

M. le Comte DE MURAT.

M. le Baron D'OBERLIN.

M. le Vicomte PELLEPORT.

M. le Comte ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Du 16 Décembre 1843.

M. PASSY.

Du 24 Mars 1844.

M. GABRIEL DELESSERT.

Du 27 Novembre 1844.

M. le Comte JAUBERT.

Du 6 Avril 1845.

M. le Vice-amiral Baron GRIVEL.

M. le Baron PÈDRE LA CAZE.

M. le Baron MARBOT.

Du 13 Avril 1845.

M. le Baron ACHARD.

M. le Duc DE TRÉVISE.

M. le Comte DE MORNAY.

M. le Vicomte VICTOR HUGO.

M. MARTELL.

M. BERTIN DE VEAUX.

Du 19 Avril 1845.

M. le Duc DE VALENÇAY.

M. le Comte DE LA TOUR-MAUBOURG.

M. le Comte DE TILLY.

M. le Comte DE BOIS-LE-COMTE.

Du 4 Mai 1845.

M. DE LA COSTE.

M. le Vicomte DUCHATEL.

M. le Comte DE CHASTELLUX.

M. le Baron DEFFAUDIS.

M. le Baron DE CROUSEILHES.

M. GIRARD.

M. GUESTIER.

Du 19 Mai 1845.

M. RULLIÈRE.

M. le Baron SERS.

M. VINCENS SAINT-LAURENT.

M. LESERGEANT DE MONNECOVE.

M. LECLERC.

M. le Marquis DE RAIGECOURT.

Du 9 Juillet 1845.

M. le Baron BUCHET.

M. JAYR.

M. le Marquis DE PORTES.

M. le Vicomte LEMERCIER.

M. le Marquis D'ANGOSSE.

M. DE MONTÉPIN.

M. ANISSON-DUPERON.

Du 14 Août 1845.

M. le Vicomte BONNEMAINS.

M. le Baron DOGUEREAU.

M. le Baron DURRIEU.

M. FULCHIRON.

M. le Baron GIROT DE L'ANGLADE.

M. HARTMANN.

M. le Comte DE MONTOZON.

M. RAGUET-LÉPINE.

M. le Baron TUPINIER.

Du 23 Septembre 1845.

M. le Baron FABVIER.

M. JARD-PANVILLIER.

M. LAURENS-HUMBLOT.

M. le Président LEGAGNEUR.

M. MESNARD.

M. PAULZE D'IVOY.

M. le Baron ROEDERER.

M. le Président ROUSSELIN.

Du 10 Novembre 1845.

M. MOLINE DE SAINT-YON.

Du 27 Juin 1846.

M. le Vicomte JACQUEMINOT.

Du 4 Juillet 1846.

M. BARBET.

M. le Comte Émile CORNUDET.

M. le Baron DEPONTHON.

M. le Comte DU MONCEL.

M. FLOURENS.

M. GRAVIER.

M. le Comte D'HAUTPOUL.

M. Narcisse LAFOND.

M. DE LAGRENÉ.

M. LEGENTIL.

M. DE MAGNONCOUR.

M. le Marquis DE MALEVILLE.

M. PISCATORY.

M. POINSOT.

M. RENOUARD.

M. REYNARD.

M. le Baron DE SCHAUENBURG.

M. TREZEL.

M. TROPLONG.

M. le Comte ACHILLE VIGIER.

M. WUSTENBERG.

Du 12 Juillet 1846.

M. HARLÉ.

M. le Baron RAPATEL.

Du 1er Novembre 1846.

M. le Comte DE PONTOIS.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE MM. LES MEMBRES

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVEC L'INDICATION DE LEURS ADRESSES

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DE MM. LES MEMBRES

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Abbatucci (M.), rue Caumartin, 41.

Abraham-Dubois (M.), rue de Tournon, 8.

Aigle (M. le Comte de l'), rue Neuve de Berry, 12.

Albert (M. Philippe), rue Neuve de Luxembourg, 32.

Allard (M. le Colonel), rue de Grenelle Saint-Germain, 106.

Andigné de la Châsse (M. le Marquis d'), rue de l'Université, 107.

Angeville (M. le Comte d'), rue de la Paix, 14.

Arago (M.), rue d'Enfer, à l'Observatoire.

Aragon (M. le Comte d'), rue Jacob, 18.

Ardant (M.), rue Blanche, 10.

Armand (M.), rue de Varennes, 30.

Armez (M.), rue de Seine Saint-Germain, 68.

Bacot (M. César), rue Godot, 1.

Ballot (M.), rue Saint-Honoré, 367.

Barada (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 11.

Baroche (M.), rue Sainte-Anne, 46.

Baron (M.), avenue Marigny, 11.

Barrot (M. Odilon), rue de la Ferme des Mathurins, 24.

Barrot (M. Ferdinand), rue Saint-Honoré, 364.

Bastard (M. le Baron de), rue Neuve Saint-Augustin, 43.

Beaumont (M. de), rue de Suresne, 19.

Beaumont (M. Gustave de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.

Béchameil (M.), rue Casimir-Périer, 15.

Béhic (M. Armand), rue Basse du Rempart, 6.

Béker (M. le Comte Martha), place Vendôme, 1.

Bellonnet (M. le Lieutenant-général de), rue Barbet-Jouy, 7.

Benoist (M.), rue Pigale, 12.

Bérenger (M. le Marquis de), place du Palais-Bourbon, 99.

Berger (M.), rue des Trois-Frères, 7.

Bergevin (M.), rue de Rivoli, 22 *ter*.

Bernard de Rennes (M.), rue des Pyramides, 2.

Berryer (M.), rue Neuve des Petits-Champs, 64.

Bert (M.), rue du Dauphin, 12.

Berthois (M. le Général Baron de), rue Royale, 4.

Berville (M.), rue de Vaugirard, 34.

Bethmont (M.), rue Mont-Thabor, 6.

Beudin (M.), place Royale, 20.

Bignon (M.), rue du Havre, 16.

Bigot (M.), rue de l'Université, 96.

Billault (M.), rue Saint-Honoré, 345.

Bineau (M.), rue Neuve des Mathurins, 10.

Blanqui (M.), rue Basse Saint-Pierre-Popincourt, 22.

Blin de Bourdon (M. le Vicomte), rue Saint-Honoré, 353 *bis*.

Boblaye (M. de), rue de Tivoli, 21.

Boissel (M.), rue Guy La Brosse, 9.

Boissy-d'Anglas (M. le Baron), rue de la Ferme, 15.

Bommart (M.), rue des Saint-Pères, 24.

Bonnefons (M.), rue Croix des Petits-Champs, 31.

Bonnin (M.), rue de l'Université, 102.

Bontin (M. de), rue d'Assas, 3 *bis*.

Bouchage (M. le Comte du), rue de Provence, 20.

Boudet (M.), rue de la Chaussée d'Antin, 49.

Boudousquié (M.), rue de Lille, 34.

Boulay, de la Meurthe (M.), rue de Vaugirard, 58.

Bourjade (M.), rue de l'Université, 61.

Brignon de Lehen (M.), rue de Beaune, 3.

Bureaux de Pusy (M.), rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.

Bussierre (M. le Baron Alfred de), rue de Lille, 88 *ter*.

Bussières (M. de), rue Greffulhe, 7.

Cabrol (M.), boulevard de la Madeleine, 13.

Cadeau d'Acy (M.), rue Lavoisier, 9.

Calmon (M.), rue Royale, 20.

Calmon fils (M.), rue Royale, 20.

Cambacérès (M. de), rue Saint-Dominique, 119.

Carayon-Latour (M.), rue Royale Saint-Honoré, 11.

Carné (M. le Comte de), rue de Grenelle Saint-Germain, 98.

Carnot (M.), rue de Vaugirard, 35.

Cerfberr (M. le Colonel), rue du Helder, 5.

Chabaud-Latour (M. le Colonel Baron de), rue Taitbout, 25.

Chambolle (M.), rue du Faubourg Poissonnière, 40 *bis*.

Champanhet (M.), rue des Beaux-Arts, 2.

Chapuys de Montlaville (M. le Baron), rue de Verneuil, 46 *bis*.

Chasles (M.), rue de Londres, 52.

Chasseloup-Laubat (M. le Comte Prosper de), rue de la Bienfaisance, 5 *bis*.

Chassiron (M. le Baron de), rue Neuve des Mathurins, 53.

Chaudordy (M.), rue Neuve de Luxembourg, 13.

Chazot (M.), rue Tronchet, 31.

Chégaray (M.), rue Trudon, 2.

Cibiel (M.), avenue Gabrielle, 24.

Clapier (M.), rue du Bac, 119.

Clappier (M. Victor), rue Saint-Dominique, 42.

Clément (M.), au Palais de la Chambre des Députés.

Collignon (M.), rue de Lille, 3 *bis*.

Colombel (M.), rue de la Sourdière, 19.

Combarel de Leyval (M. le Comte de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 35.

Contades (M. le Marquis de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 57.

Convers (M.), rue de Lille, 49.

Corcelle (M. de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 70.

Cordier (M.), rue Saint-Dominique, 73.

Coste (M. le Général Baron de la), rue Royale Saint-Honoré, 9.

Courtais (M. le Vicomte de), rue de Choiseul, 8 *bis*.

Courtois (M. Léon de), rue d'Alger, 11.

Cousture (M.), rue des Champs-Élysées, 9.

Crémieux (M.), rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois, 29.

Creton (M.), rue Neuve des Capucines, 8.

Croissant (M.), rue Saint-Honoré, 288.

Cunin-Gridaine (M.), au Ministère de l'agriculture et du commerce.

Daguenet (M.), rue de la Madeleine, 68.

Daguilhon-Pujol (M.), rue Saint-Honoré, 357 *bis*.

Dalloz (M.), rue du Bac, 36 *bis*.

Dalmatie (M. le Marquis de), rue de l'Université, 57.

Darblay (M.), rue de Lille, 82.

Darnaud (M.), rue Saint-Romain, 2.

Darrot (M.), rue Vannean, 14.

Daru (M. le Vicomte Paul), rue de Lille, 61.

Daudé (M.), rue Saint-Thomas du Louvre, 32.

Debelleyme (M.), rue d'Orléans, 8, au Marais.

Debès (M.), rue du Dauphin, 5.

Debrotonne (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 3.

Defermon (M. le Comte), rue de Bourgogne, 36.

Dejean (M le Comte), rue J. J. Rousseau, hôtel des Postes, et rue Coq-Héron, 12.

Delacour (M.), rue de Londres, 21.

Delangle (M.), rue Saint-Florentin, 7.

Delavau (M.), place du Carrousel, 10.

Delebecque (M.), rue de l'Arcade, 9.

Delespaul (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 46.

Delessert (M. François), rue Montmartre, 176.

Demarçay (M.), rue de Clichy, 7.

Demesmay (M.), rue de la Ville-l'Évêque, 27 *ter*.

Demeufve (M.), rue d'Anjou Saint-Honoré, 27.

Desclozeaux (M.), rue de Luxembourg, 22.

Desjobert (M.), rue Saint-Guillaume, 18.

Deslongrais (M.), rue du Port-Mahon, 9.

Desmortiers (M.), rue du Cherche-Midi, 76.

Desmousseaux de Givré (M. le Baron), rue de la Madeleine, 24 *bis*.

Desprez (M.), rue Castiglione, 10.

Dessaignes (M.), place des Petits-Pères, 9.

Dessauret (M.), rue Rumfort, 13.

Devienne (M.), rue de la Paix, 5.

Didelot (M.), rue de Grenelle Saint-Germain, 89.

Dilhan (M.), place des Italiens, 5.

Dintrans (M.), rue de la Chaussée-d'Antin, 49 *bis*.

Dollfus (M.), boulevard Montmartre, 1.

Doublat (M.), rue Mont-Thabor, 13.

Dozon (M.), rue d'Isly, 6.

Drault (M.), rue d'Isly, 14.

Drouyn de Lhuys (M.), rue Godot-Mauroy, 1.

Dubois (M.), rue d'Ulm, à l'École normale, F. S.-J.

Dubois, du Havre (M.), avenue de Lamotte-Piquet, 5.

Duchatel (M. le Comte), au Ministère de l'intérieur.

Ducos (M. Théodore), rue Greffulhe, 6.

Dufaure (M.), rue Lepelletier, 18.

Dufournel (M.), rue Richelieu, 25.

Dugabé (M.), rue Royale, 25.

Dumon (M.), au Ministère des finances.

Dupin (M.), rue du Bac, 110.

Dupont (M.), rue de Madame, 8.

Duprat (M. le Baron), rue de la Ferme des Mathurins, 48.

Durand de Romorantin (M.), rue Godot-Mauroy, 18.

Durosier (M.), rue de Lille, 54.

Dusolier (M.), rue de Grenelle Saint-Germain, 94.

Dutens (M.), rue Joubert, 33.

Dutier (M.), rue Castiglione, 7.

Dutilh (M.), rue de Bourgogne, 30.

Duval de Fraville (M. le Baron), rue du Faubourg Saint-Honoré, 33.

Duvergier de Hauranne (M.), rue de Tivoli, 5.

Edmond Blanc (M.), rue Saint-Honoré, 383.

Eichthal (M. Adolphe d'), rue Basse du Rempart, 30.

Elchingen (M. le Duc d'), rue Blanche, 72.

Esnault (M.), rue du Cherche-Midi, 20.

Espée (M. de l'), Palais de la Chambre des Députés.

Espéronnier (M. le Général), rue de Grenelle Saint-Germain, 9.

Etchégoyen [Dibarrart] (M. le Comte d'), rue Notre-Dame des Victoires, 11.

Étienne (M.), rue Neuve des Petits-Champs, 95.

Falloux (M. le Vicomte de), rue du Bac, 91.

Farran (M.), rue Saint-Germain des Prés, 8.

Faucher (M. Léon), rue Blanche, 10.

Ferronnays (M. le Comte de la), rue Neuve des Mathurins, 39.

Feuchères (M. le Lieutenant-général Baron de), rue de Bourgogne, 21 *bis*.

Feuilhade-Chauvin (M.), rue de Tournon, 8.

Fould (M. Achille), rue Bergère, 10.

Fould (M. Benoist), rue Bergère, 10.

Galos (M. Henry), rue de l'Université, 113.

Garcias (M.), rue Caumartin, 1.

Garnier (M.), petite rue Saint-Pierre Amelot, 16, et quai Valmy, 27.

Garnier-Pagès (M.), rue de Rivoli, 22.

Garnon (M.), rue de Lille, 50.

Garraube (M. le Général de), rue Saint-Lazare, 136.

Gasparin (M. Paul de), rue de Courcelles, 29.

Gaujal (M. de), rue du Bac, 119.

Gaulthier de Rumilly (M.), rue du Houssaie, 3.

Gautier d'Uzerche (M.), rue Las-Cases, 24.

Génin (M.), rue Sainte-Anne, 36.

Genoude (M.), rue du Doyenné, 12.

Genty de Bussy (M.), rue de Grenelle Saint-Germain, 52.

Gérente (M. de), rue de Valois, 5, cour des Fontaines.

Germanes (M.), rue Castiglione, 8.

Gigon la Bertrie (M.), rue Saint-Honoré, 363.

GILLON (M.) rue du Marché Saint-Honoré, 7.
GIRARDIN (M. Émile DE), grande rue de Chaillot, 80.
GIROD, de l'Ain (M. le Général), rue de Tournon, 12.
GLAIS-BIZOIN (M.), rue Vanneau, 24.
GOLBÉRY (M. DE), rue du Dauphin, 7.
GORREC (M. LE), rue Saint-Lazare, 102.
GOUIN (M. Alexandre), rue Laffitte, 19.
GOULARD (M. DE), rue Saint-Lazare, 34.
GOURY (M.), rue Saint-Dominique, 199, Gros-Caillou.
GRAMMONT (M. le Marquis DE), rue de Lille, 103.
GRANDIN (M.), rue Laffitte, 23.
GRANGE (M. le Marquis DE LA), rue de Grenelle Saint-Germain, 107.
GRILLE (M. le Marquis DE), rue de Lille, 73.
GUDIN (M. le Général Comte), place Vendôme, 14.
GUERRIN (M.), rue de Beaune, 5.
GUILBERT-ESTEVEZ (M.), rue Taranne, 15.
GUIZOT (M.), au Ministère des affaires étrangères
GUYET-DESFONTAINES (M.), rue d'Anjou Saint-Honoré, 46.
HALLEZ CLAPARÈDE (M. le Baron), rue Saint-Florentin, 7.
HAUBERSART (M. le Vicomte D'), rue Neuve des Mathurins, 13.
HAUSSONVILLE (M. le Comte D'), rue Saint-Dominique, 101.
HAUTERIVE (M. le Comte D'), rue Joubert, 37.
HAVIN (M.), rue de Provence, 36.
HÉBERT (M.), au Ministère de la justice.

HENNECART (M.), rue Neuve des Mathurins, 41.

HERLINCOURT (M. D'), quai Bourbon, 19 (Ile Saint-Louis).

HERNOUX (M.), rue Richepanse, 3.

HIS (M.), rue Tison, 5.

HOUDETOT (M. le Général Comte D'), rue de Rivoli, 16.

HUMANN (M.), place de la Madeleine, 7.

HUNOLSTEIN (M. le Comte D'), rue de Grenelle Saint-Germain, 119.

ISAMBERT (M.), rue des Petits-Augustins, 26.

ISLY (M. le Maréchal duc D'), rue de l'Université, 71.

JACQUES-PALOTTE (M.), rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis*.

JAMIN (M. le Colonel), rue d'Anjou Saint-Honoré, 20.

JANVIER (M.), rue Saint-Lazare, 34.

JOLLIVET (M.), rue Saint-Florentin, 8.

JOUVENCEL (M. DE), rue de Grenelle Saint-Germain, 52.

JOUVENEL (M. le Baron DE), rue Pigale, 5.

JUBELIN (M.), au Ministère de la marine.

JUNYEN (M.), rue de la Michodière, 7.

KOECHLIN (M. André), rue du Faubourg Poissonnière, 50.

LABORDE (M. le Comte DE), quai Malaquais, 1.

LACAZE (M. Henry), rue Barbet-Jouy, 1.

LACHÈZE (M.), place du Palais-Bourbon, 22.

LACOMBE (M. DE), rue de l'Université, 36.

LACOUDRAIS (M.), rue Tronchet, 9.

LACROSSE (M.), rue Mont-Thabor, 30.

LADOUCETTE (M. le Baron DE), rue Saint-Lazare, 7.

LAFARELLE (M. DE), rue Saint-Honoré, 418.

LAFAYETTE (M. Georges), rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.

LAFAYETTE (M. Oscar), rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.

LAFFITTE (M.), rue Royale Saint-Honoré, 5.

LAFRESSANGE (M. le Marquis DE), rue du Helder, 18.

LAGUICHE (M. le Marquis DE), rue de Lille, 76.

LAHAYE-JOUSSELIN (M.), rue de l'Université, 114.

LAMARTINE (M.), rue de l'Université, 82.

LAMORICIÈRE (M. le Général DE), rue du Bac, 34 *bis*.

LANJUINAIS (M.), rue Godot, 28.

LANYER (M.), place Belle-Chasse, 25.

LAPÉNE (M.), rue de la Madeleine, 28.

LAPLANE (M. Henry DE), rue de la Victoire, 36.

LAPLAGNE (M.), rue de la Madeleine, 33.

LARABIT (M.), rue des Saints-Pères, 7.

LARNAC (M.), rue de Rivoli, 16.

LAS-CASES (M. le Comte Emmanuel DE), rue Saint-Florentin, 9.

LASTEYRIE (M. Ferdinand DE), rue du Bac, 34.

LASTEYRIE (M. Jules DE), rue de Miromesnil, 16.

LAURENCE (M.), rue Matignon, 8.

LAVALETTE (M.), rue d'Enfer, 13

LAVALETTE (M. le Marquis DE), place Saint-Georges, 30.

LAVERGNE (M. Léonce DE), rue Lavoisier, 6.

LAVIELLE (M.), rue Joubert, 35.

LAVOCAT (M.), aux Gobelins.

Lawton (M.), place Vendôme, 4.

Le Couteulx (M. le Baron), rue du Faubourg Saint-Honoré, 50.

Ledru-Rollin (M.), rue de Tournon, 4.

Lefebvre-Hermand (M.), rue de Grenelle Saint-Germain, 118.

Lefort-Gonssollin (M.), rue d'Isly, 12.

Legrand (M.), rue Saint-Dominique, 60.

Legrand (M.), rue Richepanse, 3.

Legraverend (M.), rue de Rivoli, 8.

Le Lorgne d'Ideville (M. le Baron), rue de la Ferme, 6.

Lemaire (M.), rue Bleue, 34.

Lenoble (M.), rue Saint-Thomas du Louvre. 32.

Lepeletier d'Aulnay (M. le Baron), rue de la Planche, 24.

Le Prevost (M.), rue Jacob, 44.

Lescot de la Millandrie (M.), rue Neuve des Mathurins, 69.

Leseigneur (M.), rue de la Madeleine, 66.

Lesseps (M. Charles), rue du Faubourg Saint-Honoré, 64 *bis*.

Lestiboudois (M.), rue de la Michodière, 7.

Levavasseur (M. Charles), rue de la Chaussée d'Antin, 68.

Leyraud (M.), boulevard des Capucines, 13.

Lherbette (M.), rue Neuve des Mathurins, 38.

Liadières (M.), rue Blanche, 43.

Locquet (M.), quai de Béthune, 12.

LOMBARD-BUFFIÈRES (M. le Baron), à l'Hôtel de Ville.
LOYNES (M. DE), rue Chauveau-Lagarde, 6.
LUNEAU (M.), rue des Bons-Enfants, 22.
MAGNE (M.), au Ministère de la guerre.
MAHUL (M.), rue de Las-Cases, 16.
MAIGNAN (M.), rue Basse du Rempart, 56.
MAINGOVAL (M. le Baron DE), rue de la Madeleine, 23 et 25.
MALEVILLE (M. Léon DE), rue de l'Université, 2.
MALGAIGNE (M.), rue de l'Arbre-Sec, 22.
MANUEL (M.), rue Richelieu, 61.
MARIE (M.), rue Neuve des Petits-Champs, 64.
MARION (M.), rue d'Enfer, 11.
MARMIER (M. le Duc de), rue de la Ville-l'Évêque, 30.
MARQUIS (M. Donatien), rue Hauteville, 22.
MARTELL (M. Gabriel), rue de la Ferme, 38.
MARTIN (M. Adolphe), rue de la Paix, 28.
MARTIN (M.), boulevard des Capucines, 13.
MARTINET (M.), rue des Filles Saint-Thomas, 18.
MASSON (M. LE), rue de Varennes, 4 ancien.
MATER (M.), rue des Champs-Élysées, 5.
MATHEY (M.), rue Saint-Honoré, 335.
MATHIEU (M.), rue Sainte-Hyacinthe Saint-Honoré, 10.
MATHIEU (M.), à l'Observatoire.
MATHON DE FOGÈRES (M.), rue de Sèvres, 4.
MAUGUIN (M.), rue du Helder, 18.
MAURAT-BALLANGE (M.), rue de Seine, 14.
MAURE (M.), rue Duphot, 6.
MAZET (M.), rue de Verneuil, 27.

Meilheurat (M.), rue de Rivoli, 30 *bis*.

Mercier (M. le Baron), boulevard Montmartre, 1.

Mérode (M. le Comte de), rue de Grenelle Saint-Germain, 91.

Mesgrigny (M. le Comte de), rue Neuve Saint-Augustin, 38.

Meslin (M. le général), rue Belle-Chasse, 42.

Meynard (M.), rue Saint-Lazare, 20.

Monier de La Sizeranne (M.), rue Neuve des Capucines, 11.

Monthierry (M. de), rue de Rohan, 16.

Moreau (M.), rue Jacob, 44.

Moreau (M.), rue Saint-Merry, 25.

Mornay (M. le Marquis de), rue de l'Université, 57.

Morny (M. le Comte de), avenue des Champs-Élysées, 23.

Mortemart (M. de)...

Mottet (M.), rue Neuve des Mathurins, 62.

Moulin (M.), de Grenelle F. S.-G., 104.

Muret de Bord (M.), rue de l'Université, 25 *bis*.

Muteau (M.), rue Caumartin, 27.

Nicolas (M.), rue de l'Arcade, 11.

Nisard (M.), rue du Cherche-Midi, 23.

Oger (M.), rue du Grand-Chantier, 5.

Oraison (M. le Colonel Comte d'), rue de l'Université, 82.

Osmont (M.), rue d'Amsterdam, 50.

Pagès de l'Ariége (M.), rue de Bourgogne, 7.

Pagès (M.), rue de Grammont, 14.

PAILLARD DU CLÉRÉ (M.), place Vendôme, 9.

PAILLET (M.), rue Thérèse, 11.

PAIXHANS (M. le Lieutenant-général), rue du Cher-che-Midi, 21.

PARCEY (M. le Vicomte DE), rue de la Paix, 16.

PARÈS (M.), rue de Grenelle Saint-Germain, 89.

PASCALIS (M.), rue Saint-Romain, 2.

PASSY (M. Antoine), rue Hillerin-Bertin, 10.

PAULMIER (M.), rue Saint-Florentin, 7.

PELISSIÉ DE MIRANDOL (M.), rue Richelieu, 71.

PELTEREAU-VILLENEUVE (M.), rue de l'Arcade, 10.

PÉRIER (M. Casimir), rue de la Chaussée d'Antin, 7.

PÉRIER (M. Joseph), rue Laffitte, 17.

PÉRIGNON (M. le Baron), rue de Provence, 45.

PERRIER (M.), rue Saint-Thomas du Louvre, 42.

PERSIL (M.), à l'hôtel des Monnaies.

PEYRAMONT (M. DE), rue Neuve Saint-Roch, 29.

PEYRE (M.), rue du Mont-Thabor, 39.

PIDANCET (M.), rue de la Victoire, 36.

PIÉRON (M.), rue de l'Université, 12.

PLAISANCE (M. le Comte DE), boulevard Malesher-bes, 3.

PLESSE (M. le Baron DE LA), rue Neuve des Ma-thurins, 72.

PLICHON (M.), rue Duphot, 16.

PLOUGOULM (M.), boulevart de la Madeleine, 19.

POISAT (M. Michel), quai de Valmy, 179.

PONS (M.), rue de Beaune, 3.

Portalis (M. Ernest), rue de l'Université, 82.

Potier de Pommeroy (M. le Comte), rue Mazarine, 7.

Pouillet (M.), rue Saint-Martin, 208, au Conservatoire des arts et métiers.

Poulle (M. Emmanuel), rue Caumartin, 27.

Proa (M.), rue de Valois-Batave, 4.

Prosper Hochet (M.), rue de Lille, 51.

Quatrebarbes (M. le Comte de), rue du Dauphin, 1.

Quenault (M.), rue Louis-le-Grand, 29.

Quenson (M.), rue Duphot, 10.

Quinette (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 33.

Raimbault (M.), rue de l'Éperon, 8.

Rainneville (M. de), rue de Varennes, 27.

Réal (M. Félix), rue Matignon, 8.

Reggio (M. le Duc de), rue de Bourgogne, 32.

Regnault (M.), place du Carrousel, 10.

Remilly (M.), place du Palais-Bourbon, 83.

Rémusat (M. de), rue d'Anjou Saint-Honoré, 52.

Ressigeac (M.), rue Saint-Honoré, 296.

Reybaud (M. Louis), boulevart Saint-Martin, 18.

Reynaud, (M.) rue de Grammont, 13.

Richemont (M. le Vicomte de), rue de la Madeleine, 33.

Richond des Brus (M.), rue Gaillon, 23.

Rihouet (M.), rue Saint-Honoré, 285.

Rivière de Larque (M.), rue des Petites-Écuries, 24.

Rochefoucauld-Liancourt (M. le Marquis de La), rue Saint-Lazare, 98.

ROCHEJAQUELEIN (M. le Marquis DE LA), rue Neuve de Berry, 16.

ROGER (M. le Baron), rue la Chaussée-d'Antin, 42.

ROGER (M. le Comte), rue Bergère, 4.

RONDEAUX (M.), rue de Lille, 51.

ROUL (M.), rue Belle-Chasse, 34.

ROULAND (M.), rue de Condé, 13.

ROURE (M. le Général Marquis DU), rue de Lille, 80.

ROYER (M. Casimir), rue de l'Université, 36.

SAGLIO (M.), rue Lavoisier, 9.

SAHUNE (M. DE), rue Neuve de Luxembourg, 27 *bis*.

SAINT-AIGNAN (M. le Vicomte DE), quai d'Orsay, 31.

SAINT-ALBIN (M. DE), rue de La Bruyère, 11.

SAINT-MARC GIRARDIN (M.), rue de l'Odéon, 27.

SALGUES (M.), rue Saint-Honoré, 373.

SALLANDROUZE DE LAMORNAIX (M.), boulevard Poissonnière, 23.

SALLES (M. le Général Comte DE), rue Vanneau, 32.

SALVAGE (M.), rue Croix des Petits-Champs, 31.

SALVANDY (M. le Comte DE), au Ministère de l'instruction publique.

SALVETON (M.), rue du Helder, 18

SAPEY (M.), rue Saint-Dominique, 74.

SAUNAC (M.), rue de la Ferme, 4.

SAUZET (M.), au Palais de la Chambre des Députés.

SCHNEIDER d'Autun (M.), rue de Provence, 56.

SÉBASTIANI (M. le Maréchal Comte), rue du Faubourg Saint-Honoré, 55.

SÉGUR (M. le Comte Paul DE), rue de la Pépinière, 100.

Sièyes (M. le Comte de), rue du Havre, 9.

Siméon (M. le Comte), rue de Provence, 54.

Staplande (M. de), rue de la Planche, 20 *bis*.

Stourm (M.), rue Neuve des Petits-Champs, 89.

Struch (M.), rue Richelieu, 25.

Subervie (M. le Général), rue Cadet, 19.

Taillandier (M.), rue de l'Université, 8.

Taillefer (M.), rue Neuve Saint-Roch, 39.

Talabot (M.), rue de la Chaussée-d'Antin, 57.

Tassel (M. Yves), rue de la Ville-l'Évêque, 25.

Tauriac (M. le Comte de), rue des Champs-Élysées, 5.

Teisserenc (M.), rue de l'Université, 25 *bis*.

Ternaux (M. Mortimer), rue Saint-Lazare, 27.

Ternaux-Compans (M.), rue Saint-Lazare, 27.

Tesnière (M.), rue Richepanse, 7.

Tessié de La Motte (M.), place de la Madeleine, 8.

Teste (M.), rue Saint-Dominique, 85.

Teulon (M.), rue Jacob, 12.

Thabaud-Linetière (M.), rue de Londres, 38.

Thiard (M. le Comte de), rue Jean-Goujon, 4.

Thiers (M.), place Saint-Georges, 1.

Thil (M.), rue de Vaugirard, 50.

Tocqueville (M. de), rue de la Madeleine, 30 *bis*.

Torcy (M. le Marquis de), rue Tronchet, 2.

Tournelle (M. de La), rue de la Ville-l'Évêque, 27 *bis*.

Tourrette (M. le Marquis de La), rue de Grenelle Saint-Germain, 50.

TRACY (M. DE), rue d'Anjou Saint-Honoré, 48.
TRIBERT (M.), rue Saint-Lazare, 79.
TRYON-MONTALEMBERT (M. le Marquis DE), rue de Lille, 97.
TUEUX (M.), rue Caumartin, 27.
UZÈS (M. le Duc D'), rue de la Chaise, 7.
VATOUT (M.), rue du Houssaye, 5.
VATRY (M. DE), rue Notre-Dame de Lorette, 20.
VAUTIER (M. Abel), rue d'Enfer, 29.
VAVIN (M.), rue du Regard, 3.
VAYSON (M.), rue du Faubourg Saint-Honoré, 34.
VÉJUX (M.), rue Neuve de Luxembourg, 25.
VERNINAC (M.), rue de l'Université, 25.
VIGER (M.), rue de l'Arcade, 11.
VILLENEUVE (M. le Vicomte DE), rue Blanche, 5.
VIMAL-DUPUY (M.), rue Casimir-Périer, 11.
VITET (M.), rue Barbet-Jouy, 5.
VIVIEN (M.), rue Rumfort, 8.
VUITRY (M.), rue Lavoisier, 18.

CHARTE

CONSTITUTIONNELLE

CHARTE

CONSTITUTIONNELLE.

DROIT PUBLIC DES FRANÇAIS.

ARTICLE PREMIER.

Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2.

Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État.

3.

Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4.

Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit.

5.

Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6.

Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitements du Trésor public.

7.

Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois.

La censure ne pourra jamais être rétablie.

8.

Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9.

L'État peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement

constaté, mais avec une indemnité préalable.

10.

Toutes recherches des opinions et des votes émis jusqu'à la Restauration sont interdites : le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11.

La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

FORMES DU GOUVERNEMENT DU ROI.

12.

La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

13.

Le Roi est le chef suprême de l'État; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances néces-

saires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes ni dispenser de leur exécution.

Toutefois aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'État qu'en vertu d'une loi.

14.

La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15.

La proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés.

Néanmoins toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des Députés.

16.

Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

17.

Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

18.

Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

19.

La Liste civile est fixée pour toute la durée du règne par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

DE LA CHAMBRE DES PAIRS.

20.

La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

21.

Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22.

Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie comme cour de justice, et alors

elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires.

23.

§ 1 La nomination des membres de la Chambre des Pairs appartient au Roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

2 Le Président de la Chambre des Députés et autres assemblées législatives;

3 Les députés qui auront fait partie de trois législatures, ou qui auront six ans d'exercice;

4 Les maréchaux et amiraux de France;

5 Les lieutenants-généraux et vice-amiraux des armées de terre et de mer, après deux ans de grade;

6 Les ministres à département;

7 Les ambassadeurs, après trois ans, et les ministres plénipotentiaires, après six ans de fonctions;

8 Les conseillers d'État, après dix ans de service ordinaire;

9 Les préfets de département et les préfets maritimes, après dix ans de fonctions;

[10] Les gouverneurs coloniaux, après cinq ans de fonctions;

[11] Les membres des conseils généraux électifs, après trois élections à la présidence;

[12] Les maires des villes de trente mille âmes et au-dessus, après deux élections au moins comme membres du corps municipal, et après cinq ans de fonctions de mairie;

[13] Les présidents de la cour de cassation et de la cour des comptes;

[14] Les procureurs-généraux près ces deux cours, après cinq ans de fonctions en cette qualité;

[15] Les conseillers de la cour de cassation et les conseillers-maîtres de la cour des comptes, après cinq ans; les avocats-généraux près la cour de cassation, après dix ans d'exercice;

[16] Les premiers présidents des cours royales, après cinq ans de magistrature dans ces cours;

[17] Les procureurs-généraux près les mêmes cours, après dix ans de fonctions;

[18] Les présidents des tribunaux de commerce dans les villes de trente mille âmes et

au-dessus, après quatre nominations à ces fonctions;

[19] Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut;

[20] Les citoyens à qui, par une loi et à raison d'éminents services, aura été nominativement décernée une récompense nationale;

[21] Les propriétaires, les chefs de manufacture et de commerce et de banque, payant trois mille francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans, lorsqu'ils auront été pendant six ans membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce;

[22] Les propriétaires, les manufacturiers, commerçants ou banquiers, payant trois mille francs d'impositions, qui auront été nommés Députés ou juges des tribunaux de commerce, pourront aussi être admis à la Pairie sans autre condition;

[23] Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus, pourra cumuler ses services dans toutes pour

compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long;

[24] Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés, dans l'année qui a suivi le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes;

[25] Seront également dispensées, jusqu'au 1er janvier 1837, du temps d'exercice exigé par les paragraphes 3, 11, 12, 18 et 21 ci-dessus, les personnes nommées ou maintenues, depuis le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes;

[26] Ces conditions d'admissibilité à la Pairie pourront être modifiées par une loi;

[27] Les ordonnances de nomination de Pairs seront individuelles. Ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée;

[28] Le nombre des Pairs est illimité;

[29] Leur dignité est conférée à vie, et n'est pas transmissible par droit d'hérédité;

[30] Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination;

[31] A l'avenir, aucun traitement, aucune pension, aucune dotation, ne pourront être attachés à la dignité de Pair.

24.

Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement.

25.

La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

26.

Les Princes du sang sont Pairs par droit de naissance : ils siégent immédiatement après le Président.

27.

Les séances de la Chambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Députés.

28.

La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi.

29.

Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé que par elle en matière criminelle.

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

30.

La Chambre des Députés sera composée des Députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

31.

Les Députés sont élus pour cinq ans.

32.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33.

Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué payant le cens d'éligibilité déterminé par la loi, leur nombre sera complété

..

par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

34.

Nul n'est électeur s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

35.

Les présidents des colléges électoraux sont nommés par les électeurs.

36.

La moitié au moins des Députés sera choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

37.

Le Président de la Chambre des Députés est élu par elle à l'ouverture de chaque session.

38.

Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

40.

Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41.

L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

42.

Le Roi convoque chaque année les deux Chambres; il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés : mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

43.

Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre durant la session et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44.

Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45.

Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit : la loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

DES MINISTRES.

46.

Les Ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés.

Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambre, et doivent être entendus quand ils le demandent.

47.

La Chambre des Députés a le droit d'accuser les Ministres et de les traduire devant

la Chambre des Pairs, qui seule a celui de les juger.

DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

48.

Toute justice émane du Roi; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

49.

Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

50.

Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existants sont maintenus; il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

51.

L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

52.

La justice de paix est également conservée. Les juges de paix, quoique nommés par le Roi, ne sont pas inamovibles.

53.

Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

54.

Il ne pourra, en conséquence, être créé de commissions et de tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

55.

Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

56.

L'institution des jurés est conservée. Les changements qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi.

57.

La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra pas être rétablie.

58.

Le Roi a le droit de faire grâce et celui de commuer les peines.

59.

Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

DROITS PARTICULIERS GARANTIS PAR L'ÉTAT.

60.

Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

61.

La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

62.

La noblesse ancienne reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait

des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

63.

La Légion-d'honneur est maintenue. Le Roi déterminera les règlements intérieurs et la décoration.

64.

Les colonies sont régies par des lois particulières.

65.

Le Roi et ses successeurs jureront à leur avénement, en présence des Chambres réunies, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle.

66.

La présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

67.

La France reprend ses couleurs. A l'ave-

nir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

68.

Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le règne du Roi *Charles X* sont déclarées nulles et non avenues.

« L'article 23 de la Charte sera soumis « à un nouvel examen dans la session « de 1831*. »

69.

Il sera pourvu successivement, par des lois séparées, et dans le plus court délai possible, aux objets qui suivent :

1° L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ;

2° La responsabilité des Ministres et des autres agents du pouvoir ;

3° La réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées ;

* Voir le nouvel article 23 (loi du 29 décembre 1831).

4° Le vote annuel du contingent de l'armée;

5° L'organisation de la Garde nationale, avec l'intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers;

6° Des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade de terre et de mer;

7° Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif;

8° L'instruction publique et la liberté de l'enseignement;

9° L'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité.

70.

Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à présent et demeurent annulées et abrogées.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE LA CHAMBRE DES PAIRS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR,

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE LE 19 JUIN 1833,

ET MODIFIÉ LES 3 AVRIL 1838 ET 5 JUIN 1841.

TITRE PREMIER.

Bureau de la Chambre. Division de la Chambre en bureaux.

ARTICLE PREMIER.

Le Président maintient l'ordre dans la Chambre, et fait observer le règlement; il accorde la parole, pose les questions, proclame le résultat des votes, prononce les décisions de la Chambre, et porte la parole en son nom.

2.

A l'ouverture de chaque session, le Président appelle au bureau, comme secrétaires provisoires, les quatre plus jeunes Pairs présents à la séance, et ayant voix délibérative.

3.

Dans la seconde séance, au plus tard, la

Chambre nomme au scrutin de liste quatre de ses membres pour remplir, pendant le cours de la session, les fonctions de secrétaires.

4.

Dès que la Chambre est constituée, le Bureau se rend auprès du Roi pour l'en informer.

La Chambre fait également connaître par un message à la Chambre des Députés, qu'elle est constituée.

5.

Les secrétaires qui ne peuvent se rendre au bureau en préviennent le Président avant l'ouverture de la séance.

La présence de deux des secrétaires au moins est nécessaire.

S'il ne se trouve pas au bureau deux des secrétaires, le Président désigne, pour remplir leurs fonctions, un ou deux des Pairs qui, dans une des sessions précédentes, ont été secrétaires de la Chambre.

6.

Les secrétaires sont spécialement chargés de surveiller la rédaction du procès-verbal.

Ils observent et constatent, dans les délibérations, les résultats des votes.

Ils tiennent note des suffrages dans le dépouillement des scrutins de nomination.

Ils font lecture des projets de loi et autres actes et pièces qui doivent être lus à la Chambre.

7.

Après l'élection des secrétaires, et au plus tard dans les trois jours de l'ouverture de la session, la Chambre se divise en bureaux, ainsi qu'il est réglé au Titre VI ci-après.

TITRE II.

Tenue des séances, et ordre des délibérations.

8.

Le Président prononce l'ouverture et la levée de la séance.

Il indique à la fin de chaque séance, après avoir consulté la Chambre, l'heure d'ouverture de la séance suivante.

9.

Des lettres de convocation sont adressées

par le Grand-Référendaire à chaque Pair pour le prévenir du jour et de l'heure des séances.

Ces lettres indiquent les objets à l'ordre du jour.

10.

Dès que la séance est ouverte, le Président donne ordre au Garde des registres de faire lecture du procès-verbal de la séance précédente.

11.

S'il s'élève une réclamation sur la rédaction de ce procès-verbal et qu'elle soit appuyée, le Président consulte la Chambre.

Si la réclamation est adoptée, le Bureau présente, dans la séance suivante, une nouvelle rédaction conforme à la décision de la Chambre.

12.

Le Président annonce ensuite l'ordre du jour.

13.

Les projets de loi lus à la Chambre par le Ministre que le Roi a chargé de les présenter, sont imprimés, avec l'exposé des mo-

tifs, et distribués à domicile à chacun des Pairs.

Il en est de même des résolutions envoyées à la Chambre des Pairs par la Chambre des Députés.

Ces résolutions sont lues à la Chambre par un des secrétaires.

14.

Aussitôt après la lecture des projets de loi ou résolutions, la Chambre, 1° fixe le jour où le projet de loi, ou la résolution, sera préalablement examiné dans les bureaux; 2° décide s'il sera nommé une commission pour lui faire son rapport, ou si elle procédera, sans rapport, à la discussion, et si la commission sera de sept ou de quatorze membres.

15.

Au jour désigné, le Président, après l'ouverture, et dans le cours de la séance, détermine le moment où la Chambre se retire dans ses bureaux.

Si la Chambre a décidé qu'il sera nommé une commission pour faire un rapport, les bureaux délibèrent d'abord sur la question de savoir si les membres de la commission

seront nommés par la Chambre ou par le Président.

Le résultat de leur délibération est sur-le-champ transmis au Président.

Si trois bureaux, le cinquième au moins des membres qui les composent étant présent, sont d'avis que les membres de la commission soient nommés par la Chambre, les bureaux en sont aussitôt informés.

Chacun des bureaux, après l'examen du projet de loi, nomme, parmi les Pairs qui en font partie, un ou deux membres de la commission, selon que la Chambre aura décidé que la commission sera de sept ou de quatorze membres.

16.

Lorsque les bureaux ont complété les nominations de la commission, le Président en informe la Chambre à sa première séance.

Dans le cas où trois bureaux n'ont pas exprimé l'avis que les membres de la commission soient nommés par la Chambre, le Président nomme les membres de cette commission.

17.

Après la lecture des propositions du Gou-

vernement ou des résolutions de la Chambre des Députés, l'ordre du jour appelle les rapports des commissions sur les projets de loi qui leur ont été renvoyés.

18.

Après avoir entendu le rapport de la commission, la Chambre détermine le jour où s'ouvrira la discussion.

L'intervalle entre le rapport et la discussion ne peut être moindre de vingt-quatre heures.

19.

Les siéges des Ministres et des commissaires du Roi sont placés dans le parquet, en face et à droite du Président.

20.

Les membres des commissions dont le rapport est en discussion siégent, réunis, en face et à gauche du Président.

TITRE III.

Règles des discussions.

21.

Un Pair ne peut prendre la parole sans

qu'elle lui ait été accordée par le Président.

22.

Le Président interrompt l'opinant qui enfreint quelque disposition du règlement, qui s'écarte de la question, ou qui blesse les convenances.

23.

Le Président rappelle seul à l'ordre l'opinant qui s'en écarte.

L'opinant est admis à présenter des explications.

24.

Si un membre de la Chambre trouble l'ordre, il y est rappelé nominativement par le Président.

25.

La discussion des projets de loi est divisée en deux débats :

La discussion générale, et la discussion sur les articles.

La discussion générale porte spécialement sur le principe et l'ensemble du projet.

La discussion sur les articles s'ouvre suc-

cessivement sur chaque article, et sur les amendements qui s'y rapportent.

26.

Les amendements doivent être rédigés par écrit et remis au Président. Ils sont imprimés et distribués à chacun des Pairs, avant la délibération.

Lorsqu'un amendement est proposé pendant la discussion, le Président consulte la Chambre sur la question de savoir si cet amendement sera discuté sur-le-champ, ou préalablement imprimé et distribué.

27.

Aucun amendement n'est mis en délibération, si, après avoir été développé par son auteur, il n'est appuyé par un autre Pair.

28.

Les amendements sont mis en délibération avant la disposition principale à laquelle ils se rapportent.

29.

Toutes les dispositions du présent Titre, relatives aux amendements, s'appliquent aux sous-amendements.

30.

Lorsque des amendements ont été adoptés, la Chambre peut prononcer, après le vote des articles, le renvoi du projet de loi à la commission, pour qu'elle en coordonne les dispositions avant qu'il soit soumis à la lecture, qui, dans ce cas, doit précéder le vote de l'ensemble du projet.

31.

Dans les discussions précédées du rapport d'une commission, les Pairs qui veulent prendre la parole dans la discussion générale se font inscrire *pour* ou *contre* par les secrétaires.

La liste de la parole est ouverte immédiatement après la lecture du rapport.

Les orateurs *pour* ou *contre* sont entendus alternativement.

32.

Un Pair qui demande la parole sur un fait personnel doit être entendu, mais sur cet objet seulement. L'ordre de la parole n'est point interrompu par cet incident.

33.

Dans les questions qui paraissent complexes, lorsque la division est demandée, elle est prononcée par le Président.

S'il y a doute, la Chambre en décide.

34.

Dans toute discussion, si un Pair réclame la question préalable, l'ajournement à une autre séance, ou le rappel au règlement, et que la réclamation soit appuyée, ces questions incidentes doivent être décidées avant d'entamer ou de continuer la discussion de la question principale.

35.

Avant de prononcer la clôture de la discussion générale, ou de fermer toute autre discussion, le Président consulte la Chambre. Si une première et une seconde épreuve sont douteuses, la discussion continue.

36.

Si, avant de passer au vote, un Pair demande la parole sur la position de la question, elle doit lui être accordée.

TITRE IV.

Forme des votes.

37.

Sur les questions d'ordre ou de priorité, sur la question préalable ou d'ajournement à une autre séance, sur la proposition de délibérer ou de prendre en considération, sur la clôture de la discussion, et sur toutes autres questions qui ne sont que préparatoires ou incidentes, les Pairs expriment leur vote en levant la main.

38.

Si l'épreuve est douteuse, elle est renouvelée.

Si cette seconde épreuve laisse subsister le doute, les membres *pour* se lèvent, et sont comptés; les membres *contre* se lèvent ensuite, et sont pareillement comptés.

Nul ne peut prendre la parole entre deux épreuves.

39.

Le résultat des épreuves est constaté par le bureau et proclamé par le Président.

40.

Dans toute délibération, si quinze Pairs réclament le vote par scrutin, soit avant toute épreuve, soit après une première ou une seconde épreuve douteuse, ce mode est nécessairement adopté.

41.

Les articles des projets de loi et des résolutions de la Chambre des Députés peuvent être votés dans les formes établies aux articles 37 et 38 ci-dessus.

Sur l'ensemble du projet de loi, il ne peut jamais être voté qu'au scrutin.

42.

Lorsque plusieurs projets de loi d'intérêt local ont été renvoyés à une seule commission et compris dans le même rapport, ils peuvent être soumis à un même scrutin.

Toutefois il suffit de la demande d'un Pair pour qu'un des projets soit séparé et soumis à un scrutin particulier.

43.

Pour procéder au scrutin, un des secré-

taires fait l'appel nominal. Le Pair appelé reçoit, d'un des secrétaires, une boule blanche et une boule noire. Il dépose dans une urne placée sur la tribune la boule qui exprime son vote; il met dans une autre urne la boule dont il n'a pas fait usage. La boule blanche exprime l'adoption, la boule noire la non-adoption.

L'appel terminé, il est fait immédiatement un réappel pour les Pairs qui n'ont pas voté.

Ce réappel achevé, les secrétaires versent les boules dans des corbeilles; ils les comptent ostensiblement, en séparant les boules blanches des boules noires.

Le résultat du compte est arrêté par les secrétaires et proclamé par le Président.

44.

Lors de l'appel nominal, les Pairs ne quittent leurs places qu'après avoir été appelés, et les reprennent aussitôt après avoir voté.

Si cet ordre n'est point observé, le Président fait suspendre l'opération.

45.

Le résultat des délibérations de la Chambre

sur les projets de loi et les résolutions de la Chambre des Députés, est proclamé par le Président en ces termes : *La Chambre a adopté*, ou *La Chambre n'a pas adopté*.

46.

Les nominations auxquelles la Chambre procède en assemblée générale se font au scrutin secret.

Les Pairs sont appelés, par appel nominal, à déposer leurs bulletins.

Toutes les nominations se font à la majorité absolue. Cependant, au troisième tour de scrutin, la majorité relative est suffisante.

La majorité des votes est comptée d'après le nombre des bulletins valables, et non d'après celui des membres présents.

47.

Les bulletins du scrutin de liste portent autant de noms qu'il y a d'élections à faire. Un bulletin qui porte un plus grand nombre de noms n'est valable que pour les premiers, jusqu'à concurrence du nombre requis.

Deux scrutateurs désignés par le sort ouvrent les bulletins, que le Président lit à haute voix.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des deux concurrents est élu.

Lorsque le résultat a été proclamé, les bulletins sont détruits.

48.

La Chambre ne peut prendre une délibération ni procéder à une élection que lorsque le tiers des Pairs ayant voix délibérative est présent.

49.

Toute protestation contre une décision de la Chambre est interdite.

TITRE V.

Règles particulières aux propositions faites par un des Pairs.

50.

Tout Pair qui veut faire une proposition de loi remet au Président, à l'ouverture d'une séance, la proposition écrite et signée.

Le Président prévient la Chambre que les bureaux auront à se réunir pour examiner une proposition de loi déposée par un Pair.

La Chambre détermine aussitôt le jour et l'heure de leur réunion.

51.

Le Président de chaque bureau transmet l'avis de son bureau au Président de la Chambre.

Si trois bureaux au moins sont d'avis que la proposition doit être développée, le Président, à l'ouverture de la séance suivante, en informe la Chambre, et un des secrétaires lui donne lecture de la proposition.

52.

Après cette lecture, le Pair auteur de la proposition annonce le jour où il désire en présenter le développement, et la Chambre détermine quand il sera entendu.

Au jour fixé, la Chambre entend ce développement, et délibère immédiatement si elle prend ou ne prend pas en considération la proposition, ou si elle l'ajourne.

53.

Si la Chambre prend la proposition en considération, elle est imprimée et distribuée,

et il est procédé conformément aux articles 15 et suivants du Titre II ci-dessus.

54.

L'auteur d'une proposition prise en considération peut toujours la retirer; mais si un autre Pair déclare la reprendre en son nom, la délibération continue.

55.

Une proposition de loi adoptée par la Chambre prend le nom de *projet de loi*. Ce projet de loi est transmis, par un message, à la Chambre des Députés.

56.

Toute proposition que la Chambre n'a pas prise en considération, ou qu'elle a rejetée après discussion, ne peut être représentée dans le cours de la session.

57.

Tout projet ou toute proposition de loi qui aura été, dans la session précédente, l'objet d'un rapport fait par une commission, et qui n'aura pu être discuté dans la même session, pourra être repris à la ses-

sion suivante sur la demande d'un Pair et en vertu d'une décision spéciale de la Chambre.

La Chambre ne pourra voter sur cette demande dans la séance où elle sera présentée, et l'intervalle entre la décision et la discussion ne pourra être moindre de trois jours.

58.

Toute proposition de dispositions réglementaires qu'un Pair veut soumettre à la Chambre, doit être présentée, examinée et discutée dans les formes réglées aux articles du présent Titre.

59.

Lorsqu'un Pair croit devoir appeler l'attention de la Chambre sur un objet étranger à l'ordre du jour, et ne rentrant point dans les propositions prévues aux articles 50 et 57 précédents, il dépose sur le bureau une demande indiquant le sujet sur lequel il désire obtenir la parole. Cette demande est lue immédiatement par un des secrétaires, et si elle est appuyée par deux membres, le Président consulte la Chambre, qui décide, s'il

y a lieu, le moment auquel le Pair sera entendu.

TITRE VI.

Organisation des Bureaux.

60.

La Chambre se divise, par la voie du sort, en sept bureaux, chacun composé, autant qu'il est possible, d'un même nombre de Pairs.

Ces bureaux, qui sont désignés par les numéros 1, 2, 3 et suivants, sont renouvelés en entier, après un mois de durée, et ainsi successivement pendant le cours de la session.

61.

Aussitôt après sa formation, chaque bureau choisit, parmi ses membres, un président et un secrétaire.

Les membres du bureau qui ont obtenu le plus de suffrages après ceux qui ont été nommés président et secrétaire, remplissent le fonctions de ceux-ci en cas d'absence.

62.

Les dispositions du présent règlement

relatives aux formes des nominations et des délibérations sont applicables aux opérations qui ont lieu dans les bureaux.

TITRE VII.

Pétitions.

63.

Il est tenu, dans les bureaux du secrétariat, un registre dans lequel les pétitions adressées à la Chambre sont enregistrées successivement à la date de leur présentation, et distinguées par un numéro d'ordre qui est reporté sur la pétition originale.

La série de ces numéros recommence à chaque session.

64.

Un comité, composé de sept Pairs, et renouvelé de mois en mois, est chargé de l'examen et du rapport des pétitions, qui lui sont transmises par le secrétariat aussitôt après leur enregistrement.

Chaque bureau, dans la séance où il élit son président et son secrétaire, nomme,

parmi les Pairs qui en font partie, un des membres du comité.

65.

Le comité ne s'occupe que des pétitions qui sont adressées à la Chambre dans le cours de la session, et dont les signatures sont suffisamment constatées.

66.

Le comité fait son rapport à la Chambre deux fois par mois au moins.

L'objet des pétitions comprises dans ce rapport est indiqué sommairement par le feuilleton d'ordre du jour de la séance où il doit être présenté.

TITRE VIII.

Procès-verbaux. Impressions.

67.

Le procès-verbal des séances de la Chambre contient l'exposé des opérations de la Chambre pendant chaque séance; les opinions n'y sont mentionnées que sommairement; les opinants n'y sont pas nommés.

Les exposés des motifs des projets de

loi et les rapports des commissions y sont textuellement insérés.

68.

Les rappels à l'ordre ne sont insérés au procès-verbal qu'autant que la Chambre l'a expressément décidé.

69.

Aucun des discours prononcés ni aucune des pièces lues dans la séance, à l'exception des exposés des motifs des projets de loi, et des rapports des commissions, ne sont insérés au procès-verbal, à moins que la Chambre n'en ait ordonné l'insertion.

Il indique seulement le titre, ainsi que le numéro de l'enregistrement des actes et pièces dont la Chambre aurait ordonné le dépôt dans ses archives.

Le procès-verbal est signé par le Président et par les secrétaires qui ont siégé au bureau.

70.

Lorsqu'il est fait hommage d'un ouvrage à la Chambre, le Président l'en informe à l'ouverture de la séance. L'ouvrage est ren-

voyé à sa bibliothèque sans aucune mention au procès-verbal.

71.

Les procès-verbaux de la Chambre sont imprimés séance par séance, et distribués aux membres des deux Chambres.

Les Pairs peuvent, en tout temps, prendre communication des procès-verbaux originaux, ainsi que des pièces déposées aux archives.

72.

La Chambre n'ordonne l'impression que des projets de loi, exposés des motifs, propositions, développements, rapports, amendements et autres pièces nécessaires pour éclairer ses délibérations.

Elle peut, cependant, ordonner l'impression des discours prononcés à l'occasion de la mort d'un de ses membres.

73.

Aucun extrait des actes de la Chambre ne peut être délivré que sur l'autorisation du bureau, signée du Président et de deux secrétaires au moins.

74.

Le règlement est imprimé et distribué aux membres de la Chambre.

Lorsque la Chambre adopte soit une addition, soit une modification à son règlement, le Bureau coordonne les changements avec les articles de ce règlement. Il est réimprimé et adressé à chacun des Pairs.

TITRE IX.

Admission et Réception des Pairs.

75.

Lorsqu'un Pair a été nommé, et que l'ordonnance de sa nomination, accompagnée des titres justificatifs, est parvenue au Président, celui-ci en informe la Chambre dans sa plus prochaine séance.

76.

Trois Pairs, désignés par le sort, sont chargés de vérifier l'ordonnance de nomination.

Cette commission fait son rapport séance tenante.

..

S'il n'y a point de réclamation, le Président déclare que le nouveau Pair sera reçu dans la séance suivante.

77.

Au jour fixé, immédiatement après la lecture du procès-verbal, le Président annonce que le nouveau Pair se présente.

Le Grand-Référendaire et deux membres désignés par le Président, précédés de deux huissiers, l'introduisent dans la Chambre.

Le Président ordonne au Garde des registres de lire l'ordonnance de nomination.

Après cette lecture, pendant laquelle le nouveau Pair se tient debout, il prête serment, et prend séance.

TITRE X.

Adresses, Députations, etc.

78.

Les projets d'adresse au Roi sont rédigés par une commission de sept membres nommés dans les bureaux.

Lorsque la commission a rédigé le projet, il est communiqué aux bureaux.

Chaque membre de la commission lui rapporte les observations du bureau dont il fait partie.

Le projet, modifié ou maintenu par la commission, est présenté à la Chambre par son rapporteur.

La Chambre délibère et vote comme sur les projets de loi.

79.

Les vingt membres de la Chambre qui avec le Bureau et le Grand-Référendaire composent les grandes députations, sont désignés par le sort.

80.

Les Pairs portent l'habit bleu de roi, collet et parement brodés en or.

Cet habit est porté dans toutes les séances de la Chambre.

81.

Lorsque la Chambre a perdu un de ses membres, si les obsèques ont lieu à Paris, douze Pairs y assistent en costume.

Ces douze Pairs sont désignés, suivant l'ordre de nomination, moitié au commen-

cement et moitié à la fin de la liste, successivement et jusqu'à l'épuisement de la liste.

Ils sont particulièrement invités par le Grand-Référendaire, et remplacés, en cas d'absence ou d'empêchement, dans l'ordre ci-dessus indiqué, de sorte que le nombre de douze soit toujours complet.

TITRE XI.

Police du palais et de la salle de la Chambre, etc.

82.

La police du palais et de ses dépendances appartient au Grand-Référendaire, sous l'autorité de la Chambre.

83.

Les passe-ports et les certificats de vie sont délivrés aux membres de la Chambre par le Grand-Référendaire.

84.

Pendant tout le cours des séances, les personnes placées dans les tribunes se tiennent assises, découvertes et en silence.

Toute personne qui donne des marques d'approbation ou d'improbation est sur-le-champ exclue des tribunes par les huissiers chargés d'y maintenir l'ordre.

Tout individu qui trouble les délibérations est traduit, sans délai, devant l'autorité compétente.

85.

L'article précédent est imprimé et affiché à chaque porte des tribunes.

TITRE XII.

Officiers de la Chambre, Employés, etc.

86.

Il y a un Garde des registres chargé de tenir la plume et de rédiger le procès-verbal.

Un Garde des registres adjoint le seconde et le remplace au besoin.

Ils ont un siége dans le parquet.

87.

Le Garde des registres soumet aux secrétaires et au Président la rédaction du procès-verbal.

Ce n'est que lorsque la rédaction en a été approuvée par le Bureau que la lecture du procès-verbal est faite à la Chambre.

88.

Il est pourvu, quand il y a lieu,

1° A la nomination du Garde des registres et de son adjoint, à celle des messagers d'État, et du bibliothécaire, par la Chambre, sur la proposition du Président, après avoir entendu le rapport de sa commission de comptabilité;

2° A celle du caissier, par la Chambre, sur la proposition de la même commission;

3° A la nomination du directeur de l'administration intérieure et de la comptabilité; à celle des divers employés de la Chambre, des huissiers, des gagistes et gens de service, par le Grand-Référendaire, après s'en être entendu avec la commission de comptabilité, qui en rend compte à la Chambre dans les observations générales qu'elle est chargée de lui présenter chaque année.

TITRE XIII.

De la Comptabilité.

89.

Une commission de sept membres, nommée par la Chambre dans ses bureaux, au commencement de chaque session, reçoit les comptes, recueille les renseignements nécessaires pour leur vérification, et lui présente chaque année,

1° Le règlement du budget, dont la clôture est prononcée par les lois et règlements sur la comptabilité, pour être approuvé par elle;

2° La situation provisoire de chacun des chapitres de recette et de dépense du budget de l'année suivante, c'est-à-dire de l'année la plus voisine de celle pour laquelle le budget devra être proposé.

Elle soumet à la Chambre ses observations sur les améliorations dont les diverses parties des recettes, des dépenses et de la comptabilité lui paraissent susceptibles.

90.

La commission veille à ce qu'il soit pro-

cédé, chaque année, au récolement du mobilier; à ce que l'inventaire de ce mobilier éprouve les changements et modifications qui pourront résulter, soit de la vente des objets hors de service, soit des achats ou acquisitions de nouveaux objets; à ce que l'état ou catalogue de la bibliothèque reçoive également les augmentations qui proviendront des acquisitions de chaque année, et à ce que des doubles de ces états et inventaires, signés et certifiés par les agents responsables, soient également déposés aux archives.

CHRONOLOGIE

MINISTÉRIELLE

DEPUIS LOUIS XIV

Sr

D

M

Sr

Lo

D'

Le

Bo

Ph

Vo

CHRONOLOGIE MINISTÉRIELLE

DEPUIS LOUIS XIV.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Seguier, duc de Villemors, garde des sceaux, puis chancelier. — De 1633 à 1650.

De L'Aubespine de Chateauneuf, garde des sceaux. — Du 2 mars 1650 au 3 avril 1651.

Molé (Mathieu), *id.* — Du 3 avril 1651 au 3 janvier 1656.

Seguier, duc de Villemors, chancelier de France, *id.* — De 1656 au 28 janvier 1672.

Louis XIV tient les sceaux. — Du 6 février au 23 avril 1672.

D'Aligre, garde des sceaux, puis chancelier. — Du 24 avril 1672 au 25 octobre 1677.

Le Tellier, chancelier et garde des sceaux. — Du 29 octobre 1677 au 30 octobre 1685.

Boucherat, comte de Compans, *id.* — Du 1er novembre 1685 au 2 septembre 1699.

Phelippeaux de Pontchartrain, *id.* — De 1699 à 1714.

Voisin, seigneur de La Moraye, *id.* — Du 2 juillet 1714 au 2 février 1717.

D'Aguesseau, seigneur de Fresne, chancelier. — Du 2 février 1717 à 1718.

De Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, garde des sceaux. — De janvier 1718 au 7 juin 1720.

D'Aguesseau, chancelier et garde des sceaux. — De 1720 à 1722.

Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux. — Du 28 février 1722 au 15 août 1727.

De Chauvelin, *id.* — Du 17 août 1727 à 1737.

D'Aguesseau, chancelier et garde des sceaux. — De 1737 à décembre 1750.

De Lamoignon de Blancmesnil, chancelier, mais non ministre. — Du 9 décembre 1750 à 1768.

De Machault d'Arnouville, garde des sceaux. — Du 9 décembre 1750 au 2 février 1757.

Louis XV garde les sceaux.

Berryer, garde des sceaux. — Du 13 octobre 1761 au 15 août 1762.

Feydeau de Brou, *id.* — Du 1er octobre 1762 à octobre 1763.

De Maupeou (Réné-Charles), garde des sceaux, vice-chancelier, puis chancelier. — De 1763 à septembre 1768.

De Maupeou (Réné-Nicolas-Charles-Auguste), chancelier et garde des sceaux. — De septembre 1768 au 24 août 1774.

Hue de Miromesnil, garde des sceaux. — Du 24 août 1774 à 1787.

De Lamoignon, garde des sceaux. — De 1787 au 14 septembre 1788.

De Barentin, *id.* — Du 19 septembre 1788 à 1789.

Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, garde des sceaux. — Du 4 août 1789 au 20 novembre 1790.

Duport Dutertre, ministre de la justice. — Du 21 novembre 1790 au 22 mars 1792.

(*Par intérim*) Roland, *id.* — Du 23 mars au 12 avril 1792.

Duranthon, *id.* — Du 13 avril au 3 juillet 1792.

De Joly, *id.* — Du 3 juillet au 9 août 1792.

Danton, *id.* — Du 10 août au 8 octobre 1792.

Garat, *id.* — Du 9 octobre 1792 au 19 mars 1793.

Gohier, *id.* — Du 20 mars 1793 au 17 avril 1794.

Herman, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux. — Du 18 avril à août 1794.

Lannes, adjoint au commissaire.

Aumont, commissaire provisoire des administrations civiles, police et tribunaux. — De août 1794 au 2 novembre 1795.

Mourre, adjoint au commissaire.

Merlin (de Douai), ministre de la justice. — Du 3 novembre 1795 au 4 janvier 1796.

Genissieu, *id.* — Du 5 janvier au 2 avril 1796.

Merlin (de Douai), *id.* — Du 3 avril 1796 au 18 septembre 1797.

LAMBRECHTS, ministre de la justice — Du 24 septembre 1797 au 19 juillet 1799.

CAMBACÉRÈS, *id.* — Du 20 juillet au 24 décembre 1799.

ABRIAL, *id.* — Du 25 décembre 1799 au 13 septembre 1802.

REGNIER, duc DE MASSA, grand juge, ministre de la justice. — Du 14 septembre 1802 au 20 novembre 1813.

MOLÉ, *id.* — Du 20 novembre 1813 au 2 avril 1814.

HENRION DE PANSEY, commissaire provisoire. — Du 3 avril au 12 mai 1814.

DAMBRAY, chancelier de France, a réuni temporairement à cette charge celle de garde des sceaux. — Du 13 mai 1814 au 19 mars 1815.

Le prince CAMBACÉRÈS, archichancelier de l'Empire, est chargé du portefeuille du ministère de la justice. — Du 20 mars au 23 juin 1815.

BOULAY (de la Meurthe), ministre d'État, est chargé provisoirement du portefeuille du ministère de la justice. — Du 24 juin au 8 juillet 1815.

Le duc PASQUIER, garde des sceaux, ministre de la justice. — Du 9 juillet au 25 septembre 1815.

Le marquis de MARBOIS, *id.* — Du 26 septembre 1815 au 6 mai 1816.

DAMBRAY, chancelier de France, reprend provisoirement les sceaux du Royaume et est chargé par intérim du portefeuille du ministère de la justice. — Du 7 mai 1816 au 18 janvier 1817.

Le duc PASQUIER, garde des sceaux, ministre de la justice pour la deuxième fois. — Du 19 janvier 1817 au 28 décembre 1818.

DE SERRE, garde des sceaux, ministre de la justice. — Du 29 décembre 1818 au 13 décembre 1821.

DE PEYRONNET, *id.* — Du 14 décembre 1821 au 3 janvier 1828.

PORTALIS, *id.* — Du 4 janvier 1828 au 13 mai 1829.

BOURDEAU, *id.* — Du 14 mai au 8 août 1829.

COURVOISIER, *id.* — Du 8 août 1829 au 19 mai 1830.

(*Par intérim*) le comte de CHABROL. — Du 8 au 15 août 1829.

CHANTELAUZE, garde des sceaux, ministre de la justice. — Du 19 mai au 26 juillet 1830.

DUPONT (de l'Eure), commissaire provisoire, puis définitif, au département de la justice. — Du 31 juillet au 10 août 1830.

Le même, garde des sceaux, ministre de la justice. — Du 11 août 1830 au 26 décembre 1830.

MERILHOU, *id.* — Du 27 décembre 1830 au 7 mars 1831.

(*Par intérim*) le comte D'ARGOUT. — Du 8 au 12 mars 1831.

BARTHE, garde des sceaux, ministre de la justice (chargé des cultes du 11 octobre au 31 décembre 1832). — Du 13 mars 1831 au 4 avril 1834.

PERSIL, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. — Du 4 avril 1834 au 22 février 1836.

SAUZET, *id.* — Du 22 février au 6 septembre 1836.

Persil, pour la deuxième fois, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. — Du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837.

Barthe, pour la deuxième fois, *id.* — Du 15 avril 1837 au 31 mars 1839.

Le baron Girod (de l'Ain), garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. — Du 31 mars au 12 mai 1839.

Teste, *id.* — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

Vivien, *id.* — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

Martin (du Nord), *id.* — Du 29 octobre 1840 au 12 mars 1847 (jour de son décès).

(*Par intérim*) Dumon, *id.* — Du 15 janvier au 14 mars 1847.

Hébert, *id.* — Depuis le 14 mars 1847.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(OU DES RELATIONS EXTÉRIEURES).

Boutillier (Léon), comte de Chavigny et de Buzançois. — De 1632 à 1643.

De Loménie Brienne. — De 1643 à 1651.

De Loménie Brienne (Henri-Louis), fils du précédent. — De 1651 à 1663.

De Lionne (Hugues). — De 1663 au 1er septembre 1671.

Arnauld (Simon), marquis de Pomponne. — De 1671 à 1679.

Colbert (Charles), marquis de Croissy, second frère du grand Colbert. — De 1679 à 1696.

Colbert (Jean-Baptiste), marquis de Torcy. — De 1689 à 1715.

Le maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangères. — De 1715 à septembre 1718.

Dubois (Guillaume), archevêque de Cambrai, puis cardinal. — De septembre 1718 à 1723.

De Fleuriau d'Armenonville (Charles-Jean-Baptiste), comte de Morville. — De 1723 à 1727.

De Chauvelin (Germain-Louis). — De 1727 au 24 février 1737.

Amelot de Chaillou (Jean-Jacques). — Du 22 février 1737 au 17 novembre 1744.

De Voyer de Paulmy (René-Louis), marquis d'Argenson. — Du 18 novembre 1744 au 2 janvier 1747.

Brulart de Sillery, marquis de Puisieux. — Du 3 janvier 1747 à septembre 1751.

Barberie de Saint-Contest (François-Dominique). — De septembre 1751 à juillet 1754.

De Rouillé (Antoine-Louis), comte de Jouy. — — Du 28 juillet 1754 à 1757.

De Pierre (François-Joachim), comte de Bernis, cardinal. — De 1757 à 1758.

Le duc de Choiseul Stainville (Étienne-François). — Du 1er novembre 1758 à 1761.

De Choiseul, duc de Praslin (César-Gabriel). — D'octobre 1761 à 1766.

Le duc de Choiseul, prédécesseur et successeur de son cousin le duc de Praslin. — D'avril 1766 au 4 décembre 1770.

(*Par intérim*) le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière (Louis-Phelyppeau), ministre de la maison du roi. — Du 24 décembre 1770 à juin 1771.

Du Plessis Richelieu, duc d'Aiguillon (Emmanuel-Armand). — Du 6 juin 1771 à 1774.

Gravier de Vergennes (Charles), ambassadeur en Suède, puis ministre. — De 1774 au 13 février 1787.

(*Par intérim*) Bertin, ministre d'État, jusqu'à l'arrivée du ministre nommé. — 1774.

Le comte DE MONTMORIN SAINT-HEREM (Armand-Marc). — De février 1787 à juillet 1789.

Le duc DE LA VAUGUYON. — Du 11 juillet 1789.

Le comte DE MONTMORIN, pour la deuxième fois. — De juillet 1789 à novembre 1791.

VALDEC DE LESSART (Claude). — De novembre 1791 au 16 mars 1792.

DUMOURIEZ (Charles-François). — Du 17 mars au 16 juin 1792.

DE CHAMBONAS. — Du 17 juin au 31 juillet 1792.

BIGOT DE SAINTE-CROIX. — Du 1er au 9 août 1792.

LEBRUN. — Du 10 août 1792 au 20 juin 1793.

DE FORGUES. — Du 21 juin 1793 au 7 avril 1794.

HERMAN, commissaire des relations extérieures, révoqué le même jour. — 8 avril 1794.

BUCHOT, commissaire des relations extérieures. — Du 18 avril au 3 novembre 1794.

MANGOURIT, *id.* — Du 3 au 8 novembre 1794.

MIOT, *id.* — Du 8 novembre 1794 au 4 mars 1795.

COLCHEN, *id.* — Du 4 mars au 6 novembre 1795.

DE LACROIX (Charles), ministre des relations extérieures. — Du 7 novembre 1795 au 18 juillet 1797.

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, *id* — Du 19 juillet 1797 au 19 juillet 1799.

REINHARD, *id.* — Du 20 juillet au 21 novembre 1799.

De Talleyrand-Périgord, pour la seconde fois. — Du 22 novembre 1799 au 8 août 1807.

(*Par intérim*) Caillard chargé du portefeuille. — Du 18 juin 1801 au...

Le comte de Champagny (Jean-Baptiste Nompère), duc de Cadore. — Du 8 août 1807 au 16 avril 1811.

Maret (Hugues-Bernard), duc de Bassano. — Du 17 avril 1811 au 19 novembre 1813.

Caulaincourt, duc de Vicence. — Du 20 novembre 1813 au 2 avril 1814.

Le comte de Laforêt (Mathurin), commissaire des affaires étrangères. — Du 3 avril au 12 mai 1814.

Durand de Mareuil, commissaire adjoint.

Le prince de Talleyrand-Périgord, ministre des affaires étrangères. — Du 13 mai 1814 au 19 mars 1815.

(*Par intérim*) comte de Jaucourt, ministre pendant le congrès de Vienne. — Du 11 septembre 1814 au 19 mars 1815.

Caulincourt, duc de Vicence. — Du 21 mars au 22 juin 1815.

Le baron Bignon (Édouard). — Du 23 juin au 7 juillet 1815.

Le prince de Talleyrand-Périgord, président du conseil. — Du 9 juillet au 23 septembre 1815.

Le duc de Richelieu, *id.* — Du 26 septembre 1815 au 28 décembre 1818.

Le marquis DESSOLLES, président du conseil. — Du 29 décembre 1818 au 18 novembre 1819.

Le duc PASQUIER. — Du 19 novembre 1819 au 13 décembre 1821.

Le duc Matthieu DE MONTMORENCY. — Du 14 décembre 1821 au 27 décembre 1822.

(*Par intérim*) DE VILLÈLE (Joseph), président du conseil. — Le 29 août 1822.

Le vicomte DE CHATEAUBRIAND. — Du 28 décembre 1822 au 5 juin 1824.

(*Par intérim*) DE VILLÈLE. — Du 6 juin au 3 août 1824.

Le baron DE DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxence). — Du 4 août 1824 au 3 janvier 1828.

Le comte DE LAFERRONNAYS. — Du 4 janvier 1828 au 22 avril 1829.

(*Par intérim*) DE REYNEVAL. — Le 3 août 1828.

(*Par intérim*) le comte PORTALIS, garde des sceaux. — Du 11 janvier au 13 mai 1829.

Le duc DE LAVAL MONTMORENCY (n'a pas accepté). — 24 mars 1829.

Le comte PORTALIS. — Du 14 mai au 7 août 1829.

Le prince DE POLIGNAC. — Du 8 août 1829 au 27 juillet 1830.

Le baron BIGNON, commissaire provisoire. — Du 31 juillet au 2 août 1830.

Le maréchal comte JOURDAN, *id.* — Du 3 au 10 août 1830.

Le comte Molé. — Du 11 août au 1er novembre 1830.

Le maréchal marquis Maison. — Du 2 au 16 novembre 1830.

Le comte Sébastiani. — Du 17 novembre 1830 au 10 octobre 1832.

(*Par intérim*) Périer (Casimir), président du conseil. — De février au 10 mars 1832.

(*Par intérim*) le comte d'Argout, chargé du portefeuille pendant le voyage de M. Sébastiani aux eaux. — D'août 1832 à septembre 1832.

Le duc de Broglie. — Du 11 octobre 1832 au 3 avril 1834.

Le vice-amiral comte de Rigny — Du 4 avril au 10 novembre 1834.

Bresson (Ch.) (n'a pas accepté). — 10 novembre 1834.

(*Par intérim*) le lieutenant-général baron Bernard. — Du 10 au 18 novembre 1834.

Le vice-amiral comte de Rigny. — Du 18 novembre 1834 au 11 mars 1835.

Le duc de Broglie, président du conseil des ministres. — Du 12 mars 1835.

Thiers, *id.* — Du 22 février au 6 septembre 1836.

Le comte Molé, *id.* — Du 6 septembre 1836 au 30 mars 1839.

Le duc de Montebello. — Du 31 mars au 11 mai 1839.

Le maréchal-général duc DE DALMATIE. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

THIERS, président du conseil des ministres. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

GUIZOT, ministre des affaires étrangères, depuis le 29 octobre 1840. — Président du conseil le 19 septembre 1847.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

LETELLIER (Michel). — Du 13 avril 1643 au 24 février 1662.

Le marquis DE LOUVOIS (Louis-Michel LETELLIER). — Du 24 février 1662 au 16 juillet 1691.

Le marquis DE BARBESIEUX (Louis-François-Marie LETELLIER). — Du 16 juillet 1691 au 5 janvier 1701.

CHAMILLART, marquis DE CANY. — Du 8 janvier 1701 au 3 janvier 1707.

DE CHAMILLART (Michel), marquis DE CANY. — Du 4 janvier 1707 au 9 juin 1709.

VOISINS (Daniel-François). — Du 17 juin 1709 au 15 septembre 1715.

Établissement d'un conseil de guerre présidé par le maréchal DE VILLARS. — Du 15 septembre 1715 au 24 septembre 1718.

LEBLANC (Claude). — Du 24 septembre 1718 au 1er juillet 1723.

Le marquis DE BRETEUIL (François-Victor LE TONNELIER). — Du 4 juillet 1723 au 16 juin 1726.

LEBLANC (Claude). — Du 19 juin 1726 au 19 mai 1728.

D'ARGENVILLIERS, intendant de Paris. — Du 23 mai 1728 au 15 février 1740.

Le marquis DE BRETEUIL, pour la deuxième fois. — Du 20 février 1740 au 7 janvier 1743.

Le comte DE VOYER D'ARGENSON (Marc-Pierre-René), marquis DE PAULMY. — Du 8 janvier 1743 au 1er février 1757.

Le comte DE VOYER D'ARGENSON (Antoine-René), marquis de PAULMY. — Du 1er février 1757 à 1758.

FOUQUET (Louis-Charles-Auguste), duc et maréchal DE BELLE-ISLE. — Du 3 mars 1758 au 26 janvier 1761.

Le duc DE CHOISEUL-STAINVILLE. — Du 26 janvier 1761 au 24 décembre 1770.

Le marquis DE MONTEYNARD. — Du 6 janvier 1771 au 27 janvier 1774.

Le duc D'AIGUILLON. — Du 10 mai au 2 juin 1774.

Le maréchal DUMUY. — Du 3 juin 1774 au 10 octobre 1775.

Le comte DE SAINT-GERMAIN. — Du 27 octobre 1775 au 27 septembre 1777.

Le prince DE MONTBARREY. — Du 27 septembre 1777 au 18 décembre 1780.

(*Par intérim*) M. DE VERGENNES. — Du 19 au 22 décembre 1780.

Le maréchal marquis DE SÉGUR (Philippe-Henri). — Du 23 décembre 1780 au 29 août 1787.

(*Par intérim*) le baron DE BRETEUIL, ministre de la maison du Roi. — Du 29 août au 24 septembre 1787.

DE LOMÉNIE (Athanase-Louis-Marie), comte DE BRIENNE. — Du 24 septembre 1787 au 28 novembre 1788.

De Chastenet (Louis-Pierre), comte de Puységur. — Du 30 novembre 1788 au 12 juillet 1789.

Le maréchal duc de Broglie (Victor-François). — Du 13 au 15 juillet 1789.

(*Par intérim*) M. de Saint-Priest.

Le comte de Latour-Dupin (Jean-Frédéric). — Du 5 août 1789 au 8 octobre 1790.

Duportail (Louis le Bègue). — Du 10 octobre 1790 au 3 décembre 1791.

De Narbonne (Louis-Marie-Jacques-Amalric). — Du 8 décembre 1791 au 9 mars 1792.

Delessart. — De décembre 1791 au 8 janvier 1792.

De Grave (Henri-Marie). — Du 9 mars au 8 mai 1792.

Servan de Gerby (Joseph). — Du 9 mai au 12 juin 1792.

Dumouriez (Charles-François), ministre des affaires étrangères. — Du 12 au 16 juin 1792.

Lajard (Pierre-Auguste). — Du 16 juin au 24 juillet 1792.

D'Abaucourt. — Du 24 juillet au 10 août 1792.

(*Par intérim*) Clavière, ministre des finances. — Du 10 au 21 août 1792.

Servan de Gerby. — Du 10 août au 6 octobre 1792.

(*Par intérim*) Lebrun, au ministère des affaires étrangères. — Du 7 au 18 octobre 1792.

Pache. — Du 18 octobre 1792 au 2 février 1793.

Beurnonville. — 4 février 1793.

(*Par intérim*) LEBRUN, ministre des affaires étrangères. — Du 30 mars au 1er avril 1793.

BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël). — Du 4 avril 1793 au 20 avril 1794.

PILLE (Louis-Antoine), commissaire exécutif. — Du 20 avril 1794 au 3 novembre 1795.

AUBERT-DUBAYET (Jean-Baptiste-Annibal). — Du 3 novembre 1795 au 8 février 1796.

PETIET, ordonnateur des guerres. — Du 8 février 1796 au 25 juillet 1797.

SCHÉRER (Barthélemy-Louis-Joseph). — Du 25 juillet 1797 au 21 février 1799.

MILET-MUREAU (Louis-Marie-Antoine). — Du 21 février au 2 juillet 1799.

BERNADOTTE (Charles-Jean). — Du 2 juillet au 14 septembre 1799.

(*Par intérim*) MILET-MUREAU. — Du 14 au 22 septembre 1799.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis). — Du 23 septembre au 10 novembre 1799.

BERTHIER (Louis-Alexandre). — Du 11 novembre 1799 au 2 avril 1800.

CARNOT. — Du 2 avril au 8 octobre 1800.

(*Par intérim*) LACUÉE, comte DE CESSAC. — Du 6 au 22 mai 1800.

BERTHIER. — Du 8 octobre 1800 au 1er septembre 1807.

(*Par intérim*) LACUÉE, comte DE CESSAC. — Du 8 octobre au 13 novembre 1800.

CLARKE (Henry-Jacques-Guillaume), duc DE FELTRE. — Du 9 août 1807 au 3 avril 1814.

Le comte DEJEAN (Jean-François-Aimé), ministre directeur de l'administration de la guerre. — Du 12 mars 1802 au 2 janvier 1810.

LACUÉE (Jean-Gérard), comte DE CESSAC, *id.* — Du 3 janvier 1810 au 19 novembre 1813.

Le comte DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno), *id.* — Du 20 novembre 1813 au 30 mars 1814.

Le comte DUPONT (Pierre). — Du 3 avril au 3 décembre 1814.

Le maréchal-général SOULT (Jean-de-Dieu) duc DE DALMATIE. — Du 3 septembre 1814 au 12 mars 1815.

Le duc DE FELTRE. — Du 12 mars au 8 juillet 1815.

Le maréchal DAVOUST (Louis-Nicolas), prince d'ECKMUHL. — Du 20 mars 1815 au 8 juillet 1815.

Le maréchal marquis DE GOUVION SAINT-CYR. — Du 9 juillet au 25 septembre 1815.

Le duc DE FELTRE. — Du 26 septembre 1815 au 12 septembre 1817.

Le maréchal marquis DE GOUVION SAINT-CYR. — Du 12 septembre 1817 au 18 novembre 1819.

(*Par intérim*) le marquis DESSOLLES. — Du 14 juin au 10 octobre.

Le marquis DE LA TOUR-MAUBOURG (Victor). — Du 19 novembre 1819 au 13 décembre 1821.

(*Par intérim*) le baron PORTAL. — Du 19 novembre au 10 décembre 1819.

Le maréchal duc DE BELLUNE (Claude PERRIN). — Du 14 décembre 1821 au 10 octobre 1823.

(*Par intérim*) le général vicomte DIGEON (Armand-Joseph-Henry). — Du 23 mars au 15 avril 1823.

Le baron DE DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxime). — Du 19 octobre 1823.

(*Par intérim*) le comte DU COETLOSQUET. — Du 19 octobre au 5 août 1824.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE. — Du 11 août 1824 au 4 janvier 1828.

(*Par intérim*) le baron DE DAMAS. — Du 20 août au 29 septembre 1825.

Le vicomte DE CAUX. — Du 4 janvier 1828 au 8 août 1829.

DE GHAISNE (Louis-Auguste-Victor), comte DE BOURMONT. — Du 8 août 1829 au 29 juillet 1830.

Le maréchal comte Gérard (Maurice-Étienne), commissaire provisoire. — Du 11 août au 16 novembre 1830.

Le maréchal-général SOULT, duc DE DALMATIE. — Du 17 novembre 1830 au 18 juillet 1834.

Le maréchal comte GÉRARD, président du conseil des ministres. — Du 18 juillet au 29 octobre 1834.

(*Par intérim*) le vice-amiral comte DE RIGNY, secrétaire d'État des affaires étrangères. — Du 29 octobre au 10 novembre 1834.

Le lieutenant-général baron BERNARD (Simon). — Du 10 au 18 novembre 1834.

Le maréchal MORTIER (Édouard-Adolphe-Casimir-

Joseph), duc DE TRÉVISE, président du conseil des ministres. — Du 18 novembre 1834 au 12 mars 1835.

(*Par intérim*) le vice-amiral comte DE RIGNY. — Du 12 mars au 30 avril 1835.

Le maréchal marquis MAISON. — Du 30 avril 1835 au 6 septembre 1836.

(*Par intérim*) le vice-amiral ROSAMEL. — Du 6 au 19 septembre 1836.

Le baron BERNARD. — Du 19 septembre 1836 au 31 mars 1839.

Le lieutenant-général DESPANS-CUBIÈRES. — Du 31 mars au 12 mai 1839.

Le lieutenant-général SCHNEIDER. — Du 12 mai 1839 au 1er mars 1840.

Le lieutenant-général DESPANS-CUBIÈRES. — Du 1er mars au 29 octobre 1840.

Le maréchal-général duc DE DALMATIE. — Du 29 octobre 1840 au 9 novembre 1845.

Le lieutenant-général MOLINE DE SAINT-YON. — Du 10 novembre 1845 au 9 mai 1847.

Le lieutenant général TREZEL. — Depuis le 9 mai 1847.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ET DES COLONIES.

De Loménie, comte de Brienne. — Du 31 août 1615 au 23 février 1643.

Guénégaud de Plancy. — Du 23 février 1643 au 4 février 1662.

De Lyonne. — Du 4 février 1662 à février 1669.

Colbert. — De février 1669 au 6 septembre 1683.

Seignelay. — Du 6 septembre 1683 au 6 novembre 1690.

Phelipeaux (Louis), comte de Pontchartrain. — Du 6 novembre 1690 au 5 septembre 1699.

Phelipeaux (Jérôme), comte de Pontchartrain. — Du 6 septembre 1699 au 13 septembre 1715.

Établissement d'un conseil de marine pendant la minorité de Louis XV. — 15 septembre 1715.

Rétablissement des ministres en 1718.

Fleuriau d'Armenonville. — D'octobre 1718 au 8 avril 1722.

Comte de Morville. — Du 9 avril 1722 au 12 novembre 1723.

Comte de Maurepas. — Du 13 novembre 1723 à 1749.

De Rouillé. — De 1749 au 28 juillet 1754.

De Machault. — Du 28 juillet 1754 au 1er février 1757.

PEIRENNE DE MOIRAS. — Du 1er février 1757 au 1er juin 1758.

DE MASSIAC. — Du 1er juin au 1er novembre 1758.

LENORMAND DE MEZY, pendant le même temps adjoint au ministre.

BERRYER. — Du 1er novembre 1758 au 13 octobre 1761.

Le duc DE CHOISEUL-STAINVILLE. — Du 13 octobre 1761 au 7 avril 1766.

Le duc DE CHOISEUL-PRASLIN. — Du 8 avril 1766 au 24 décembre 1770.

L'abbé TERRAY, chargé du portefeuille. — Du 25 décembre 1770 au 7 avril 1771.

BOURGEOIS DE BOYNES. — Du 8 avril 1771 au 19 juillet 1774.

TURGOT. — Du 20 juillet au 24 août 1774.

DE SARTINE. — Du 24 août 1774 au 6 juin 1780.

DELACROIX, maréchal DE CASTRIES. — Du 7 juin 1780 au 24 août 1787.

DE MONTMORIN, comte DE SAINT-HEREM. — Du 25 août au 23 décembre 1787.

Le comte DE LA LUZERNE. — Du 24 décembre 1787 au 23 octobre 1790.

Le comte DE CLARET DE FLEURIEU. — Du 24 octobre 1790 au 15 mai 1791.

Le vice-amiral THÉVENARD. — Du 16 mai au 17 septembre 1791.

DELESSART, chargé du portefeuille. — Du 18 septembre au 1er octobre 1791.

Le comte Bertrand de Molleville. — Du 2 octobre 1791 au 14 mars 1792.

Le baron Lacoste. — Du 15 mars au 20 juillet 1792.

Le vicomte Dubouchage. — Du 21 juillet au 11 août 1792.

Monge. — Du 12 août 1792 au 10 avril 1793.

Dalbarade, ministre, puis commissaire. — Du 10 avril 1793 au 1er juillet 1795.

Redon de Beaupréau, commissaire. — Du 2 juillet au 7 novembre 1795.

Truguet, ministre. — Du 8 novembre 1795 au 18 juillet 1797.

Pleville Le Peley. — Du 19 juillet 1797 au 27 avril 1798.

Bruix. — Du 28 avril 1798 au 2 juillet 1799.

Bourdon de Vatry. — Du 3 juillet au 23 novembre 1799.

Forfait. — Du 24 novembre 1799 au 1er octobre 1801.

Le duc Decrès. — Du 1er octobre 1801 au 30 mars 1814.

Jurien, commissaire provisoire. — Du 2 avril au 12 mai 1814.

Le baron Malouet. — Du 13 mai au 7 septembre 1814.

(*Par intérim*) le comte Ferrand. — Du 8 septembre au 2 décembre 1814.

Le comte Beugnot. — Du 2 décembre 1814 au 19 mars 1815.

Le duc Decrès. — Du 20 mars au 8 juillet 1815.

Le comte de Jaucourt. — Du 9 juillet au 23 septembre 1815.

Le vicomte Dubouchage. — Du 24 septembre 1815 au 23 juin 1811.

Le maréchal marquis de Gouvion Saint-Cyr. — Du 23 juin au 11 septembre 1817.

Le comte Molé. — Du 12 septembre 1817 au 28 décembre 1818.

Le baron Portal. — Du 29 décembre 1818 au 13 décembre 1821.

Le marquis de Clermont-Tonnerre. — Du 14 décembre 1821 au 3 août 1824.

Le comte de Chabrol de Crouzol. — Du 4 août 1824 au 2 mars 1828.

Le baron Hyde de Neuville. — Du 3 mars 1828 au 7 août 1829.

Le comte de Rigny (n'a pas accepté). — 8 août 1829.

(*Par intérim*) le prince de Polignac. — Du 8 au 26 août 1829.

Le baron d'Haussez — Du 23 août 1829 au 27 juillet 1830.

(*Par intérim*) le baron Tupinier.

Le comte de Rigny, nommé le 31 juillet 1830, commissaire provisoire. — Du 2 au 10 août 1830.

Le comte Sébastiani, ministre. — Du 11 août au 16 novembre 1830.

Le comte d'Argout. — Du 17 novembre 1830 au 12 mars 1831.

Le comte DE RIGNY. — Du 13 mars 1831 au 4 avril 1834.

L'amiral baron ROUSSIN, n'a pas accepté. — 4 avril 1834.

(*Par intérim*) le comte DE RIGNY. — Du 4 avril au 18 mai 1834.

Le comte JACOB. — Du 19 mai au 9 novembre 1834.

Le baron DUPIN (Charles). — Du 10 au 18 novembre 1834.

(*Par intérim*) le comte DE RIGNY, ministre des affaires étrangères. — Du 18 au 22 novembre 1834.

L'amiral baron DUPERRÉ. — Du 22 novembre 1834 au 5 septembre 1836.

Le vice-amiral DE ROSAMEL. — Du 6 septembre 1836 au 30 mars 1839.

Le baron TUPINIER. — Du 31 mars au 11 mai 1839.

L'amiral baron DUPERRÉ. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

L'amiral baron ROUSSIN. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

L'amiral baron DUPERRÉ. — Du 29 octobre 1840 au 6 février 1843.

L'amiral baron ROUSSIN. — Du 7 février au 23 juillet 1843.

L'amiral baron DE MACKAU. — Du 24 juillet 1843 au 8 mai 1847.

Le duc DE MONTEBELLO. — Depuis le 9 mai 1847.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Claude Bouthillier, surintendant des finances. — — De 1642 à 1643.

Claude de Mesmes, comte d'Avaux, *id.* — Du 10 juin 1643.

Nicolas Bailleul, *id.* — Au 17 juillet 1647.

Michel Particelli, seigneur d'Émery, *id* — Du 18 juillet 1647 à 1648.

Charles de La Porte, maréchal duc de La Meilleraye, *id.* — De 1648 à 1649.

Réné de Longueil, marquis de Maisons, président du parlement, surintendant des finances. — Du 25 mai 1650 au 7 février 1653.

Abel Servien, marquis de Sablé, surintendant des finances. — Du 8 février 1653.

Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, surintendant des finances (reste seul après la mort de Servien). — Du 8 février 1653 à 1661

Jean-Baptiste Colbert, contrôleur-général des finances. — De 1666 à 1683.

Claude Le Pelletier, seigneur de Morfontaine, *id.* — De 1683 à septembre 1689.

Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, *id.* — Du 20 septembre 1689 à 1699.

Michel de Chamillart, *id.* — Du 5 septembre 1699 au 14 février 1708.

Nicolas DES MARETZ, marquis de MAILLEBOIS, *id.* — Du 22 février 1708 à septembre 1715.

Le duc DE NOAILLES, président du conseil des finances. — Du 15 septembre 1715 à janvier 1718.

Marc-Réné DE VOYER D'ARGENSON, marquis DE PAULMY, chargé de l'administration des finances. — De janvier 1718 au 4 janvier 1720.

Jean LAW, contrôleur-général des finances. — Du 4 janvier au 29 mai 1720.

LE PELLETIER-DESFORTS, directeur-général des finances. — De juin à décembre 1720.

Félix LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE, contrôleur-général des finances. — Du 10 décembre 1720 au 10 avril 1722.

Charles Gaspard DODUN, *id.* — D'avril 1722 au 12 juin 1726.

Michel-Robert LE PELLETIER DES FORTS, *id.* — Du 14 juin 1726 au 19 mars 1730.

Philibert ORRY, *id.* — Du 20 mars 1730 au 5 décembre 1745.

Jean-Baptiste DE MACHAULT D'ARNOUVILLE, *id.* — Du 6 décembre 1745 au 29 juillet 1754.

Jean MOREAU, seigneur de SÉCHELLES, *id.* — Du 29 juillet 1754 au 25 août 1756.

François-Marie PEIRENC DE MORAS, *id.* — Du 25 août 1756 à 1757.

Jean-Nicolas DE BOULLOGNE, *id.* — Du 25 août 1757 au 4 mars 1759.

DE SILHOUETTE, *id.* — De mars à novembre 1759.

Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, contrôleur-général des finances. — De novembre 1759 à décembre 1763.

Clément-Charles-François de Laverdy, *id.* — De décembre 1763 à 1768.

Étienne Maynon d'Invault, *id.* — Du 27 septembre 1768 à décembre 1769.

Joseph-Marie Terray, *id.* — De décembre 1769 au 24 août 1774.

Turgot, *id.* — D'août 1774 à mai 1776.

Clugny, *id.* — De mai à octobre 1776.

Taboureau des Réaux, *id.* — D'octobre 1776 à juillet 1777.

Necker, directeur-général du trésor royal. — D'octobre 1776 à juillet 1777.

Le même, directeur-général des finances. — De juillet 1777 à mai 1781.

Joly de Fleury, contrôleur-général. — De mai 1781 à avril 1783.

D'Ormesson, *id.* — D'avril au 8 novembre 1783.

De Calonne, *id.* — Du 9 novembre 1783 au 8 avril 1787.

Bouvard de Fourqueux, *id.* — Du 9 avril à mai 1787.

De Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, puis de Sens, chef du conseil royal des finances. — De mai 1787 à août 1788.

Laurent de Villedeuil, contrôleur-général. — De mai à août 1787.

De Loménie de Brienne, premier ministre. — D'août 1787 à août 1788.

Lambert, contrôleur-général. — D'août 1787 à août 1788.

Necker, directeur-général des finances. — Du 20 août 1788 au 11 juillet 1789.

Le baron de Breteuil, chef du conseil royal des finances. — Du 11 au 28 juillet 1789.

Necker, premier ministre des finances. — Du 29 juillet 1789 au 4 septembre 1790.

Lambert, contrôleur-général. — D'août 1789 à 1790.

Valdec de Lessart, *id.* — En 1790.

Tarbé, ministre des contributions publiques. — De mai 1791 à mars 1792.

Clavière, *id.* — De mars à juin 1792.

Beaulieu, *id.* — De juin à juillet 1792.

Leroux Delaville, *id.* — De juillet au 10 août 1792.

Clavière, *id.* — Du 10 août 1792 à juin 1793.

Destournelles, *id.* — De juin 1793 au 1er avril 1794.

Commission des finances et des revenus nationaux. — Du 1er avril 1794 au 2 octobre 1795.

Faypoult, ministre des finances. — Du 2 octobre 1795 au 13 février 1796.

Ramel, *id.* — Du 14 février 1796 au 20 juillet 1799.

Robert Lindet, *id.* — Du 21 juillet au 9 novembre 1799.

Gaudin, duc de Gaëte, *id.* — Du 10 novembre 1799 au 18 mai 1804.

Le marquis de Barbé-Marbois, ministre du trésor impérial. — Du 27 septembre 1801 au 26 janvier 1806.

Le comte Mollien, *id.* — Du 27 janvier 1806 au 30 mars 1814.

Gaudin, duc de Gaëte, ministre des finances. — Du 19 mai 1804 au 30 mars 1814.

Le baron Louis, *id.* — Du 1er avril 1814 au 20 mars 1815.

Gaudin, duc de Gaëte, *id.* — Du 21 mars au 8 juillet 1815.

Le comte Mollien, ministre du trésor. — Du 21 mars au 8 juillet 1815.

Le baron Louis, ministre des finances. — Du 9 juillet au 26 septembre 1815.

Le comte Corvetto, *id.* — Du 27 septembre 1815 au 6 décembre 1818.

Le comte Roy, *id.* — Du 7 au 29 décembre 1818.

Le baron Louis, *id.* — Du 30 décembre 1818 au 19 novembre 1819.

Le comte Roy, *id.* — Du 19 novembre 1819 au 14 décembre 1821.

Le comte de Villèle, *id.* — Du 14 décembre 1821 au 4 janvier 1828.

Le comte Roy, *id.* — Du 5 janvier 1828 au 7 août 1829.

Le comte DE CHABROL DE CROUZOL, ministre des finances. — Du 8 août 1829 au 18 mai 1830.

Le comte DE MONTBEL, *id.* — Du 19 mai au 27 juillet 1830.

Le baron LOUIS, commissaire provisoire, puis définitif. — Du 30 juillet au 10 août 1830.

LE MÊME, ministre des finances. — Du 11 août au 1er novembre 1830.

LAFFITTE, *id.* — Du 2 novembre 1830 au 12 mars 1831.

Le baron LOUIS, *id.* — Du 13 mars 1831 au 10 octobre 1832.

HUMANN, *id.* — Du 11 octobre 1832 au 9 novembre 1834.

PASSY, *id.* — Du 10 au 18 novembre 1834.

HUMANN, *id.* — Du 18 novembre 1834 au 18 janvier 1836.

Le comte D'ARGOUT, *id.* — Du 18 janvier au 6 septembre 1836.

(*Par intérim*) PASSY, ministre du commerce. — Du 2 avril au 6 septembre 1836.

Le comte DUCHATEL, ministre des finances. — Du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837.

LACAVE-LAPLAGNE, *id.* — Du 15 avril 1837 au 30 mars 1839.

(*Par intérim*) MARTIN (du Nord), *id.* — Du 16 juillet au 11 août 1838.

GAUTIER, *id* — Du 31 mars au 11 mai 1839.

PASSY, ministre des finances. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

Le comte PELET DE LA LOZÈRE, *id.* — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

HUMANN, *id.* — Du 29 octobre 1840 au 5 avril 1842.

LACAVE-LAPLAGNE, *id.* — Du 5 avril 1842 au 8 mai 1847.

DUMON. — Depuis le 9 mai 1847.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Guignard de Saint-Priest. — Du 7 août au 24 décembre 1790.

(*Par intérim*) Montmorin, ministre des affaires étrangères. — Du 24 décembre 1790 au 25 janvier 1791.

Delessart. — Du 25 janvier au 29 novembre 1791.

Cahier de Gerville. — Du 29 novembre 1791 au 23 mars 1792.

Roland. — Du 23 mars au 13 juin 1792.

Mourgues. — Du 13 au 18 juin 1792.

Terrier-Monciel. — Du 18 juin au 21 juillet 1792.

Champion de Villeneuve. — Du 21 juillet au 10 août 1792.

Roland. — Du 10 août 1792 au 23 janvier 1793.

(*Par intérim*) Garat, ministre de la justice. — 23 janvier au 13 mars 1793.

Le même. — Du 14 mars au 20 août 1793.

Paré. — Du 20 août 1793 au 4 avril 1794.

Goujon. — Du 5 au 8 avril 1794.

Hermann, et Lanne adjoint. — Du 8 au 18 avril 1794.

Des commissions exécutives ont remplacé le ministre de l'intérieur. — Du 18 avril 1794 au 3 novembre 1795.

Bénézech. — Du 3 novembre 1795 au 16 juillet 1797.

Le comte François de Neufchateau — Du 16 juillet au 14 septembre 1797.

Le Tourneux. — Du 14 septembre 1797 au 18 juillet 1798.

Le comte François de Neufchateau. — Du 17 juin 1798 au 22 juin 1799.

Quinette. — Du 22 juin au 12 novembre 1799.

Le marquis de Laplace. — Du 12 novembre au 24 décembre 1799.

Lucien Bonaparte. — Du 25 décembre 1799 au 6 novembre 1800.

(*Par intérim*) Chaptal. — Du 6 novembre 1800 au 20 janvier 1801.

Le même. — Du 21 janvier 1801 au 8 août 1804.

(*Par intérim*) Portalis, ministre des cultes, en attendant l'arrivée de M. de Champagny. — Du 8 août au 4 novembre 1804.

Champagny. — Du 8 août 1804 au 9 août 1807.

Crétet. — Du 9 août 1807 au 1er octobre 1809.

(*Par intérim*) Fouché, ministre de la police. — Du 29 juin au 12 octobre 1809.

Le comte de Montalivet. — Du 1er octobre 1809 au 30 mars 1814.

Le comte Beugnot, commissaire au département de l'intérieur. — Du 3 avril au 13 mai 1814.

(*Par intérim*) Benoist, commissaire en attendant l'arrivée de M. Beugnot. — Du 3 au 6 avril 1814.

L'abbé duc DE MONTESQUIOU. — Du 13 mai 1814 au 19 mars 1815.

Le comte CARNOT. — Du 20 mars au 23 juin 1815.

(*Par intérim*) le duc DE BASSANO, ministre de la secrétairerie d'État. — Du 20 au 22 mars 1815.

Le comte CARNOT, chargé provisoirement du portefeuille de l'intérieur. — Du 23 juin au 9 juillet 1815.

(*Par intérim*) le duc PASQUIER, ministre de la justice. — Du 9 juillet au 25 septembre 1815.

Le comte DE VAUBLANC. — Du 27 septembre 1815 au 7 mai 1816.

(*Par intérim*) le baron DE BARANTE. — Du 26 au 29 septembre 1815.

Le vicomte LAINÉ. — Du 7 mai au 29 décembre 1816.

Le duc DECAZES, nommé président du conseil le 19 novembre 1819. — Du 29 décembre 1818 au 21 février 1820.

Le comte SIMÉON. — Du 21 février 1820 au 14 décembre 1821.

Le comte CORBIÈRE. — Du 14 décembre 1821 au 4 janvier 1828.

(*Par intérim*) le comte DE PEYRONNET, garde des sceaux. — Du 6 septembre au 29 octobre 1822. — Du 9 juillet au 2 août 1825. — Et du 30 août au 19 septembre 1826.

(*Par intérim*) le comte DE VILLÈLE, président du conseil. — Du 31 octobre 1827 au 4 janvier 1828.

Le vicomte DE MARTIGNAC. — Du 4 janvier 1828 au 8 août 1829.

(*Par intérim*) le comte PORTALIS, garde des sceaux. — Du 27 août au 26 septembre 1828.

Le comte DE LA BOURDONNAYE. — Du 8 août au 18 novembre 1829.

Le baron DE MONTBEL. — Du 18 novembre 1829 au 19 mai 1830.

Le comte DE PEYRONNET. — Du 19 mai au 27 juillet 1830.

BAUDE, commissaire provisoire. — Du 29 juillet au 1er août 1830.

Casimir PÉRIER, commissaire provisoire (n'a pas accepté). — 31 juillet 1830.

GUIZOT, commissaire, puis ministre. — Du 1er août au 2 novembre 1830.

Le comte DE MONTALIVET (Camille). — Du 2 novembre 1830 au 13 mars 1831.

Casimir PÉRIER, président du conseil. — Du 13 mars 1831 au 27 avril 1832.

(*Par intérim*) BARTHE, garde des sceaux. — Du 13 au 27 avril 1832.

Le comte DE MONTALIVET. — Du 27 avril au 11 octobre 1832.

THIERS. — Du 11 octobre au 31 décembre 1832.

Le comte D'ARGOUT. — Du 31 décembre 1832 au 4 avril 1834.

(*Par intérim*) le comte DE RIGNY, ministre de la marine. — Du 26 août au 12 septembre 1833.

THIERS. — Du 4 avril au 10 novembre 1834.

Le duc DE BASSANO. — Du 10 au 18 novembre 1834.

THIERS. — Du 18 novembre 1834 au 22 février 1836.

Le comte DE MONTALIVET. — Du 22 février au 6 septembre 1836.

Le comte DE GASPARIN. — Du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837.

Le comte DE MONTALIVET. — Du 15 avril 1837 au 30 mars 1839.

(*Par intérim*) le comte MOLÉ, président du conseil. — Du 31 août au 19 septembre 1838.

Le comte DE GASPARIN. — Du 31 mars au 11 mai 1839.

Le comte DUCHATEL. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

DE RÉMUSAT. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

Léon DE MALEVILLE, sous-secrétaire d'État. — Du 2 mars au 3 novembre 1840.

Le comte DUCHATEL. — Depuis le 29 octobre 1840.

PASSY (Antoine), sous-secrétaire d'État. — Depuis le 4 novembre 1840.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Camus (n'a pas accepté). — 2 janvier 1796.

Merlin (de Douai). — Du 4 janvier au 3 avril 1796.

Cochon. — Du 3 avril 1796 au 16 juillet 1797.

Lenoir-Laroche. — Du 16 au 26 juillet 1797.

Sottin. — Du 26 juillet 1797 au 13 février 1798.

Dondeau. — Du 13 février au 16 mai 1798.

Le Carlier. — Du 16 mai au 29 octobre 1798.

Duval. — Du 29 octobre 1798 au 23 juin 1799.

Bourguignon. — Du 23 juin au 20 juillet 1799.

Fouché, duc d'Otrante. — Du 20 juillet 1799 au 15 septembre 1802.

Le même. — Du 10 juillet 1804 au 3 juin 1810.

Le duc de Rovigo. — Du 3 juin 1810 au 30 mars 1814.

(*Par intérim*) Anglès, commissaire. — Du 3 avril au 13 mai 1814.

Le comte Beugnot, directeur-général. — Du 13 mai au 3 décembre 1814.

D'André, *id.* — Du 3 décembre 1814 au 19 mars 1815.

Fouché, duc d'Otrante. — Du 20 mars au 23 juin 1815.

Le comte Pelet de la Lozère, chargé provisoirement du portefeuille. — Du 23 juin au 9 juillet 1815.

Fouché, duc d'Otrante. — Du 9 juillet au 24 septembre 1815.

Le duc Decazes. — Du 24 septembre 1815 au 29 décembre 1818.

MINISTÈRE DES CULTES.

Le comte Portalis. — Du 10 juillet 1804 au 25 août 1807.

(*Par intérim*) Ch. Portalis. — Du 1er septembre 1807 au 4 janvier 1808.

Le comte Bigot de Préameneu. — Du 4 janvier 1808 au 1er avril 1814.

L'administration des cultes devient une direction générale du ministère de l'intérieur. — Du 1er avril 1814 au 26 août 1824.

Le comte Frayssinous, évêque d'Hermopolis. — Du 26 août 1824 au 3 mars 1828.

Le comte Feutrier, évêque de Beauvais. — Du 3 mars 1828 au 8 août 1829.

Le baron de Montbel, et grand-maître de l'Université. — Du 8 août au 18 novembre 1829.

(*Par intérim*) le comte de La Bourdonnaye, ministre de l'intérieur, jusqu'à l'arrivée de M. de Montbel.

Guernon de Ranville, et grand-maître de l'Université. — Du 18 novembre 1829 au 27 juillet 1830.

Guizot, commissaire provisoire (n'a pas accepté). — 31 juillet 1830.

Le baron Bignon, commissaire provisoire. — Du 3 au 11 août 1830.

Le duc de Broglie, et président du conseil d'État. — Du 11 août au 2 novembre 1830.

Mérilhou, *id.* — Du 2 novembre au 27 décembre 1830.

Barthe, *id.* — Du 27 décembre 1830 au 13 mars 1831.

Le comte de Montalivet (Camille). — Du 13 mars 1831 au 27 avril 1832.

(*Par intérim*) Barthe, garde des sceaux. — Du 27 au 30 avril 1832.

Le baron Girod (de l'Ain). — Du 30 avril au 11 octobre 1832.

Le ministère des cultes est réuni au ministère de la justice. — 11 octobre 1832. — (Voy. la liste des gardes des sceaux ministres de la justice.)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Collin, comte de Sussy. — Du 16 janvier 1812 au 30 mars 1814.

Le comte de Saint-Cricq. — Du 4 janvier 1828 au 8 août 1829.

Le comte d'Argout. — Du 13 mars 1831 au 31 décembre 1832.

(*Par intérim*) le comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes. — Du 20 au 26 avril 1832.

Le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur. — Du 27 avril au 28 mai 1832.

Thiers. — Du 31 décembre 1832 au 4 avril 1834.

(*Par intérim*) le comte d'Argout, ministre de l'intérieur. — Du 27 août au 18 septembre 1833.

Le comte Duchatel. — Du 4 avril au 10 novembre 1834.

Teste. — Du 10 au 18 novembre 1834.

Le comte Duchatel. — Du 18 novembre 1834 au 21 février 1836.

Passy. — Du 22 février au 2 septembre 1836.

(*Par intérim*) le comte Duchatel, ministre des finances. — Du 6 au 19 septembre 1836.

Martin (du Nord). — Du 19 septembre 1836 au 30 mars 1839.

(*Par intérim*) le comte DUCHATEL. — Du 19 septembre au 15 octobre 1836.

(*Par intérim*) le comte MOLÉ, président du conseil. — Du 31 juillet au 17 août 1837.

(*Par intérim*) le comte DE GASPARIN, ministre de l'intérieur. — Du 31 mars au 11 mai 1839.

CUNIN-GRIDAINE, ministre du commerce seulement. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

GOUIN. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

CUNIN-GRIDAINE. — Depuis le 29 octobre 1840.

(*Par intérim*) le comte DUCHATEL. — Du 28 juin au 7 août 1841.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

De Vatimesnil. — Du 10 février 1828 au 8 août 1829.

Guernon de Ranville. — Du 18 novembre 1829 au 26 juillet 1830.

Le baron Bignon, commissaire provisoire. — Du 3 au 10 août 1830.

Le duc de Broglie. — Du 11 août au 8 novembre 1830.

Mérilhou. — Du 9 novembre au 26 décembre 1830.

Barthe. — Du 27 décembre 1830 au 12 mars 1831.

Le comte de Montalivet. — Du 13 mars 1831 au 29 avril 1832.

Le baron Girod (de l'Ain). — Du 30 avril au 10 octobre 1832.

Guizot. — Du 11 octobre 1832 au 10 novembre 1834.

(*Par intérim*) Teste, ministre du commerce. — Du 10 au 18 novembre 1834.

Guizot. — Du 18 novembre 1834 au 22 février 1836.

Le comte Pelet de la Lozère. — Du 22 février au 6 septembre 1836.

Guizot. — Du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837.

Le comte de Salvandy. — Du 15 avril 1837 au 30 mars 1839.

PARANT. — Du 31 mars au 11 mai 1839.

VILLEMAIN. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

COUSIN. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

VILLEMAIN. — Du 29 octobre 1840 au 1er février 1845.

Le comte DE SALVANDY. — Depuis le 1er février 1845.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Le baron Capelle. — Du 19 mai au 27 juillet 1830.

Ce ministère est réuni à celui du commerce. — Du 19 septembre 1836 au 12 mai 1839.

Dufaure, ministre des travaux publics. — Du 12 mai 1839 au 29 février 1840.

Le comte Jaubert. — Du 1er mars au 28 octobre 1840.

Teste. — Du 29 octobre 1840 au 16 décembre 1843.

Dumon. — Du 16 décembre 1843 au 9 mai 1847.

Jayr. — Depuis le 9 mai 1847.

MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI.

Le comte DE MONTBRISON. — De 1643 à 1668.

COLBERT. — De 1668 au 6 septembre 1683.

Le marquis DE SEIGNELAY. — Du 6 septembre 1683 au 3 novembre 1690.

Louis PHELIPPEAUX, comte DE PONTCHARTRAIN. — Du 5 novembre 1690 à 1693.

J. PHELIPPEAUX, comte DE PONTCHARTRAIN. — De 1693 à 1715.

Marquis DE LA VRILLIÈRE, exerçant pour le comte DE MAUREPAS. — De 1715 à 1718.

Le comte DE MAUREPAS. — De 1718 à 1749.

Le comte SAINT-FLORENTIN, duc DE LA VRILLIÈRE. — De 1749 à 1775.

LAMOIGNON DE MALESHERBES. — De 1775 à 1776.

AMELOT DE CHAILLOU. — De 1776 à 1783.

Le baron DE BRETEUIL. — De 1783 au 27 juillet 1788.

Laurent DE VILLEDEUIL. — Du 27 juillet 1788 à 1789.

Le comte DE SAINT-PRIEST. — D'août 1789 au 26 janvier 1791.

BLACAS D'AULPS, ministre. — Du 25 mai 1814 au 19 mars 1815.

Le comte DE MONTALIVET, intendant-général. — Du 21 mars au 7 juillet 1815.

Le duc DE RICHELIEU, ministre (n'a pas accepté). — Du 9 juillet 1815.

Le comte DE PRADEL, directeur-général ayant portefeuille. — Du 15 septembre 1815 au 1er novembre 1820.

Le marquis DE LAURISTON, ministre. — Du 1er novembre 1820 au 4 août 1824.

Le duc DE DOUDEAUVILLE, ministre. — Du 4 août 1824 au 2 mai 1827.

(*Par intérim*) le baron DE LA BOUILLERIE, intendant-général. — Du 23 mai 1827 au 31 juillet 1830.

DELAÎTRE, administrateur provisoire. — Du 5 novembre 1830 au 2 mars 1832.

(*Par intérim*) le baron FAIN (A. J. F.). — Du 2 mars au 11 octobre 1832.

Le comte DE MONTALIVET (Camille), intendant-général, administrateur de la Liste civile. — Du 11 octobre 1832 au 23 février 1836.

Le baron FAIN. — Du 23 février au 6 septembre 1836.

Le comte DE MONTALIVET. — Du 6 au 14 septembre 1836.

Le comte DE BONDY. — Jusqu'au 30 mars 1839.

Le comte DE MONTALIVET. — Depuis le 31 mars 1839.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

NOMINATIONS ET RÉCEPTIONS

DE PAIRS DE FRANCE

DEPUIS 1814

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

NOMINATIONS ET RÉCEPTIONS DE PAIRS DE FRANCE

DEPUIS 1814.

371 nominations de Pairs ont eu lieu du 4 juin 1814 jusqu'au 16 septembre 1824 (y compris 28 nominations doubles par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815, et de l'article 68 de la Charte de 1830).

94 nominations de Pairs faites sous le règne du Roi Charles X ont été annulées par l'article 68 de la Charte de 1830.

333 nominations nouvelles ont été faites depuis le 9 août 1830 jusqu'au 1er janvier 1848.

64 Pairs ont été admis à titre héréditaire depuis 1814 jusqu'à la loi du 29 décembre 1831.

19 Pairs, dont les droits étaient acquis antérieurement à cette loi, ont été admis depuis 1831 jusqu'à 1848.

1817 vendredi 31 août 1817

NOMINATION DU 4 JUIN 1814.

1. Le chevalier DAMBRAY* (Charles-Henri), nommé chancelier de France le 13 mai 1814, et appelé, en cette qualité, à présider la Chambre des Pairs, aux termes de l'article 29 de la Charte de 1814.

* Le nom de M. Dambray ne se trouve pas sur la liste des 154 Pairs nommés le 4 juin 1814, mais l'ordonnance du 23 décembre 1823, qui transmet sa Pairie à son gendre, porte : « les rang, titre et qualité de Pair « du Royaume qu'il nous a plu accorder à notre amé et féal le chevalier « Dambray *en l'appelant, comme chancelier de France, à présider la Chambre « des Pairs*, seront transmis héréditairement au comte de Sesmaisons, son « gendre, etc. »

— Né le 11 octobre 1760; décédé le 13 décembre 1829.

Son gendre, M. Claude-Louis-Gabriel-Donatien comte DE SESMAISONS, a été admis dans la Chambre à titre héréditaire, le 6 septembre 1830, en vertu d'une ordonnance royale du 23 décembre 1823, autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 23 décembre 1781; décédé le 29 avril 1842.

Le fils de M. le chancelier Dambray avait été élevé personnellement à la dignité de Pair. Voir ci-après, n° 188.

2. Le cardinal DE TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre-Angélique); alors archevêque de Reims, depuis archevêque de Paris. — Né le 18 octobre 1736; décédé le 20 juin 1821.

3. Le cardinal DE LA LUZERNE (César-Guillaume, alors évêque de Langres). — Né le 7 juillet 1738; décédé le 22 juin 1821.

4. Le cardinal DE CLERMONT-TONNERRE (Anne-Antoine-Jules), alors évêque de Châlons, depuis archevêque de Toulouse. — Né le 1er janvier 1749; décédé le 21 février 1830.

5. Le duc D'UZÈS (Marie-François-Emmanuel DE CRUSSOL). — Né le 30 décembre 1756; décédé le 14 août 1843; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830 *.

(1) M. Adrien-François-Emmanuel, duc DE CRUSSOL,

* Loi du 31 août 1830 (artiele 3): « Nul ne pourra siéger dans l'une ou « l'autre Chambre s'il ne prête le serment exigé par la présente loi.

« Tout Pair qui n'aura pas prêté le serment dans le délai d'un mois sera « considéré comme personnellement exclu du droit de siéger dans la « Chambre des Pairs. »

fils du précédent, a été admis le 8 décembre 1830, au lieu et place de son père. — Né le 13 novembre 1778; décédé le 1er avril 1837.

6. Le duc D'ELBOEUF (Charles-Eugène, prince DE LAMBESC). — Né le 28 septembre 1751; décédé le 11 novembre 1825; ne s'est pas présenté pour prendre séance.

7. Le duc DE MONTBAZON (Charles-Alain-Gabriel DE ROHAN-GUÉMÉNÉE). — Né le 18 janvier 1764; décédé, en Bohême, le ~~10 décembre 1846~~; ne s'est pas présenté pour prendre séance.

8. Le duc DE LA TRÉMOILLE (Charles-Bretagne-Marie-Joseph, prince DE TARENTE). — Né à Paris, le 24 mars 1764; décédé le 9 novembre 1839.

9. Le duc DE CHEVREUSE (Charles-Marie-Paul-André D'ALBERT, duc DE LUYNES). — Né le 16 octobre 1783; décédé le....; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

10. LE duc DE BRISSAC (Augustin-Marie-Paul-Pétronille-Timoléon DE COSSÉ). — Né le 13 janvier 1775.

11. Le duc DE RICHELIEU (Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie DUPLESSIS). — Né le 25 septembre 1766; décédé le 17 mai 1822.

Son neveu, M. Armand-François-Odet CHAPELLE DE JUMILHAC, duc DE RICHELIEU, a été admis à titre héréditaire le 23 septembre 1830, en vertu d'une ordonnance du Roi du 27 décembre 1818, autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 19 décembre 1804.

12. Le duc DE ROHAN (Alexandre-Louis-Auguste

DE ROHAN-CHABOT). — Né le 3 décembre 1761; décédé le 8 février 1816. Son fils, M. Louis-François-Auguste DE ROHAN-CHABOT, duc DE ROHAN, prince DE LÉON, depuis cardinal et archevêque d'Auch, puis de Besançon, a été admis à titre héréditaire le 23 novembre 1816. — Né le 29 février 1788; décédé le 8 février 1833; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

13. Le duc DE LUXEMBOURG, (Charles-Emmanuel-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG). — Né le 27 juin 1774; — n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

14. Le duc DE GRAMONT (Antoine-Louis-Marie). — Né le 17 ~~avril~~ 1755; décédé le 28 août 1836.

15. Le duc DE MORTEMART (Casimir-Louis-Victurnien). — Né le 20 mars 1787.

16. Le duc DE SAINT-AIGNAN (Charles-Paul-François DE BEAUVILLIER). — Né le 17 décembre 1746; décédé le 19 décembre 1828.

17. Le duc DE NOAILLES (Jean-Paul-François). — Né le 26 octobre 1739; décédé le 26 octobre 1824.

Son petit-neveu, M. Paul, duc DE NOAILLES, a été admis à titre héréditaire le 5 février 1827, en vertu d'une ordonnance du Roi du 6 janvier 1823, autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 4 janvier 1802.

18. Le duc D'AUMONT (Louis-Alexandre-Céleste). — Né le 14 août 1736; décédé le 22 août 1814.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. Voir le n° 158.

19. Le duc D'HARCOURT (Marie-François BEUVRON). — Né le 25 mai 1755; décédé le 21 novembre 1839; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

20. Le duc DE FITZ-JAMES (Édouard). — Né le 10 janvier 1776; décédé le ~~———~~; — s'est démis de la Pairie par lettre du 2 janvier 1832.

21. Le duc DE BRANCAS (Louis-Léon-Félicité LAURAGAIS). — Né le 3 juillet 1733; décédé le 8 octobre 1824.

Son neveu, M. Louis-Marie-Buphile, duc DE BRANCAS, a été admis à titre héréditaire le 12 avril 1825, en vertu d'une ordonnance du Roi du 10 décembre 1822, autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 12 mai 1772.

22. Le duc DE VALENTINOIS (Honoré-Gabriel GRIMALDI, prince DE MONACO). — Né le 13 mai 1778; décédé le 2 octobre 1841.

23. Le duc DE FLEURY (André-Hercule DE ROSSET DE ROCOZEL). — Né le ~~30 mars~~ 1770; décédé le 15 janvier 1815.

24. Le duc DE DURAS (Amédée-Bretagne MALO DE DURFORT). — Né le 5 avril 1771; décédé le 3 août 1838; s'est démis de la Pairie par lettre du 8 janvier 1832.

25. Le duc DE LA VAUGUYON (Paul-François DE QUELIN). — Né le 30 juillet 1746; décédé le 14 mars 1828[6].

26. Le duc DE PRASLIN (Charles-Reynard-Laure-Félix DE CHOISEUL). — Cette nomination a cessé d'avoir son effet par suite de l'ordonnance du

24 juillet 1815*. Nouvelle nomination, voy. ci-après n° 319.

27. Le duc DE LA ROCHEFOUCAULD (François-Alexandre-Frédéric). — Né le 11 janvier 1747; décédé le 27 mars 1827.

Son fils, M. François, duc DE LA ROCHEFOUCAULD, a été admis à titre héréditaire le 3 mai 1827. — Né le 8 septembre 1765.

28. Le duc DE CLERMONT-TONNERRE (Jules-Gaspard AYNARD). — Né le 9 août 1769; décédé le 14 avril 1837.

29. Le duc DE CHOISEUL (~~Charles~~-Antoine-Gabriel). — Né le 26 août 1760; décédé le 1er décembre 1838.

30. Le maréchal duc DE COIGNY (Marie-François-Henry DE FRANQUETOT). — Né le 28 mars 1737, décédé le 19 mai 1821.

Son petit-fils, M. Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave DE FRANQUETOT, duc DE COIGNY, a été admis à titre héréditaire le 24 juin 1821. — Né le 4 septembre 1788.

31. Le prince DE BÉNÉVENT (Charles-Maurice, duc de TALLEYRAND). — Né le 2 février 1754; décédé le 17 mai 1838.

32. Le duc DE CROÏ (Augustin-Philippe-Louis-Em-

* Cette ordonnance déclare que les membres de la Chambre des Pairs qui y sont dénommés sont considérés comme démissionaires (leur Pairie n'ayant pas encore été rendue héréditaire) et « ne font plus partie de la « Chambre. »

Nota. Tous ces Pairs, à l'exception du comte de Barral, décédé en 1816, ont été élevés de nouveau à la dignité de Pair par diverses ordonnances successivement rendues.

manuel). — Né le 3 novembre 1765; décédé le 19 octobre 1822.

33. Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce), nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance du 20 septembre 1834. — Né le 28 novembre 1785.

34. Le duc DE LAVAL-MONTMORENCY (Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph). — Né le 22 janvier 1747; décédé le 30 mars 1817.

Son fils, M. Anne-Pierre-Adrien, duc DE LAVAL-MONTMORENCY, a été admis à titre héréditaire le 18 janvier 1820. — Né le 29 octobre 1768; décédé en 1837; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

35. Le duc DE MONTMORENCY (Anne-Charles-François). — Né le 12 juillet 1768; décédé le 26 mai 1846.

36. Le duc DE BEAUMONT (Anne-Christian DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG). — Né le 15 juin 1767; décédé le 14 mars 1821.

Son fils, M. Anne-Édouard-Louis-Joseph DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de BEAUMONT, a été admis à titre héréditaire le 26 mars 1828. — Né le 9 septembre 1802; s'est démis de la Pairie par lettre du 15 novembre 1832.

37. Le duc DE LORGES (Jean-Laurent DE DURFORT CIVRAC). — Né le 7 juillet 1746; décédé le 4 octobre 1826.

Son fils, M. Guy-Émeric-Anne DE DURFORT-CIVRAC, duc de LORGES, a été admis à titre héréditaire le 30 janvier 1827. — Né le 25 juin 1767; décédé le 6 octobre 1839; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

38. Le duc DE CROÏ D'HAVRÉ (Joseph-Anne-Auguste-Maximilien) — Né le 12 octobre 1744; décédé le 14 novembre 1839; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

39. Le duc DE POLIGNAC (Armand-Jules-François). — Né le 7 juin 1745; décédé le 21 septembre 1817.

Son fils, M. Armand-Jules-Marie-Heraclius, duc DE POLIGNAC, a été admis à titre héréditaire le 22 décembre 1817. — Né le 13 janvier 1771; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

40. Le duc DE LÉVIS (Gaston-Pierre-Marc). — Né le 7 mars 1764; décédé le 15 février 1830.

41. Le duc DE MAILLÉ (Charles-François-Armand). — Né le 10 janvier 1770; décédé le 5 janvier 1837.

42. Le duc DE SAULX-TAVANNES (Charles-Marie-Casimir). — Né le 4 octobre 1769; décédé le 15 juin 1820.

Son fils, M. Royer-Gaspard-Sidoine, duc DE SAULX-TAVANNES, a été admis à titre héréditaire le 5 avril 1834. — Né le 12 juin 1806; décédé le 11 novembre 1845.

43. Le duc DE LA FORCE (Louis-Joseph NOMPAR DE CAUMONT). — Né le 22 avril 1768; décédé le 22 octobre 1838.

44. Le duc DE CASTRIES (Armand-Charles-Augustin DE LA CROIX). — Né le 23 mai 1756; décédé le 19 janvier 1842.

45. Le prince DE POIX (Philippe-Louis-Marie-An-

toine DE NOAILLES). — Né le 21 novembre 1752; décédé le 15 février 1819.

Son fils, M. Charles-Jean-Tristan-Languedoc, DE NOAILLES, duc DE MOUCHY, prince duc DE POIX, a été admis à titre héréditaire le 20 mars 1819. — Né le 14 février 1771; décédé le 2 février 1834; — s'est démis de la Pairie par lettre du 21 avril 1832.

46. Le duc DE DOUDEAUVILLE (Ambroise-Polycarpe DE LA ROCHEFOUCAULD). — Né le 2 avril 1765; décédé le 2 juin 1841; — s'est démis de la Pairie par lettre du 15 janvier 1832.

47. Le prince DE CHALAIS, (Élie-Charles DE TALLEYRAND PÉRIGORD). — Né le 4 août 1754; décédé le 31 janvier 1829.

Son fils, M. Augustin-Marie-Élie-Charles DE TALLEYRAND, duc de PÉRIGORD, a été admis à titre héréditaire le 9 avril 1829. — Né le 8 janvier 1788.

48. Le duc DE SÉRENT (Armand-Louis). — Né le 30 décembre 1736; décédé le 30 octobre 1822.

49. Le duc DE PLAISANCE (Charles-François LE BRUN). — Cette nomination a cessé d'avoir son effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815. Nouvelle nomination, voy. ci-après, n° 298. —

50. Le maréchal prince DE WAGRAM (Louis-Alexandre BERTHIER). — Né le 20 novembre 1753; décédé le 1er juin 1815.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. plus loin, n° 162.

51. Le maréchal duc DE TARENTE (Jacques-Etienne

Joseph-Alexandre MACDONALD). — Né le 17 novembre 1765; décédé le 25 septembre 1840.

52. Le maréchal duc d'ELCHINGEN (Michel NEY, prince DE LA MOSKOWA). — Né le 10 janvier 1769; décédé le 7 décembre 1815. Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 495.

53. Le maréchal duc d'ALBUFÉRA (Louis-Gabriel SUCHET); cette nomination a cessé d'avoir son effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815. Nouvelle nomination, voy. ci-après, n° 256.

54. Le maréchal duc DE CASTIGLIONE (Charles-Pierre-François AUGEREAU). — Né le 21 octobre 1757; décédé le 12 juin 1816.

55. Le maréchal marquis DE GOUVION SAINT-CYR (Laurent). — Né le 13 avril 1764; décédé le 17 mars 1830.

Son fils, M. Laurent-François, marquis DE GOUVION-SAINT-CYR, a été admis à titre héréditaire le 23 avril 1841. — Né le 30 décembre 1815.

56. Le maréchal duc DE RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis VIESSE DE MARMONT). — Né le 20 juillet 1774; — n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

57. Le maréchal duc DE REGGIO (Charles-Nicolas-OUDINOT). — Né le 25 avril 1767; décédé le 13 septembre 1847.

58. Le maréchal duc DE CONÉGLIANO (Bon-Adrien JANNOT DE MONCEY). — Cette nomination a cessé d'avoir son effet par suite de l'ordonnance du

23 juillet 1815. — Nouvelle nomination, voy. ci-après n° 266.

59. Le maréchal duc DE TRÉVISE (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph MORTIER). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815 ; est nommé de nouveau, voy. ci-après, n° 309.

60. Le comte ABRIAL (André-Joseph). — Né le 19 mars 1750 ; décédé le 13 novembre 1828.

Son fils, M. André-Pierre-Étienne, comte ABRIAL, a été admis à titre héréditaire le 14 février 1829. — Né le 5 décembre 1783 ; décédé le 26 décembre 1840.

61. Le comte DE BARRAL (Louis-Mathias), archevêque de Tours. — Né le 20 avril 1746 ; décédé le 6 juin 1816 ; avait cessé de faire partie de la Chambre par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815.

62. Le marquis DE BARTHÉLEMY (François), nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance du 14 juin 1814. — Né le 20 octobre 1747 ; décédé le 3 avril 1830.

Son petit neveu, M. Antoine-François-Xavier SAUVAIRE, marquis DE BARTHÉLEMY, a été admis à titre héréditaire le 27 septembre 1830, en vertu d'une ordonnance du Roi du 16 janvier 1828 autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 16 novembre 1800.

63. Le cardinal DE BAYANE (Alphonse-Hubert DE LATIER). — Né le 30 octobre 1739 ; décédé le 26 juillet 1818.

64. Le comte DE BEAUHARNAIS (Claude). — Né le 26 septembre 1756 ; décédé le 10 janvier 1819.

65. Le comte de Beaumont (Marc-Antoine de La Bonninière). — Né le 23 septembre 1763; décédé le 4 février 1830.

Son fils, M. Louis-Napoléon de La Bonninière, comte de Beaumont, a été admis à titre héréditaire le 6 mai 1833. — Né le 22 mars 1808.

66. Le comte Berthollet (Claude-Louis). — Né le 9 décembre 1748; décédé le 6 novembre 1822.

67. Le maréchal marquis de Beurnonville (Pierre de Riel). — Né le 10 mai 1752; décédé le 23 avril 1821.

Son ~~fils~~ est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 323.

68. Le marquis de Barbé-Marbois (François). — Né le 31 janvier 1745; décédé le 13 janvier 1837.

69. Le comte Boissy-d'Anglas (François-Antoine). — Cette nomination a cessé d'avoir effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815. Nouvelle nomination, V. ci-après, n° 164.

70. Le comte Bourlier (Jean-Baptiste), évêque d'Évreux. — Né le 1er février 1731; décédé le 30 octobre 1821.

71. Le duc de Cadore (Jean-Baptiste Nompère de Champagny). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après, n° 270.

72. Le comte de Canclaux (Jean-Baptiste-Camille). — Né le 2 août 1740; décédé le 28 décembre 1817.

73. Le comte de Casabianca (Raphaël). — Compris

dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après, n. 320.

74. Le marquis DE CHASSELOUP-LAUBAT (François). — Né le 18 août 1754; décédé le 6 octobre 1833.

75. Le comte CHOLET (François-Armand). — Né le 8 juillet 1747; décédé le 4 novembre 1826.

Son fils, M. Jules, comte CHOLET, a été admis à titre héréditaire le 4 janvier 1827. — Né le 25 mars 1798

76. Le comte CLÉMENT DE RIS (Dominique). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après, n° 315.

77. Le comte COLAUD (Claude-Sylvestre). — Né le 12 décembre 1754; décédé le 3 décembre 1819.

78. Le comte COLCHEN (Jean-Victor). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 271.

79. Le comte CORNET (Mathieu-Augustin). — Né le 19 avril 1750; décédé le 1er mai 1832.

80. Le comte CORNUDET (Joseph). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 272.

81. Le comte D'ABOVILLE (François-Marie). — Né le 23 janvier 1730; décédé le 1er novembre 1817.

Son fils, M. Augustin-Gabriel, comte D'ABOVILLE, a été admis à titre héréditaire le 27 décembre 1817. — Né le 20 mars 1774; décédé le 15 août 1820.

Le fils de ce dernier, M. Alphonse-Gabriel, comte D'ABOVILLE, a été admis à titre héréditaire le 20 juillet 1844. — Né le 28 juin 1828.

82. Le marquis D'AGUESSEAU (Henry-Cardin-Jean-Baptiste). — Né le 24 août 1752; décédé le 22 janvier 1826.

83. Le maréchal duc DE DANTZICK (François-Joseph LEFEBVRE). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 273.

84. Le comte DAVOUS (Pierre-Louis). — Né le 16 août 1749; décédé le 8 décembre 1819.

Son fils, M. François-Pierre, comte DAVOUS, a été admis à titre héréditaire le 25 janvier 1825. — Né le 30 juillet 1778; décédé le 15 avril 1842.

85. Le comte DEMONT (Joseph-Laurent). — Né le 29 septembre 1747; décédé le 5 mai 1826.

86. Le marquis DECROIX (Charles-Lidwine-Marie). — Né le 15 octobre 1760; décédé le 10 avril 1832.

87. Le comte DEDELAY-D'AGIER (Claude-Pierre). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 316.

88. Le comte DEJEAN (Jean-François-Aimé). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 278.

89. Le comte DEMBARRÈRE (Jean). — Né le 3 juillet 1747; décédé le 3 mars 1828.

90. Le comte DEPÈRE (Mathieu). — Né le 10 octobre 1746; décédé le 8 décembre 1825.

91. Le comte DESTUTT DE TRACY (Antoine-Louis-

Claude). — Né le 20 juillet 1754 ; décédé le 9 mars 1836.

92. Le comte D'HARVILLE (Louis-Auguste JUVÉNAL DES URSINS). — Né le 23 avril 1749 ; décédé le 8 mai 1815

93. Le comte D'HAUBERSART (Alexandre-Joseph-Séraphin). — Né le 18 octobre 1732 ; décédé le 16 août 1823.

Son fils, M. Alexandre-Florent-Joseph, comte D'HAUBERSART, a été admis à titre héréditaire le 17 avril 1824. — Né le 22 janvier 1771.

94. Le comte D'HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Théodore-Joseph). — Né le 27 juillet 1755 ; décédé le 30 mars 1825.

Son fils, M. Charles-Théodore-Ernest, comte D'HÉDOUVILLE, a été admis à titre héréditaire le 9 janvier 1835. — Né le 19 mai 1809.

95. Le comte DUPONT (Jean). — Né le 18 février 1737 ; décédé le 19 septembre 1819.

96. Le comte DU PUY (André-Julien). — Né le 14 juin 1754 ; décédé le 6 janvier 1832.

Son gendre, M. Alexandre-Eugène-Louis-François-Saturnin, comte D'ASTORG, a été admis à titre héréditaire le 13 mai 1834, en vertu d'une ordonnance royale en date du 28 août 1828. — Né le 5 janvier 1787.

97. Le comte EMMERY (Jean-Louis-Claude). — Né le 26 avril 1742 ; décédé le 15 juillet 1823.

Son fils, M. Jacques-Nicolas-Jeanne-Claude, comte EMMERY, a été admis à titre héréditaire le 17 avril 1824. — Né le 27 août 1783 ; décédé le 5 décembre 1839.

98. Le comte Fabre de L'Aude (Jean-Pierre). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1825; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 317.

99. Le marquis de Fontanes (Jean-Pierre-Louis). — Né le 6 mars 1760; décédé le 17 mars 1821.

100. Le marquis Garnier (Germain). — Né le 8 novembre 1754; décédé le 4 octobre 1821.

101. Le comte Gassendi (Jean-Jacques-Basilien). — Compris dans l'ordonnance de 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 318.

102. Le comte de Gouvion (Louis-Jean-Baptiste). — Né le 6 février 1752; décédé le 22 novembre 1823.

103. Le comte Herwyn de Nevèle (Pierre-Antoine). — Né le 18 septembre 1753; décédé le 16 mars 1824.

Son fils, M. Napoléon-Pierre-Marie, comte Herwyn de Nevèle, a été admis à titre héréditaire le 16 août 1831. — Né le 25 avril 1806.

104. Le marquis de Jaucourt (Arnail-François). — Né le 14 novembre 1757.

105. Le comte Journu-Aubert (Bernard). — Né le 15 mai 1745; décédé le 28 janvier 1825.

106. Le comte Klein (Dominique-Louis-Antoine). — Né le 24 janvier 1761; décédé le 2 novembre 1845.

107. Le comte Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de La Ville-sur-Illon). — Cette nomination a cessé d'avoir effet par suite de l'ordonnance du

24 juillet 1825; nouvelle nomination, V. ci-après n° 289.

108. Le comte DE LA MARTILLIÈRE (Jean FABRE). — Né le 10 mars 1732; décédé le 27 mars 1819

109. Le comte LANJUINAIS (Jean-Denis). — Né le 12 mars 1753; décédé le 13 janvier 1827.

Son fils, M. Paul-Eugène, comte LANJUINAIS, a été admis à titre héréditaire le 6 mars 1827. — Né le 6 août 1799.

110. Le marquis DE LAPLACE (Pierre-Simon). — Né le 23 mars 1749; décédé le 5 mars 1827.

Son fils, M. Charles-Émile-Pierre-Joseph, marquis DE LAPLACE, a été admis à titre héréditaire le 19 avril 1827. — Né le 5 avril 1789.

111. Le comte DE LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Charles-César DE FAY). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau V. ci-après n° 290.

112. Le comte LECOUTEULX DE CANTELEU (Jean-Barthélemy). — Né le 4 mars 1746; décédé le 18 septembre 1818.

Son fils, M. Barthélemy-Alphonse, comte LECOUTEULX DE CANTELEU, a été admis à titre héréditaire le 30 décembre 1818. — Né le 2 août 1786; s'est démis de la Pairie par lettre du 2 janvier 1832.

113. Le comte LE BRUN DE ROCHEMONT (Jean-Baptiste). — Né le 18 décembre 1736; décédé le 23 janvier 1822.

114. Le comte LE GRAND (Claude-Louis-Juste-

Alexandre). — Né le 23 février 1762 ; décédé le 9 janvier 1815.

115. Le comte LEMERCIER (Louis-Nicolas). — Né le 23 décembre 1755.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. n° 752.

116. Le comte LENOIR LAROCHE (Jean-Jacques). — Né le 29 avril 1749 ; décédé le 17 février 1825.

117. Le comte DE L'ESPINASSE (Augustin). — Né le 9 octobre 1736 ; décédé le 21 novembre 1816.

118. Le marquis DE MALEVILLE (Jacques). — Né le 19 juin 1741 ; décédé le 22 novembre 1824.

Son fils, M. Pierre-Joseph, marquis DE MALEVILLE, a été admis à titre héréditaire le 31 janvier 1825. — Né le 12 juillet 1778 ; décédé le 12 avril 1832.

Le fils de ce dernier est élevé à la dignité de Pair. V. le n° 786.

119. Le comte DE MONBADON (Laurent LA FAURIE). — Né le 15 août 1757 ; décédé le 29 décembre 1841.

120. Le comte DE MONTESQUIOU (Élisabeth-Pierre DE FEZENSAC). — Cette nomination a cessé d'avoir effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815 ; nouvelle nomination, V. ci-après n° 296.

121. Le marquis DE PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre) ; nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance du 26 mai 1821 ; vice-chancelier, par ordonnance du 24 janvier 1829 ; chancelier de France par ordonnance du 17 décembre 1829. — Né le 24 décembre

1755; décédé le 29 septembre 1840; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

122. Le comte Péré (Antoine-François). — Né le 6 septembre 1746; décédé le 9 janvier 1835.

123. Le maréchal marquis de Pérignon (Dominique-Catherine). — Né le 31 mai 1754; décédé le 25 décembre 1818.

Son fils, M. François-Henri, marquis de Pérignon, a été admis à titre héréditaire le 23 février 1819. — Né le 23 janvier 1793; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

124. Le comte de Pontécoulant (Louis-Gustave Doulcet). — Cette nomination a cessé d'avoir effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815: nouvelle nomination, V. ci-après n° 297.

125. Le comte Porcher de Richebourg (Gilles). — Né le 23 mars 1752; décédé le 10 avril 1824.

Son fils, M. Jean-Baptiste Porcher, comte de Richebourg, a été admis à titre héréditaire le 14 juin 1824. — Né le 11 décembre 1784.

126. Le comte Rampon (Antoine-Guillaume). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 305.

127. Le comte Redon (Jean-Claude). — Né le 2 mai 1738; décédé le 24 février 1825.

128. Le comte de Sainte-Suzanne (Gilles-Joseph-Martin de Bruneteau). — Né le 7 mars 1760; décédé le 26 août 1830.

Son fils, M. Joseph-Auguste-François de Bruneteau,

comte DE SAINTE-SUZANNE, a été admis à titre héréditaire le 23 septembre 1830. — Né le 18 avril 1800; s'est démis de la Pairie par lettre du 5 janvier 1832.

129. Le comte DE SAINT-VALLIER (Jean-Denis-René LACROIX). — Né le 6 octobre 1756; décédé le 13 mars 1824.

Son gendre, M. Alfred-Philibert-Victor GUIGUES DE MORETON, comte DE CHABRILLAN, a été admis à titre héréditaire le 14 juin 1827, en vertu d'une ordonnance du Roi du 23 décembre 1823. — Né le 4 octobre 1800.

130. Le comte DE SÉGUR (Louis-Philippe). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 321.

131. Le marquis DE SÉMONVILLE (Charles-Louis HUGUET); nommé Grand-Référendaire de la Chambre des Pairs par ordonnance du 4 juin 1814. — Né le 1er juillet 1759; décédé le 11 avril 1839.

132. Le maréchal comte SÉRURIER (Jean-Mathieu-Philibert). — Né le 8 décembre 1742; décédé le 21 décembre 1819.

133. Le comte SOULÈS (Jérôme). — Né le 24 août 1760; décédé le 3 octobre 1833.

134. Le comte SHÉE (Henry). — Né le 25 janvier 1739; décédé le 8 mars 1820.

Son petit-fils, M. Édouard, comte D'ALTON-SHÉE DE LIGNÈRES, a été admis à titre héréditaire le 26 janvier 1836, en vertu d'une ordonnance du Roi du 26 décembre 1815. — Né le 1er juin 1810.

135. Le comte DE TASCHER (Pierre-Jean-Alexan-

dre). — Né le 8 février 1745; décédé le 3 septembre 1822.

Son fils, M. Jean-Samuel-Ferdinand, comte DE TASCHER, a été admis à titre héréditaire le 12 février 1823. — Né le 22 décembre 1779.

136. Le comte DE THÉVENARD (Antoine-Jean-Marie). — Né le 7 décembre 1733; décédé le 9 février 1815.

137. Le comte DE VALENCE (Jean-Cyrus-Marie-Adélaïde TIMBRUNE-THIEMBRONE). — Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; est nommé de nouveau, V. ci-après n° 322.

138. Le maréchal duc DE VALMY (François-Christophe KELLERMANN). — Né le 28 mai 1735; décédé le 13 septembre 1820.

Son fils, M. François-Étienne KELLERMANN, duc DE VALMY, a été admis à titre héréditaire le 28 décembre 1820. — Né le 4 août 1770; décédé le 2 juin 1835.

139. Le comte DE VAUBOIS (Claude-Henry BELGRAND). — Né le 1er octobre 1748; décédé le 14 juillet 1839.

140. Le comte VERNIER (Théodore). — Né le 31 mars 1731; décédé le 3 février 1818.

141. Le comte DE VILLEMANZY (Jacques-Pierre ORILLARD). — Né le 5 janvier 1751; décédé le 3 septembre 1830.

142. Le comte VIMAR (Nicolas). — Né le 30 octobre 1744; décédé le 29 décembre 1829.

143. Le comte ~~DE~~ VOLNEY (Constantin-François

CHASSEBOEUF (dit Boisgirais puis Boisgirais aîné) — Né le 3 février 1757; décédé le 28 avril 1820.

144. Le maréchal marquis MAISON (Nicolas-Joseph). — Né le 19 décembre 1771; décédé le 13 février 1840.

145. Le marquis DESSOLLES (Paul-Augustin). — Né le 3 juillet 1767; décédé le 2 novembre 1828.

146. Le marquis Victor DE LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Victor-Nicolas DE FAY). — Né le 22 mai 1768; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

147. Le maréchal duc DE FELTRE (Henri-Jacques-Guillaume O'CLARKE, comte D'HUNEBOURG). — Né le 17 octobre 1765; décédé le 28 octobre 1818.

Son fils, M. Edgard CLARKE, duc DE FELTRE, comte D'HUNEBOURG, a été admis à titre héréditaire le 7 février 1825. — Né le 30 octobre 1799; — s'est démis de la Pairie par lettre du 3 janvier 1832.

148. Le comte BELLIARD (Augustin-Daniel). — Cette nomination a cessé d'avoir effet par suite de l'ordonnance du 24 juillet 1815; nouvelle nomination, V. ci-après, n° 264.

149. Le comte CURIAL (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph). — Né le 21 août 1774; décédé le 30 mai 1829.

Son fils, M. Napoléon-Joseph, comte CURIAL, a été admis à titre héréditaire le 23 mars 1825. — Né le 9 janvier 1809.

150. Le maréchal marquis DE VIOMÉNIL (Joseph-

Hyacinthe Duhoux). — Né le 22 août 1734; décédé le 5 mars 1827.

Son ~~petit-fils~~, M. René-Guillaume-Claude-François-Jean de La Tour du Pin Montauban, marquis de Soyans, a été admis à titre héréditaire le 28 mars 1827, en vertu d'une ordonnance du Roi du 23 décembre 1823. — Né le 18 janvier 1772; décédé le 14 juin 1837.

151. Le comte de Vaudreuil (Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud). — Né le 2 mars 1741; décédé le 17 janvier 1817.

Son fils, M. Charles-Philippe-Louis-Joseph-Alfred de Rigaud, comte de Vaudreuil, a été admis à titre héréditaire le 29 mars 1822. — Né le 28 octobre 1796.

152. Le bailli de Crussol (Alexandre-Emmanuel). — Né le 7 juillet 1743; décédé le 17 décembre 1815.

153. Le marquis d'Harcourt (Charles-Louis-Hector). — Né le 15 juillet 1743; décédé le ~~6~~ juin 1820.

Son fils, M. ~~André-Marie-Charles-François~~, marquis d'Harcourt, a envoyé son serment en septembre 1830. — Né le....; décédé en septembre 1831.

Le fils de ce dernier, M. Georges-Douglas-Trevor-Bernard, marquis d'Harcourt, a été admis à titre héréditaire le 9 mars 1842. — Né le ~~9 décembre~~ 1808.

154. Le marquis de Clermond-Gallerande (Charles-Georges). — Né le 30 juillet 1744; décédé le 19 avril 1823.

155. Le duc Charles de Damas (Joseph-François-

Louis-Charles-César). — Né le 28 octobre 1758; décédé le 5 mars 1829.

× NOMINATION DU 17 AOUT 1815.

156. Le marquis D'ALBERTAS (Jean-Baptiste-Suzanne). — Né le 24 mai 1747; décédé le 3 septembre 1829.

157. Le marquis D'ALIGRE (Étienne-Jean-François-Charles). — Né le 21 février 1770; décédé le 11 mai 1847.

158. Le duc D'AUMONT (Louis-Marie-Céleste). — Né le 7 septembre 1762; décédé le 9 juillet 1831.

159. Le comte Charles D'AUTICHAMP (Charles-Marie-Auguste-Joseph DE BEAUMONT). — Né le 8 août 1770; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

160. Le duc D'AVARAY (Claude-Antome DE BÉSIADE). — Né le 16 juillet 1740; décède le 25 avril 1829.

Son fils, M. Joseph-Théophile-Parfait DE BÉSIADE, duc D'AVARAY, a été admis à titre héréditaire le 23 juillet 1829. — Né le 23 octobre 1770; s'est démis de la Pairie par lettre du 8 janvier 1832.

161. Le cardinal duc DE BAUSSET (Louis-François), ancien évêque d'Alais. — Né le 14 décembre 1748; décédé le 21 juin 1824.

162. Le prince DE WAGRAM (Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph BERTHIER). — Né le 11 septembre 1810.

163. Le duc D'ISTRIE (Napoléon BESSIÈRES). — Né le 2 août 1802.

164. Le comte BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine). — Né le 8 décembre 1756; décédé le 20 octobre 1826.

Son fils, M. François-Antoine, comte BOISSY-D'ANGLAS, a été admis à titre héréditaire le 5 janvier 1827. — Né le 25 février 1781.

165. Le marquis DE BOISGELIN (Bruno-Gabriel-Paul). — Né le 26 août 1767; décédé le 3 mai 1827.

Son frère, M. Alexandre-Joseph, marquis DE BOISGELIN, a été admis à titre héréditaire le 19 mai 1827, en vertu d'une ordonnance du Roi du 1er août 1817, autorisant la transmission en ligne collatérale. — Né le 14 avril 1770; décédé le 21 juin 1831.

Le fils de ce dernier, M. Edouard-Raymond-Marie, marquis DE BOISGELIN, a été admis à titre héréditaire le 31 août 1831. — Né le 17 octobre 1801.

166. Le comte DE LA BOURDONNAYE-BLOSSAC (Charles-Esprit-Marie). — Né le 27 août 1753; décédé le 22 mai 1840; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

167. Le marquis DE BOISSY DU COUDRAY (Hilaire). — Né le 25 février 1765; décédé le 28 juin 1840.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. plus loin, n° 673.

168. Le baron BOISSEL DE MONVILLE (Thomas-Charles-Gaston). — Né le 1er août 1763; décédé le 7 avril 1832.

169. Le marquis DE BONNAY (Charles-François). — Né le 22 juin 1750; décédé le 25 mars 1825.

170. Le marquis DE BREZÉ (Henri-Évrard DE DREUX). — Né le 6 mars 1766 ; décédé le 27 janvier 1829.

Son fils, M. Scipion, marquis DE DREUX-BRÉZÉ, a été admis à titre héréditaire le 4 avril 1829. — Né le 4 décembre 1793 ; décédé le 21 novembre 1845.

171. Le comte DE BRIGODE (Louis-Marie-Joseph). — Né le 21 octobre 1776 ; décédé le 22 septembre 1827.

172. Le duc DE BLACAS D'AULPS (Pierre-Louis-Jean-Casimir). — Né le 10 janvier 1771 ; décédé à Vienne en novembre 1839 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

173. Le prince duc DE BAUFFREMONT (Alexandre-Emmanuel-Louis). — Né le 27 avril 1773 ; décédé le 22 décembre 1833.

174. Le maréchal duc DE BELLUNE (Claude-Victor Perrin). — Né le 6 décembre 1766 ; décédé le 1er mars 1841.

175. Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE (Aimé-Marie-Gaspard, aujourd'hui duc DE CLERMONT-TONNERRE). — Né le 27 novembre 1779 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

176. Le duc DE CAYLUS (Joseph-Louis-Robert DE LIGNERAC). — Né le 30 janvier 1764 ; décédé le 2 juillet 1823.

177. Le comte DU CAYLA (Achille-Pierre-Antoine DE RASCHI). — Né le 17 février 1775.

178. Le marquis DE CASTELLANE (Boniface-Louis-

André). — Né le 4 août 1758; décédé le 21 février 1837.

179. (1) Le vicomte DE CHATEAUBRIAND (François-~~Auguste~~). — Né le 4 ~~octobre~~ 1771; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

180. Le comte DE CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste). — Né le 29 septembre 1752; décédé le ~~22~~ juin 1817.

Son fils, M. Antoine-Louis-Octave, comte DE CHOISEUL-GOUFFIER, a été admis à titre héréditaire le 13 mars 1819. — Né le 13 décembre 1773; décédé le 4 novembre 1840.

181. Le comte DE CONTADES (Érasme-Gaspard). — Né le 12 mars 1758; décédé le 9 novembre 1834.

182. Le duc DE CRILLON (François-Félix-Dorothée BERTHON DES BALBES). — Né le 22 juillet 1748; décédé le 27 janvier 1820.

Son fils, M. Marie-Girard-Louis-Félix-Rodrigues BERTHON DES BALBES, duc DE CRILLON, a été admis à titre héréditaire le 26 février 1820. — Né le 15 décembre 1782.

183. Le duc DE CARAMAN (Louis-Charles-Victor). — Né le 24 décembre 1762; décédé le 25 décembre 1839.

184. Le marquis DE CHABANNES (Jean-Baptiste-Marie). — Né le 27 décembre 1770; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

185. Le comte DE LA CHATRE (Claude-Louis). — Né le 30 septembre 1745; décédé le 13 juillet 1824.

186. Le comte COMPANS (Jean-Dominique). — Né le 26 juin 1769 ; décédé le 10 novembre 1845.

187. Le comte DE DURFORT (Étienne-Narcisse). — Né le 3 octobre 1753 ; décédé le 2 mars 1839.

188. Le vicomte DAMBRAY (Charles-Emmanuel-Henry). — Né le 21 janvier 1785 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

189. Le duc DE DAMAS-CRUX (Étienne-Charles). — Né le 10 février 1754 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830. — 29 mai 1846

190. Le comte D'ANDIGNÉ (Louis-Marie-Auguste-Fortuné DE LA BLANCHAYE). — Né le 12 janvier 1765 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830. —

M. Henri-Marie-Léon, vicomte D'ANDIGNÉ, fils du précédent, a été admis, le 11 février 1847, au lieu et place de son père.

191. Le duc DE DALBERG (Émerick-Joseph-Wolfgang-Héribert). — Né le 31 mai 1773 ; décédé le 27 avril 1833.

192. Le marquis D'ECQUEVILLY (Armand-François HENNEQUIN). — Né le 1er octobre 1747 ; décédé le 19 septembre 1830.

Son neveu, M. ~~Armand-François~~, marquis D'ECQUEVILLY, appelé par une ordonnance du Roi du 27 janvier 1821, à recueillir héréditairement la Pairie, a adressé ses titres à la Chambre le 6 novembre 1830.

Ces titres ont été l'objet d'un rapport qui n'a pas été discuté.

193. Le comte D'ESCARS (François-Nicolas-~~Pierre~~

PERUSSE). — Né le 12 mars 1759; décédé le 30 décembre 1822.

Son fils, M. Amédée-François-Régis, duc D'ESCARS, a été admis à titre héréditaire le 12 février 1823. — Né le 30 septembre 1790; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

194. Le comte FERRAND (Antoine-François-Claude). — Né le 4 juillet 1751; décédé le 17 janvier 1825.

195. Le marquis DE FRONDEVILLE (Thomas-Louis-César-Lambert). — Né le 18 novembre 1758; décédé le 17 juin 1816.

196. Le comte DE LA FERONNAYS (Auguste-Pierre-Marie FERRON). — Né le 4 décembre 1777; décédé le ...; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830

197. Le comte DE GAND (Guillaume-Louis-Camille). — Né le 26 août 1751; décédé le 9 juin 1818.

198. Le marquis DE BIRON (Armand-Charles-Louis DE GONTAUT). — Né le 11 septembre 1771.

199. Le marquis DE LA GUICHE (Louis-Henri-Casimir). — Né le 4 décembre 1777; décédé le 16 mai 1843.

200. Le marquis DE GRAVE (Pierre-Marie). — Né le 27 septembre 1755; décédé le 16 janvier 1823.

201. Le vice-amiral comte GANTHEAUME (Honoré). — Né le 13 avril 1755; décédé le 28 septembre 1818.

202. Le comte D'HAUSSONVILLE (Charles-Louis-

Bernard DE CLÉRON). — Né le 1er novembre 1770; décédé le 1er novembre 1846.

205. Le marquis D'HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné). — Né le 14 avril 1756; décédé le 1er avril 1829.

Son gendre, M. Louis-Marie-Félix-Prosper BERTON-DES-BALBES, marquis DE CRILLON, a été admis à titre héréditaire le 11 juillet 1829, en vertu d'une ordonnance du Roi en date du 28 août 1828. — Né le 30 juillet 1784.

204. Le marquis DE JUIGNÉ (Charles-Marie LECLERC). — Né le 10 mai 1764; décédé le 11 janvier 1826.

Son fils, M. Jacques-Marie-Anatole LECLERC, marquis DE JUIGNÉ, a été admis à titre héréditaire le 13 mars 1826. — Né le 25 juillet 1788; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

205. Le marquis DE LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard). — Né le 5 mars 1751; décédé le 11 mars 1830.

Son gendre, M. Henry-Raymond PATRON D'AUX DE LESCOUT, marquis D'AUX-LALLY, a été admis à titre héréditaire le 13 novembre 1830, en vertu d'une ordonnance royale du 13 décembre 1815. — Né le 31 août 1782.

206. Le duc DE MONTÉBELLO (Napoléon LANNES). — Né le 30 juillet 1801.

207. Le marquis DE LOUVOIS (Auguste-Michel-Félicité LE TELLIER DE LOUVRÉ). — Né le 3 décembre 1783; décédé le 3 avril 1844.

208. Le vicomte Christian DE LAMOIGNON (Anne-

Pierre-Chrétien). — Né le 16 juin 1770 ; décédé le 21 mars 1827.

Son gendre, M. Adolphe-Louis-Marie, vicomte DE SÉGUR-LAMOIGNON, a été admis à titre héréditaire le 17 mai 1828, en vertu d'une ordonnance royale du 23 décembre 1823. — Né le 10 août 1800.

209. Le marquis DE LA TOUR DU PIN GOUVERNET (Frédéric-Séraphin). — Né le 6 janvier 1759 ; décédé le 26 février 1837 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

210. Le maréchal marquis DE LAURISTON (Jacques-Alexandre LAW). — Né le 1er février 1768 ; décédé le 11 juin 1828.

Son fils, M. Auguste-Jean-Alexandre LAW, marquis DE LAURISTON, a été admis à titre héréditaire le 14 février 1829. — Né le 30 octobre 1790.

211. Le comte DE MACHAULT D'HARNOUVILLE (Charles-Henri-Louis). — Né le 22 avril 1747 ; décédé le 23 février 1830.

212. Le marquis DE MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor DE ROCHECHOUART). — Né le 28 octobre 1753 ; décédé le 16 janvier 1823.

Son fils, M. Victor-Louis-Victurnien DE ROCHECHOUART, marquis DE MORTEMART, a été admis à titre héréditaire le 25 avril 1823. — Né le 12 août 1780 ; décédé le 28 janvier 1834.

213. Le comte MOLÉ (Mathieu-Louis). — Né le 24 janvier 1781.

214. Le marquis DE MATHAN (Georges). — Né le 18 août 1771 ; décédé le 27 juillet 1840.

215. Le comte DE MAILLY (Adrien-Augustin-Amaric). — Né le 19 février 1792; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

216. Le duc Mathieu DE MONTMORENCY (Mathieu-Jean-Félicité DE LAVAL). — Né le 10 juillet 1767; décédé le 24 mars 1826.

217. Le marquis DE MUN (Jean-Antoine-Claude-Adrien). — Né le 19 décembre 1773; décédé le 25 avril 1843.

218. Le comte DU MUY (Jean-Baptiste-Louis-Philippe DE FÉLIX). — Né le 25 décembre 1751; décédé le 3 juin 1820.

219. Le comte MONNIER (Jean-Charles). — Né le 22 mars 1758; décédé le 30 janvier 1816.

220. Le comte DE SAINTE-MAURE-MONTAUSIER (Louis-Auguste-Marie-César). — Né le 7 mai 1774; décédé en décembre 1834; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

221. L'abbé duc DE MONTESQUIOU (François-Xavier-Marc-Antoine FEZENSAC). — Né le 13 août 1756; décédé le 6 février 1832.

222. Le marquis DE NICOLAÏ (Aimard-Charles-Marie-Théodore). — Né le 31 juillet 1782; décédé le....; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

223. Le comte DE NOÉ (Louis-Pantaléon). — Né en 1731; décédé le 26 février 1816.

Son fils, M. Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, comte DE NOÉ, a été admis à titre héréditaire le 9 avril 1816. — Né le 28 octobre 1777.

224. Le duc DE NARBONNE-PELET (Raymond-Jacques-Marie). — Né le 24 juin 1771; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

225. Le marquis D'ORVILLIERS (Jean-Louis TOURTEAU TORTOREL). — Né le 28 janvier 1759; décédé le 30 avril 1832.

226. Le marquis D'OSMOND (René-Eustache). — Né le 17 décembre 1751; décédé le 22 février 1838.

227. Le prince DE POLIGNAC (Auguste-Jules-Armand-Marie). — Né le 14 mai 1780; décédé le [illegible]; avait cessé de faire partie de la Chambre en 1830.

228. Le marquis DE RAIGECOURT (Anne-Bernard-Antoine GOURNAY). — Né le 10 février 1763; décédé le 19 décembre 1833.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 748.

229. Le baron DE LA ROCHEFOUCAULD (Jean). — Né le 27 juin 1757; décédé le 1er février 1834.

230. Le marquis DE ROUGÉ (Bonabe-Louis-Victurnien-Alexis). — Né le 31 janvier 1778; décédé en décembre 1835; s'est démis de la Pairie par lettre du 5 janvier 1832.

231. Le marquis DE LA ROCHE-JACQUELEIN (Henry-Georges-Auguste DU VERGIER). — Né le 28 septembre 1805; n'était pas encore reçu en 1830 et n'a pas satisfait à la loi du 31 août de cette année.

232. Le comte RICARD (Étienne-Pierre-Silvestre).

— Né le 31 décembre 1771; décédé le 6 novembre 1843.

233. Le duc DE RIVIÈRE (Charles-François). — Né le 17 décembre 1763; décédé le 21 avril 1828.

234. Le comte DE LA ROCHE-AYMON (Antoine-Charles-Étienne-Paul). — Né le 28 février 1772.

235. Le comte DE SAINT-ROMAN (Alexis-Jacques DE SERRE). — Né le 13 mai 1770; décédé en avril 1835; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

236. Le comte DE REUILLY; ne s'est pas présenté pour prendre séance.

237. Le marquis DE ROSANBO (Louis LEPELETIER). — Né le 23 juin 1777; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

238. Le duc DE SABRAN (Elzéar-Louis-Zozime). — Né le 3 janvier 1764; décédé le 22 janvier 1847.

239. Le comte DE SÈZE (Raymond). — Né le 26 septembre 1748; décédé le 2 mai 1828.

Son fils, M. Étienne-Romain, comte DE SÈZE, a été admis à titre héréditaire le 9 juillet 1828. — Né le 27 octobre 1780; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

240. Le baron SÉGUIER (Antoine-Jean-Mathieu). — Nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance royale du 27 août 1830; né le 21 septembre 1768.

241. Le comte DE SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (Pierre-Marie). — Né le 20 février 1753; décédé le 8 mars 1821.

242. Le marquis DE LA SUZE (Louis-François CHAMILLART). — Né le 15 juillet 1751 ; décédé le... ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

243. Le comte DE SAINT-PRIEST (François-Emmanuel DE GUIGNARD). — Né le 18 mars 1735 ; décédé le 26 février 1821.

Son fils, M. Emmanuel-Charles DE GUIGNARD, comte DE SAINT-PRIEST, a été admis à titre héréditaire le 28 juin 1822. — Né le 29 septembre 1782.

Le fils de ce dernier est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 716.

244. Le marquis DE TALARU (Louis-Justin-Marie). — Né à Paris, le 1er septembre 1769.

245. Le comte Auguste DE TALLEYRAND (Augustin-Louis). — Né le 10 février 1770 ; décédé le 20 octobre 1832 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

M. Ernest, comte DE TALLEYRAND, fils du précédent, a été admis aux lieu et place de son père le 23 juillet 1847. — Né le 17 mars 1807.

246. Le marquis DE VENCE (Pierre-Paul-Ours HÉLION DE VILLENEUVE). — Né le 29 juin 1759 ; décédé le 9 septembre 1819.

Son fils, M. Clément-Louis HÉLION DE VILLENEUVE, marquis DE VENCE, a été admis à titre héréditaire le 21 février 1820. — Né le 11 février 1783 ; décédé le 9 février 1834.

247. Le marquis DE VIBRAYE (Anne-Victor-Denis HURAULT). — Né le 8 octobre 1768 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

248. Le marquis Olivier DE VÉRAC (Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier DE SAINT-GEORGES). — Né le 1er août 1768.

249. Le vicomte DE MOREL-VINDÉ (Charles-Gilbert Morel). — Né le 20 janvier 1759; décédé le 19 décembre 1842.

NOMINATION DU 17 SEPTEMBRE 1815.

250. Le comte LYNCH (Jean-Baptiste). — Né le 4 juin 1749; décédé le 15 août 1835.

NOMINATION DU 20 AVRIL 1816.

251. Le comte CORTOIS DE PRESSIGNY (Gabriel), ancien évêque de Saint-Malo, depuis archevêque de Besançon. — Né le 11 décembre 1745; décédé le 2 mai 1823.

NOMINATION DU 10 JUILLET 1816.

252. Le duc DE MASSA (Nicolas-François-Sylvestre REGNIER). — Né le 31 décembre 1783.

NOMINATION DU 25 JUIN 1817.

253. Le comte DUBOUCHAGE (François-Joseph DE GRALET). — Né le 1er avril 1749; décédé le 12 avril 1821.

NOMINATION DU 31 JANVIER 1818.

254. Le duc DECAZES (Élie), nommé Grand-Référendaire de la Chambre des Pairs par ordonnance royale du 20 septembre 1834. — Né le 28 septembre 1780.

255. Le comte DE GREFFULHE (Jean-Henri-Louis). — Né le 21 mai 1774; décédé le 23 février 1820.

Son fils, M. Louis-Charles, comte DE GREFFULHE, a été admis à titre héréditaire le 16 avril 1839. — Né le 9 février 1814,

NOMINATION DU 5 MARS 1819.

256. Le maréchal duc D'ALBUFÉRA (Louis-Gabriel SUCHET). — Né le 2 mars 1772; décédé le 3 janvier 1826.

Son fils, M. Louis-Napoléon SUCHET, duc D'ALBUFÉRA, a été admis à titre héréditaire le 2 juin 1838. — Né le 23 mai 1813.

257. Le marquis D'ANGOSSE (Pierre-Constant-Charles-Joseph). — Né le 5 octobre 1774; décédé le 20 décembre 1835.

258. Le comte D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire). — Né le 28 août 1782.

259. Le marquis D'ARAGON (Jean-Louis-Henri DE BANCALIS DE MAUREL). — Né le 5 août 1763; décédé le 6 janvier 1848.

260. Le marquis D'ARAMON (Pierre-Philippe-Antoine DE SAUVAN). — Né le 11 mars 1768.

261. Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE). — Né le 10 juin 1782.

262. Le comte BEKER (Nicolas-Léonard)(1). — Né le 14 janvier 1770; décédé le 8 novembre 1840.

263. Le comte DE BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie), nommé Vice-président de la Chambre des Pairs, par ordonnance royale du

2 avril 1835). — Né le 31 octobre 1783; décédé le 23 janvier 1844.

264. Le comte BELLIARD (Augustin-Daniel). — Né le 25 mai 1769; décédé le 28 janvier 1832.

265. Le comte Raymond DE BERENGER (Antoine-Raymond). — Né le 20 novembre 1774.

266. Le maréchal duc DE CONÉGLIANO (Bon-Adrien JANNOT DE MONCEY). — Né le 31 juillet 1754; décédé le 20 avril 1842.

267. Le comte CLAPARÈDE (Michel-Marie). — Né le 28 août 1770; décédé le 23 octobre 1842.

268. Le comte CHAPTAL (Jean-Antoine). — Né le 5 juin 1756; décédé le 29 juillet 1832.

269. Le marquis DE CATELLAN (Jean-Antoine DE CAUMONT). — Né le 11 avril 1759; décédé le 13 avril 1838.

270. Le duc DE CADORE (Jean-Baptiste NOMPÈRE DE CHAMPAGNY). — Né le 4 août 1756; décédé le 3 juillet 1834.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 582.

271. Le comte COLCHEN (Jean-Victor). — Né le 5 novembre 1752; décédé le 21 juillet 1830.

272. Le comte CORNUDET (Joseph). — Né le 15 septembre 1755; décédé le 13 septembre 1834.

273. Le maréchal duc DE DANTZICK (François-Joseph LEFEVRE). — Né le 25 octobre 1755; décédé le ~~25~~ septembre 1820.

274. Le comte DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno). — Né le 12 janvier 1767; décédé le 5 septembre 1829. Son fils, M. Napoléon, comte DARU, a été admis à titre héréditaire le 2 janvier 1833. — Né le 11 juin 1807.

275. Le baron DUBRETON (Jean-Louis). — Né le 18 janvier 1773.

276. Le vicomte DIGEON (Alexandre-Élisabeth-Michel). — Né le 26 juin 1771; décédé le 2 août 1826.

277. Le comte D'ARJUZON (Gabriel-Thomas-Marie). — Né le 1er février 1761; s'est démis de la Pairie par lettre du 8 janvier 1832.

278 Le comte DEJEAN (Jean-François-Aimé). — Né le 6 octobre 1749; décédé le 12 mai 1824. Son fils, M. Pierre-François-Marie-Auguste, comte DEJEAN, a été admis à titre héréditaire le 14 juin 1824. — Né le 10 août 1780; décédé le 17 mars 1845.(2)

279. Le marquis DE DAMPIERRE (Jacques-Pierre-Picot). — Né le 29 juin 1779.

280. Le maréchal prince duc D'ECKMUHL (Louis-Nicolas DAVOUST). — Né le 10 mai 1770; décédé le 1er juin 1823. Son fils, M. Napoléon-Louis DAVOUST, prince duc D'ECKMUHL, a été admis à titre héréditaire le 29 mars 1836. — Né le 9 janvier 1811.

281. Le duc D'ESCLIGNAC (Henri-Thomas-Charles DE PREYSSAC FEZENSAC DE MARESTANG D'ONNESSAN). — Né le 14 septembre 1753; décédé le 2 septembre 1827.

282. Le comte Germain de Montforton (Auguste-Jean). — Né le 8 décembre 1786; décédé le 26 avril 1821.

Son fils, M. Louis-Auguste-Constance-Albert, comte Germain de Momtforton, a été admis à titre héréditaire le 13 janvier 1842. — Né le 5 août 1815.

283. Le comte de Germiny (Henri-Charles Le Bègue). — Né le 26 juillet 1778; décédé le 17 mars 1843.

284. Le comte de Gramont-d'Aster (Antoine-Louis-Raymond-Geneviève). — Né le 24 juillet 1787; décédé le 27 juillet 1825.

Son fils, M. Antoine-Eugène-Amable-Stanislas, comte de Gramont-d'Aster, a été admis à titre héréditaire le 16 avril 1839. — Né le 8 mars 1814.

285. Le comte Félix d'Hunolstein (Félix-Philippe-Charles). — Né le 22 avril 1778; décédé le 19 octobre 1838.

286. Le comte de Houdetot (Frédéric-Christophe). — Né le 16 mai 1778.

287. Le maréchal comte Jourdan (Jean-Baptiste). — Né le 29 avril 1762; décédé le 23 novembre 1833.

288. Le comte de Laforest (Antoine-René-Charles-Mathurin). — Né le 8 août 1756; décédé le 2 août 1846.

289. Le comte de Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de La Ville-sur-illon). — Né le 26 décembre 1756; décédé le 6 octobre 1825.

DE LA PAIRIE.

290. Le comte DE LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Charles-César DE FAY). — Né le 11 février 1756; décédé le 28 mai 1831.

Son fils, M. Just-Pons-Florimond DE FAY, marquis DE LA TOUR-MAUBOURG a été admis à titre héréditaire le 16 août 1831. — Né le 9 octobre 1781; décédé le 23 mai 1837.

291. Le comte DE MONTALEMBERT (René-Marc-Marie-Anne). — Né le 10 juillet 1777; décédé le 21 juin 1831.

Son fils, M. Charles-Forbes, comte DE MONTALEMBERT, a été admis à titre héréditaire le 14 mai 1835. — Né le 15 avril 1810.

292. Le comte DE LA REDORTE (David-Maurice-Joseph, MATHIEU). — Né le 20 février 1768; décédé le 1er mars 1833.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 694.

293. Le baron MOUNIER (Claude-Philippe-Édouard). — Né le 2 décembre 1784; décédé le 11 mai 1843.

294. Le comte DE MONTALIVET (Jean-Pierre BACHASSON). — Né le 5 juillet 1766; décédé le 22 janvier 1823.

Son fils, M Marthe-Camille BACHASSON, comte DE MONTALIVET, a été admis à titre héréditaire le 12 mai 1826. — Né le 24 avril 1801.

295. Le comte DE MARESCOT (Armand-Samuel). — Né le 1er mars 1758; décédé le 4 novembre 1832.

296. Le comte DE MONTESQUIOU (Élisabeth-Pierre

DE FEZENSAC). — Né le 30 septembre 1764 ; décédé le 4 août 1834.

297. Le comte DE PONTÉCOULANT (Louis-Gustave DOULCET). — Né le 26 novembre 1764.

298. Le duc DE PLAISANCE (Charles-François LE BRUN). — Né le 19 mars 1739 ; décédé le 16 juin 1824.

Son fils, M. Anne-Charles LE BRUN, duc DE PLAISANCE, a été admis à titre héréditaire le 16 juillet 1824. — Né le 28 décembre 1775.

299. Le marquis DE PANGE (Marie-Jacques-Thomas). — Né le 29 août 1770.

300. Le comte PELET DE LA LOZÈRE (Jean). — Né le 23 février 1759 ; décédé le 26 janvier 1842.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 644.

301. Le comte PORTALIS (Joseph-Marie) ; nommé Vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance royale du 20 septembre 1834. — Né le 19 février 1778.

302. Le maréchal comte REILLE (Honoré-Charles-Michel-Joseph)(1). — Né le 1er septembre 1775.

303. Le comte RUTY (Charles-Étienne-François). — Né le 4 novembre 1774 ; décédé le 24 avril 1828.

Son fils, M. Anatole-Marie-Théodore, comte RUTY, a été admis à titre héréditaire le 31 mars 1847. — Né le 25 février 1822.

304. Le comte RAPP (Jean). — Né le 27 avril 1771 ; décédé le 8 novembre 1821.

(1) 12 [illegible] 1814

305. Le comte RAMPON (Antoine-Guillaume). — Né le 16 mars 1759; décédé le 2 mars 1842.

306. Le comte DE SPARRE (Louis-Ernest-Joseph). — Né le 8 juillet 1780; décédé le 9 juillet 1845.

307. Le marquis DE SAINT-SIMON (Henri-Jean-Victor). — Né le 12 février 1782.

308. Le comte DE SUSSY (Jean-Baptiste COLLIN). — Né le 1er janvier 1750; décédé le 7 juillet 1826.

Son fils, M. Jean-Baptiste-Henri COLLIN, comte DE SUSSY, a été admis à titre héréditaire le 3 janvier 1827. — Né le 24 mars 1776; décédé le 17 avril 1837.

309. Le maréchal duc DE TRÉVISE (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph MORTIER). — Né le 13 février 1768; décédé le 28 juillet 1835.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 726.

310. Le marquis DE TALHOUET (Auguste-Frédéric-BONAMOUR). — Né le 8 avril 1788; décédé le 12 janvier 1842.

311. L'amiral comte TRUGUET (Laurent-Jean-François). — Né le 10 janvier 1752; décédé le 26 décembre 1839.

312. Le vice-amiral comte VERHUELL (Charles-Henry). — Né le 11 février 1764; décédé le 25 octobre 1845.

313. Le comte DE LA VILLEGONTIER (Louis-Spiridion FRAIN). — Né le 25 novembre 1776.

314. Le comte DE SAINTE-AULAIRE (Joseph BEAU-

POIL). — Né le 19 mars 1758 ; décédé le 19 février 1829.

Son fils, M. Louis-Clair BEAUPOIL, comte DE SAINTE-AULAIRE, a été admis à titre héréditaire le 9 avril 1829.

— Né le 9 avril 1778.

NOMINATION DU 19 NOVEMBRE 1819.

315. Le comte CLÉMENT DE RIS (Dominique). — Né le 1er février 1750 ; décédé le 22 octobre 1827.

Son fils, M. Athanase-Louis-Marie, comte CLÉMENT DE RIS, a été admis à titre héréditaire le 26 mars 1828.

— Né le 29 juin 1782 ; décédé le 28 octobre 1837.

316. Le comte DÉDELAY-D'AGIER (Claude-Pierre). — Né le 25 décembre 1750 ; décédé le 4 août 1827.

317. Le comte FABRE DE L'AUDE (Jean-Pierre). — Né le 8 décembre 1735 ; décédé le 6 juillet 1832.

318. Le comte GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien). — Né le 18 décembre 1748 ; décédé le 14 décembre 1828.

319. Le duc DE PRASLIN (Charles-Raymond-Laure-Félix DE CHOISEUL) — Né le 24 mars 1778 ; décédé le 28 juin 1841.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 721.

320. Le comte DE CASA-BIANCA (Raphaël). — Né le 27 novembre 1738 ; décédé le 28 novembre 1825.

321. Le comte DE SÉGUR (Louis-Philippe). — Né le 10 septembre 1753; décédé le 27 août 1830.

Son petit-fils, M. Henri-Raymond-Eugène, comte DE SÉGUR, a été admis à titre héréditaire le 9 septembre 1830. — Né le 15 février 1798.

322. Le comte DE VALENCE (Jean-Cyrus-Marie-Adélaïde TIMBRUNE THIEMBRONE). — Né le 22 septembre 1757; décédé le 4 février 1822.

NOMINATION DU 24 AVRIL 1821.

323. Le baron DE BEURNONVILLE (Étienne-Martin). — Né le 11 juillet 1789; s'est démis de la Pairie par lettre du 5 janvier 1832.

NOMINATION DU 4 AOUT 1821.

324. Le comte DE BERNIS (Pierre-François), archevêque de Rouen. — Né le 29 novembre 1752; décédé le 4 février 1823.

325. Le comte DAVIAU DU BOIS DE SANZAY (Charles-François), archevêque de Bordeaux. — Né le 7 août 1736; décédé le 11 juillet 1826.

NOMINATION DU 24 SEPTEMBRE 1821.

326. Le duc PASQUIER (Étienne-Denis), nommé Président de la Chambre des Pairs par ordonnance du 3 août 1830, Chancelier de France par ordonnance du 27 mai 1837. — Né le 21 avril 1767.

NOMINATION DU 25 OCTOBRE 1821.

327. Le comte Siméon (Joseph-Jérôme). — Né le 30 septembre 1749; décédé le 30 janvier 1842. Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. plus loin, n° 605.

NOMINATION DU 13 DÉCEMBRE 1821.

328. Le baron Portal (Pierre-Barthélemy). — Né le 31 octobre 1765; décédé le 11 janvier 1845.

329. Le comte Roy (Antoine). — Né le 5 mars 1764; décédé le 4 avril 1847.

NOMINATION DU 31 OCTOBRE 1822.

330. Le comte du Chilleau (Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix), archevêque de Tours. — Né le 7 octobre 1735; décédé le 26 novembre 1824.

331. Le cardinal duc de La Fare (Anne-Louis-Henri), archevêque de Sens. — Né le 8 septembre 1752; décédé le 10 décembre 1829.

332. Le comte de Coucy (Jean-Charles), archevêque de Reims. — Né le 25 septembre 1746; décédé le 9 mars 1824.

333. Le comte de Quélen (Hyacinthe-Louis), archevêque de Paris. — Né le 8 octobre 1778; décédé le 31 décembre 1839; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

334. Le comte de Boulogne (Étienne-Antoine), évêque de Troyes. — Né le 27 décembre 1752; décédé le 12 mai 1825.

335. Le cardinal duc DE LATIL (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine), alors évêque de Chartres, depuis archevêque de Reims. — Né le 6 mars 1761; décédé en décembre 1839; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

336. Le cardinal prince DE CROÏ (Gustave-Maximilien-Juste), alors évêque de Strasbourg, depuis archevêque de Rouen. — Né le 12 septembre 1772; décédé le ...; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

337. Le comte FRAYSSINOUS (Denis-Antoine-Luc), évêque d'Hermopolis. — Né le 9 mai 1765; décédé le 12 décembre 1841; n'a point satisfait à la loi du 31 août 1830.

NOMINATION DU 12 FÉVRIER 1823.

338. Le comte DE LA GARDE (Auguste-Marie-Balthazard-Charles PELLETIER). — Né le 20 avril 1780; décédé le 5 avril 1834.

NOMINATION DU 9 OCTOBRE 1823.

339. Le maréchal comte MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph). — Né le 7 mars 1770.

340. Le comte GUILLEMINOT (Armand-Charles). — Né le 2 mars 1774; décédé le 14 mars 1840.

341. Le comte BOURKE (Jean-Raymond-Charles). — Né le 12 août 1772; décédé le 29 août 1847.

342. Le comte DE BOURMONT (Louis-Auguste-Victor DEGHAISNE), nommé maréchal de France par ordonnance du 14 juillet 1830. — Né le 2 septem-

bre 1773; décédé le 27 octobre 1846; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

343. Le baron DE DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxime). — Né le 30 septembre 1785; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

NOMINATION DU 23 DÉCEMBRE 1823.

344. Le comte FRÈRE DE VILLEFRANCON (Paul-Ambroise), archevêque de Besançon. — Né le 20 juin 1754; décédé le 27 mars 1828.

345. Le comte DE VICHY (Roch-Étienne), évêque d'Autun. — Né le 7 juillet 1753; décédé le 3 avril 1829.

346. Le baron DE GLANDEVÈS (Georges-François-Pierre). — Né le 28 avril 1768; s'est démis de la Pairie par lettre du 9 janvier 1832.

347. Le comte DE PUYSÉGUR (Pierre-Gaspard-Herculin). — Né le 8 août 1769.

348. Le maréchal vicomte DODE DE LA BRUNERIE (Guillaume). — Né le 30 avril 1775.

(1) **349.** Le vicomte D'AGOULT (Antoine-Jean). — Né le 22 novembre 1750; décédé le 9 avril 1828.

350. Le comte DE MESNARD (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre). — Né le 18 septembre 1769; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

351. Le comte DE BOURBON-BUSSET (François-Louis-Joseph). — Né le 4 février 1782; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

352. Le marquis DE JUIGNÉ (Charles-Marie-Le-

clerc). — Né le 10 mai 1764; décédé le 11 janvier 1826.

Son fils, M. Jacques-Marie-Anatole Leclerc, marquis de Juigné, a été admis à titre héréditaire le 13 mars 1826. — Né le 25 juillet 1788; décédé le 1er avril 1845; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

353. Le vicomte Dubouchage (Gabriel). — Né le 8 juin 1777.

354. Le baron de Charette (Athanase-Charles-Marin). — Né le 14 janvier 1796; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

355. Le marquis de Coislin (Pierre-Louis du Cambout). — Né le 12 février 1769; décédé le 9 juillet 1837.

356. Le comte de Tournon (Philippe-Camille-Marcellin-Casimir de Simiane). — Né le 23 juin 1778; décédé le 18 juin 1833.

357. Le comte de Breteuil (Achille-Charles-Stanislas-Émile Le Tonnellier). — Né le 29 mars 1781.

358. Le marquis de Bethisy (Richard-Henri-Charles). — Né le 9 août 1770; décédé le 5 octobre 1827.

Son fils, M. Alfred-Charles-Gaston, marquis de Bethisy, a été admis à titre héréditaire le 8 janvier 1846. — Né le 10 mars 1815.

359. Le comte Chabrol de Crouzol (Christophe). — Né le 16 novembre 1771; décédé le 7 octobre 1836.

360. Le comte d'Orglandes (Nicolas-François-

Camille-Dominique). — Né le 10 février 1767 ; s'est démis de la Pairie par lettre du 5 janvier 1832.

361. Le comte DE CHASTELLUX (César-Laurent). — Né le 14 février 1780 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

362. Le marquis DE VILLEFRANCHE (Joseph-Guy-Louis-Hercule-Dominique de TULLE). — Né le 25 septembre 1768 ; décédé en novembre 1847 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

363. Le vicomte LAINÉ (Joseph-Louis-Joachim). — Né le 11 novembre 1767 ; décédé le 17 décembre 1835.

364. Le vicomte DE BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise). — Né le 2 octobre 1754 ; décédé le 23 novembre 1840 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

365. Le comte DE VOGUÉ (Louis-François-Charles-Florimond). — Né le 25 août 1769 ; décédé le 22 mai 1839.

366. Le comte DE MARCELLUS (Marie-Louis-Auguste DE MARTIN-DU-TYRAC). — Né le 2 février 1776 ; décédé le..... ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

367. Le comte Florian DE KERGORLAY (Louis-Florian-Paul). — Né le 26 avril 1769 ; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

368. Le marquis DE RASTIGNAC (Pierre-Jean-Julie DE CHAPT). — Né le 7 juillet 1769 ; décédé le 21 octobre 1833.

369. Le marquis DE COURTARVEL-PÉZÉ (Claude-Réné-César). — Né le 1er avril 1761;

370. Le comte D'AMBRUGEAC (Louis-Alexandre-Marie DE VALON). — Né le 7 octobre 1771; décédé le 25 mars 1844.

NOMINATION DU 20 MARS 1824.

371. Le comte DE FONTENAY (Jean-Marie), archevêque de Bourges. — Né le 11 mars 1755; décédé le 13 octobre 1824.

NOMINATION DU 5 DÉCEMBRE 1824*.

372. * Le comte DE VILLELE (Guillaume-Aubin, archevêque de Bourges). — Né le 12 février 1770; décédé le ...; n'a pas satisfait à la loi du 31 août 1830.

373. * Le comte SALMON DU CHATELLIER (Charles-Louis), évêque d'Évreux. — Né le 24 août 1761; décédé en avril 1841; n'a pas satisfait à loi du 31 août 1830.

NOMINATION DU 21 DÉCEMBRE 1825.

374. * Le comte DE BRAUSSET-ROQUEFORT (Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand), archevêque d'Aix. — Né le 31 décembre 1757; décédé le 29 janvier 1829.

* Art. 68 de la Charte de 1830 :

« Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le « règne du roi Charles X sont déclarées nulles et non avenues. »

Les nominations auxquelles s'applique cette disposition sont marquées d'un astérisque.

NOMINATION DU 5 NOVEMBRE 1826.

375. * Le cardinal DE CHÉVERUS (Jean LEFÉBURE), archevêque de Bordeaux. — Né le 28 janvier 1768; décédé en 1836.

NOMINATION DU 5 NOVEMBRE 1827.

376. * Le comte DE MONTBLANC (Augustin-Louis), archevêque de Tours. — Né le 28 mai 1767; décédé.

377. * Le comte DE BRAULT (Charles), archevêque d'Albi. — Né le 24 août 1752; décédé.

378. * Le comte DE MORLHON (André-Étienne-Antoine), archevêque d'Auch. — Né le 12 octobre 1753; décédé le 14 janvier 1828.

379. * Le comte MOREL DE MONS (Étienne-Martin), archevêque d'Avignon. — Né le 18 avril 1752; décédé en octobre 1830.

380. * Le comte DE PINS (Jean-Paul-Gaston), archevêque d'Amasie. — Né le 8 février 1766.

381. * Le comte DE DIVONNE (Louis-Marie-François DE LA FOREST). — Né le 11 juin 1765; décédé le 25 juin 1838.

382. * Le comte DE SAINTE-ALDEGONDE (Alexandre-Louis-Joseph DE GENECH). — Né le 11 novembre 1760. — 1844 17 mai

383. * Le marquis DE MONTEYNARD (Hector-Joseph). — Né le 16 mars 1770. — 1845 17 janvier

384. * Le comte DE VOGUÉ (Eugène-Jacques-Joseph-Innocent). — Né le 7 février 1777.

385. * Le comte DE MOSTUEJOULS (Charles-François-Alexandre). — Né le 16 janvier 1769.

386. * Le marquis DE LÉVIS-MIREPOIX (Athanase-Gustave-Charles-Marie). — Né le 27 mars 1792.

387. * Le comte DE PANISSE (Pierre-Léandre DE MARK TRIPOLI PASSIS). — Né le 19 février 1770; décédé le 8 avril 1842.

388. * Le marquis RIOULT DE NEUVILLE (Louis-Philippe-Auguste). — Né le 3 décembre 1770.

389. * Le marquis DE CONFLANS (Louis-Gabriel). — Né le 12 mars 1772.

390. * Le comte DE BONNEVAL-DOULLÉE (Philippe-Armand). — Né le 22 octobre 1773.

391. * Le marquis DE MAC-MAHON (Charles-Laure). — Né le 8 mai 1752.

392. * M. le baron PERRENAY DE GROSBOIS (Claude-Irenée-Marie-Nicolas DE VELLEMONT — Né le 17 avril 1756.

393. * Le comte DE KERGARIOU (Joseph-François-René-Marie-Pierre). — Né le 25 février 1779.

394. * Le vicomte DE CHIFFLET (Marie-Bénigne-Ferréol-Xavier D'ORCHAMPS). — Né le 22 février 1766; décédé le 14 septembre 1835,

395. * Le comte D'URRE (Antoine-Henri). — Né le 9 août 1765.

396. * Le marquis DE RADEPONT (Augustin-Léonor-

Victor DUBOSC). — Né le 29 mai 1776 ; décédé

397. * Le comte DE LA FRUGLAYE (Paul-Émile-Louis-Marie). — Né le 13 mars 1766.

398. * Le comte BUDES DE GUÉBRIANT (Silvestre-Louis-Ange-Spiridion). — Né le 19 janvier 1779.

399. * Le marquis DE CALVIÈRE (Jacques-Alexis). — Né le 10 juillet 1777.

400. * Le vicomte DE CASTELBAJAC (Marie-Barthélemy). — Né le 8 juillet 1776.

401. * Le duc D'ESCLIGNAC (Charles-Philippe-Cécile-Claire-Henrie-Émeric-Sanches-Othon-Xavier-Auguste). — Né le 18 octobre 1790.

402. * Le baron SARRET DE COUSSERGUES (Joseph-Louis-Henri). — Né le 29 juillet 1759.

403. * Le comte DE LA VIEUVILLE (Auguste-Joseph BAUDE). — Né le 11 septembre 1760.

404. * Le marquis DE LANGOSME (Louis-Charles-Alphonse SAVARY). — Né le 4 février 1776.

405. * Le comte RUZÉ D'EFFIAT (Armand). — Né le 6 septembre 1780.

406. * Le comte DE QUINSONAS (Joseph-Octavien-Marie). — Né le 9 octobre 1766.

407. * Le marquis DE FROISSARD (Alexandre-Bernard-Pierre). — Né le 29 juin 1769.

408. * Le marquis DE COURTARVEL (Louis-François-René). — Né le 19 décembre 1759.

409. * Le comte Humbert DE SESMAISONS (Louis-

Humbert). — Né le 2 octobre 1777; décédé le 30 décembre 1836.

410. * Le marquis DE COLBERT-CHABANOIS (Alexandre-Louis-Gilbert). — Né le 27 mars 1781.

411. * Le marquis DE DAMPIERRE (Élie-Louis-Aymard). — Né le 20 novembre 1787; décédé le 3 février 1845.

412. * Le comte René DE BERNIS (Jacques-René-Philippe-Hippolyte DE PIERRE). — Né le 23 juillet 1780.

413. * Le marquis DE CIVRAC (Alexandre-Émeric DE DURFORT). — Né le 6 février 1770.

414. * Le comte DE KERGORLAY (Gabriel-Louis-Marie). — Né le 11 décembre 1766; décédé le 24 mars 1830.

415. * Le comte DE TOCQUEVILLE (Hervé-Louis-François-Jean-Bonaventure CLEREL). — Né le 3 août 1772.

416. * Le vicomte DE SAINTE-MAURE (André). — Né le 1er décembre 1775.

417. Le marquis DE BAILLY DE FRESNOIS (Charles-Gaspard-Élisabeth-Joseph). — Né le 16 janvier 1765.

418. * Le maréchal prince DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN (Louis-Aloys-Joachim-François-Xavier-Antoine). — Né le 18 août 1765; décédé le 31 mai 1829.

419. * Le comte D'IMÉCOURT (Charles-Gédéon-

Théodore DE VASSINHAC). — Né le 1er janvier 1781.

420. * Le comte DUBOTDERU (Hyacinthe-Antoine-Jean-Baptiste-Victor). — Né le 13 novembre 1764; décédé.

421. * Le comte D'HOFFELIZE (Joseph-Gaspard). — Né le 5 Janvier 1765.

422. * Le comte Albéric DE CHOISEUL (Albéric-César-Guy). — Né le 8 octobre 1787.

423. * Le prince Pierre D'AREMBERG (Pierre-d'Alcantara-Charles-Marie). — Né le 2 octobre 1790.

424. * Le comte Maurice DE CARAMAN (Maurice-Gabriel-Joseph DE RIQUET). — Né le 7 octobre 1765; décédé.

425. * Le baron DE FRÉNILLY (Auguste-François FAUVEAU). — Né le 14 novembre 1768.

426. * Le prince duc DE BERGHES-SAINT-WINOCK (Charles-Alphonse-Désiré-Eugène). — Né le 4 août 1791.

427. * Le marquis DE TRAMECOURT (Georges-Léonard-Bonaventure). — Né le 1 janvier 1766.

428. * Le comte DE BOUILLÉ (François-Marie-Michel). — Né le 13 janvier 1779.

429. * Le comte DE PONTGIBAUD (Armand-Victoire DE MORÉ). — Né le 13 août 1786.

430. * Le comte D'ANDLAU (Armand-Gustave-Félix). — Né le 16 novembre 1779.

431. * Le marquis D'ALBON (André-Suzanne). — Né le 15 mai 1760; décédé.

432. * Le marquis DE SAINT-MAURIS-CHATENOIS (Charles-Emmanuel-Polycarpe). — Né le 26 mai 1753; décédé.

433. * Le marquis DE BEAUREPAIRE (Joseph-Claude-François). — Né le 11 avril 1769.

434. * Le marquis DE LÉVIS (Guy-Henri-Joseph-Thérèse). — Né le 6 septembre 1757; décédé le 14 août 1828.

435. * Le baron DE LA BOUILLERIE (François-Marie-Pierre ROULLET). — Né le 27 août 1764; décédé en 7 avril 1833.

436. * OLLIVIER (Augustin-Charles-Alexandre). — Né le 11 mars 1772; décédé.

437. * Le comte DE LAPANOUZE (Alexandre-César). — Né le 11 mars 1764; décédé le 14 juin 1836.

438. * Le prince DE MONTMORENCY (Anne-Louis-Christian). — Né le 26 mai 1769.

439. (1) * Le comte HOCQUART DE TURTOT (Gilles-Tous-saint). — Né le 5 septembre 1765; décédé.

440. * Le comte DE MAQUILLÉ (Charles-André). — Né le 8 novembre 1783.

441. * Le prince DE CROÏ-SOLRE (Emmanuel-Marie-Maximilien). — Né le 7 juillet 1768;

442. * Le comte Adrien DE ROUGÉ (Adrien-Gabriel-Victurnien). — Né le 2 juillet 1782; décédé le 30 mars 1838.

443. 7bre * Le maréchal duc DE DALMATIE (Jean-de-Dieu SOULT), depuis maréchal-général de France. — Cette nomination ayant cessé d'avoir son effet

par suite de l'article 68 de la Charte de 1830, M. le duc DE DALMATIE a été élevé de nouveau à la Pairie le 13 août 1830, V. ci-après, n° 466.

444. * Le marquis DE GOURGUE (Armand-Dominique-Ange-Louis). — Né le 5 juillet 1777.

445. * Le marquis FORBIN DES ISSARTS (Joseph-Henri-Charles-Louis). — Né le 25 août 1775.

446. * Le vicomte DE CAUSANS (Paul-François-Joseph DE VINCENS). — Né le 31 juillet 1790.

447. * M. DE SAPINAUD (Charles-Henri-Félicité). — Né le 1er janvier 1761; décédé le 10 août 1829.

448. * Le marquis DESMONTIERS DE MÉRINVILLE (François-Louis-Augustin). — Né le 28 août 1760.

449. * Le comte BERTHRAND DE LUR SALUCES,

450. * Le comte DE SUZANNET

451. * Le comte DE NANSOUTY (Étienne-Jean-Charles CHAMPION). — Né le 16 juillet 1803.

NOMINATION DU 4 JANVIER 1828.

452. * Le comte DE VILLÈLE (Jean-Baptiste-Guillaume-Marie-Anne-Séraphin-Joseph). — Né le 14 avril 1773.

453. * Le comte DE PEYRONNET (Pierre-Denis). — Né le 9 octobre 1778.

454. * Le comte CORBIÈRE (Jacques-Joseph-Guillaume-François-Pierre). — Né le 22 mai 1766.

NOMINATION DU 24 JANVIER 1829.

455. * Le cardinal duc D'ISOARD (Joachim-Jean-Xavier), archevêque d'Auch. — Né le 23 octobre 1766; décédé le 9 octobre 1839.

456. * Le comte FEUTRIER (François-Jean-Hyacinthe), évêque de Beauvais. — Né le 3 avril 1785; décédé le 27 juin 1830.

NOMINATION DU 10 AOUT 1829.

457. * M. RAVEZ.

NOMINATION DU 27 JANVIER 1830.

458. * Le duc DE CÉRESTE (Louis-Albert DE BRANCAS). — Né le 8 octobre 1775.

459. * Le marquis DE TOURZEL.

460. * Le marquis DE PUIVERT (Bernard-Emmanuel-Jacques DE ROUX). — Né le 24 octobre 1755; décédé le 26 janvier 1832.

461. * Le comte DE LA BOURDONNAYE (François-Régis). — Né le 19 mars 1767; décédé le 7 août 1839.

462. * Le baron DE VITROLLES (Eugène-François-Auguste D'ARNAUD). — Né le 11 août 1774.

463. * Le comte BEUGNOT (Jacques-Claude). — Né le 25 juillet 1761; décédé le 24 juin 1835.

464. * Le maréchal comte VALÉE (Sylvain-Charles). — Cette nomination ayant cessé d'avoir son effet par suite de l'article 68 de la Charte de 1830,

M. le comte Valée a été élevé de nouveau à la Pairie le 11 septembre 1835, V. ci-après, n° 606.

NOMINATION DU 24 JUILLET 1830.

465. * L'amiral baron Duperré (Victor-Guy). — Cette nomination ayant cessé d'avoir son effet par suite de l'article 68 de la Charte, M. l'amiral Duperré a été élevé de nouveau à la Pairie le 13 août 1830, V. ci-après n° **467**.

NOMINATION DU 13 AOUT 1830.

466. Le duc de Dalmatie (Jean-de-Dieu Soult), maréchal-général de France. — Né le 29 mars 1769,

467. L'amiral baron Duperré (Victor-Guy). — Né le 20 février 1775; décédé le 2 novembre 1846.

NOMINATION DU 19 NOVEMBRE 1831.

468. Le comte d'Aubusson de La Feuillade (Pierre-Raymond-Hector). — Né le 11 janvier 1765.

469. Le duc de Bassano (Bernard Maret). — Né à Dijon le 22 juillet 1763; décédé le 13 mai 1839.

470. Le prince de Beauvau (Marc-Étienne-Gabriel). — Né le 22 septembre 1773.

471. Le comte de Bondy (Pierre-Marie Taillepied). — Né le 7 octobre 1766; décédé le 12 janvier 1847. Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 699.

472. Le comte Bonet (Jean-Pierre-François). — Né le 8 août 1768.

473. Le comte de Caffarelli (Marie-François-Auguste). — Né le 7 octobre 1766.

474. Le vicomte de Cassini (Alexandre-Henri-Gabriel). — Né le 9 mai 1781; décédé le 17 avril 1832.

475. Le comte de Cessac (Gérard-Jean Lacuée). — Né le 4 novembre 1752; décédé le 14 juin 1841.

476. Le baron Cuvier (Jean-Léopold-Nicolas-Frédéric). — Né le 23 août 1769; décédé le 13 mai 1832.

477. Le comte d'Anthouard (Charles-Nicolas). — Né le 7 avril 1773.

478. Le baron Davillier (Jean-Charles-Joachin). — Né le 3 novembre 1758; décédé le 18 octobre 1846.

479. Le comte Drouot. — Né le 11 janvier 1774; décédé à Nancy, en 1847; ne s'est pas présenté pour prendre séance.

480. Le comte Dumas (Mathieu). — Né le 23 novembre 1753; décédé le 16 octobre 1837.

481. Le vice-amiral comte Émériau (Maurice-Julien). — Né le 20 octobre 1762; décédé le 2 février 1845.

482. Le maréchal comte d'Erlon (Jean-Baptiste Drouet). — Né le 29 juillet 1765; décédé le 25 janvier 1844.

483. Le comte EXELMANS (Remi-Joseph-Isidore). — Né le 13 novembre 1775.

484. Le comte DE FLAHAULT (Auguste-Charles-Joseph DE LA BILLARDERIE). — Né le 21 avril 1785.

485. Le comte FRANÇAIS DE NANTES (Antoine). — Né le 17 janvier 1756; décédé le 8 mars 1836.

486. Le comte FOY (Maximilien-Sébastien-Auguste-Arthur-Louis-Fernand). — Né le 20 juin 1815.

487. Le comte GAZAN (Honoré-Théodore-Maxime). — Né le 29 octobre 1765; décédé le 6 avril 1845.

488. Le comte GILBERT DE VOISINS (Pierre-Paul-Alexandre). — Né le 23 avril 1773; décédé le 21 avril 1843.

489. Le duc DE GRAMONT-CADEROUSSE (Emmanuel-Marie-Pierre-Félix-Isidore). — Né le 25 juin 1783; décédé le 25 octobre 1841.

490. Le vice-amiral comte JACOB (Louis-Léon). — Né le 11 novembre 1768.

491. Le comte DE LAGRANGE (Joseph). — Né le 10 janvier 1763; décédé le 16 janvier 1836.

492. Le comte DE LA ROCHEFOUCAULD (Alexandre-François). — Né le 26 août 1767; décédé le 2 mars 1841.

493. Le baron DE LASCOURS (Louis-Joseph-Élisabeth-Fortuné). — Né le 17 décembre 1786.

494. Le président LEPOITEVIN (Alexandre-François-Laurent). — Né le 10 août 1745; décédé le 10 juin 1840.

495. Le prince DE LA MOSKOWA (Joseph-Napoléon NEY). — Né le 8 mai 1803.

496. Le comte PAJOL (Claude-Pierre). — Né le 3 février 1772; décédé le 21 mars 1844.

497. Le comte PERREGAUX (Alphonse-Claude-Charles-Bernardin). — Né le 29 mars 1785; décédé le 9 juin 1841.

498. Le vicomte ROGNIAT (Joseph). — Né le 9 novembre 1776; décédé le 8 mai 1840.

499. Le comte ROGUET (François). — Né le 12 novembre 1770; décédé le 4 décembre 1846.

500. Le comte Philippe DE SÉGUR (Philippe-Paul). — Né le 4 novembre 1780.

501. Le comte DE SAINT-SULPICE (Raimond-Gaspard DE BONARDI). — Né le 23 décembre 1761; décédé le 20 juin 1835.

502. Le comte DE TURENNE (Henri-Amédée-Mercure). — Né le 23 septembre 1776.

NOMINATION DU 16 MAI 1832.

503. M. PÉRIER (Augustin-Charles). — Né le 22 mai 1773; décédé le 2 décembre 1833.

NOMINATION DU 11 OCTOBRE 1832.

504. Le baron Louis (Joseph-Dominique). — Né le 13 novembre 1755; décédé le 26 août 1837.

505. Le baron GIROD DE L'AIN (Louis-Gaspard-Amédée). — Né le 8 octobre 1781; décédé le 27 décembre 1847.

306. Le chevalier ALLENT (Pierre-Alexandre-Joseph). — Né le 9 août 1772; décédé le 6 juillet 1837.

307. Le baron ATTHALIN (Louis-Marie-Jean-Baptiste). — Né le 22 juin 1784.

308. M. AUBERNON (Joseph-Victor). — Né le 28 novembre 1783.

309. Le comte BAUDRAND (Marie-Étienne-Francois-Henri). — Né le 21 août 1774.

310. Le comte BERENGER (Jean). — Né le 8 avril 1767.

311. Le baron BERTHEZÈNE (Pierre). — Né le 24 mars 1775; décédé le 9 octobre 1847.

312. M. BERTIN DE VEAUX (Louis-François). — Né le 18 août 1771; décédé le 24 avril 1842.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 730.

313. M. BESSON (Louis-Édouard). — Né le 9 juin 1783.

314. Le président BOYER (Pierre-Joseph). — Né le 14 novembre 1754.

315. Le baron BRAYER (Michel-Silvestre). — Né le 31 décembre 1769; décédé le 29 novembre 1840.

316. Le comte DE CANOUVILLE (Antoine-Alexandre-Marie-François). — Né le 7 juillet 1763; décédé le 18 décembre 1834.

317. M de CANSON (Anne-Jacques-Barthélemy DE BAROU). — Né le 5 mai 1774.

318. Le vicomte DE CAUX (Louis-Victor DE BLACQUETOT). — Né le 23 mai 1775; décédé le 6 juin 1845.

319. Le comte DE CHASTENAY-LANTY (Henri-Louis). — Né le 8 juillet 1772; décédé le 5 mai 1834.

320. Le comte Édouard DE COLBERT (Édouard-Pierre-David). — Né le 18 octobre 1774.

321. M. COUSIN (Victor). — Né le 28 novembre 1792.

322. Le comte DESROYS (Étienne-Arnet). — Né le 31 mai 1788.

323. M. DEVAINES (Jean-Marie-Eusèbe). — Né le 9 mars 1770; décédé le 24 février 1840.

324. M. DUPLEIX DE MÉZY (Charles-Joseph-René). — Né le 3 décembre 1766; décédé le 6 janvier 1835.

325. Le comte DE MAREUIL (Joseph-Alexandre-Jacques DURANT). — Né le 6 novembre 1769.

326. Le comte DUTAILLIS (Adrien-Jean-Baptiste-Amable). — Né le 12 novembre 1760.

327. Le baron DUVAL (Maurice-Jean). — Né le 11 juillet 1778.

328. M. Félix FAURE (Joseph-Désiré-Félix). — Né le 18 mai 1780.[2]

329. Le duc DE FEZENSAC (Raimond-Emeric-Philippe-Joseph DE MONTESQUIOU). — Né le 26 février 1784.

(2) Ép. 8 avril 1808 Henriette fille de Mr le Maréchal [illegible] + 1831, fille d'une de la Livre comtesse de Mr aux Mold Louise Josephine

(3) Notice sur — Grenoble 1859, 8°

550. Le baron DE FRÉVILLE (Jean-Baptiste-Maximilien VILLOT). — Né le 6 mars 1773; décédé le 7 décembre 1847.

551. M. GAUTIER (Jean-Élie). — Né le 6 octobre 1781.

552. Le maréchal comte GÉRARD (Maurice-Étienne). — Né le 4 avril 1773.

553. Le comte DE LA GRANGE (Amand-Charles-Louis LELIÈVRE). — Né le 21 mars 1783.

554. Le baron GRENIER (Jean). — Né le 16 décembre 1753; décédé le 30 janvier 1841.

555. Le maréchal marquis DE GROUCHY (Emmanuel). — Né le 23 octobre 1766; décédé le 29 mai 1847.

556. Le baron HAXO (François-Nicolas-Benoît). — Né le 24 juin 1774; décédé le 25 juin 1838.

557. Le comte HEUDELET (Étienne). — Né le 12 novembre 1770.

558. M. HUMBLOT-CONTÉ (Arnould). — Né le 7 novembre 1776; décédé le 22 janvier 1845.

559. Le vice-amiral JURIEN-LAGRAVIÈRE (Pierre). — Né le 5 novembre 1772.

560. Le comte DE LABRIFFE (Pierre-Arnaud). — Né le 6 mai 1772; décédé le 11 septembre 1839.

561. Le comte LAFFERRIÈRE-LÉVÊQUE (Louis-Marie). — Né le 9 avril 1776; décédé le 21 novembre 1834.

562. Le baron LALLEMAND (François-Antoine). — Né le 23 juin 1774; décédé le 8 mars 1839.

343. Le marquis DE LAMOIGNON (Chrétien-René-Auguste). — Né le 19 juin 1765; décédé le 7 avril 1845.

344. Le baron MALOUET (Louis-Antoine-Victor). — Né le 20 mars 1780; décédé le 13 octobre 1842.

345. Le baron MATHIEU-FAVIERS (Philippe-Gaëtan). — Né le 11 décembre 1761; décédé le 29 mars 1833.

346. Le comte DE MONTGUYON (Charles-Gustave). — Né le 14 octobre 1775; décédé le 7 avril 1847.

347. Le comte DE MONTLOSIER (François-Dominique DE REYNAUD). — Né le 16 avril 1755; décédé le 9 décembre 1838.

348. Le comte MORAND (Charles-Antoine-Louis-Alexis). — Né le 4 juin 1771; décédé le 2 septembre 1835.

349. Le baron NEIGRE (Gabriel). — Né le 28 juillet 1774; décédé le 8 août 1847.

350. Le comte Christian DE NICOLAY (Aimard-François-Marie-Chrétien). — Né le 23 août 1777; décédé le 14 janvier 1839.

351. Le comte Ornano (Philippe-Antoine). — Né le 17 janvier 1784.

352. Le comte DE PREISSAC, (François-Jean). — Né le 22 décembre 1778.

353. Le comte DE RAYNEVAL. — Né le ...; décédé à Sainte-Ildefonse (Espagne), avant de s'être présenté pour prendre séance.

354. Le comte REINHARD (Charles-Frédéric). —

TABLEAU GÉNÉRAL

Né le 2 octobre 1761; décédé le 25 décembre 1837.

555. Le comte Roederer (Pierre-Louis). — Né le 15 février 1754; décédé le 18 décembre 1835. Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. plus loin

556. Le chevalier Rousseau (Jean-Joseph). — Né le 19 avril 1748; décédé le 3 juillet 1837.

557. Le marquis de Rumigny (Marie-Hippolyte de Gueulluy). — Né le 7 septembre 1784.

558. Le baron Silvestre de Sacy (Antoine-Isaac). — Né le 21 septembre 1758; décédé le 21 février 1838.

559. Le baron Thénard (Louis-Jacques). — Né le 4 mai 1777.

560. M. Tripier (Nicolas-Jean-Baptiste). — Né le 30 juillet 1765; décédé le 25 avril 1840.

561. Le marquis Turgot (Louis-Félix-Étienne). — Né le 26 septembre 1796.

562. M. Villemain (Abel-François). — Né le 9 juin 1790.

563. Le baron Zangiacomi (Joseph). — Né le 19 mars 1766; décédé le 12 janvier 1846.

NOMINATION DU 7 NOVEMBRE 1832.

564. Le comte Guéheneuc (François-Scholastique). — Né le 5 juin 1759; décédé le 28 septembre 1840.

565. Le comte DE HAM (Jean-Baptiste-François Jacqueminot). — Né le 3 octobre 1781.

566. Le comte DE SAINT-AIGNAN (Louis-Marie Rousseau). — Né le 10 février 1767; décédé le 2 avril 1837.

Son ~~fils~~ frère est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 603.

567. Le marquis DE SERCEY (Pierre-César-Charles-Guillaume). — Né le 26 avril 1753; décédé le 10 août 1836.

NOMINATION DU 25 JANVIER 1835.

568. Le comte DUCHATEL (Charles-Jacques-Nicolas). — Né le 29 mai 1751; décédé le 24 septembre 1844.

Son fils est élevé à la dignité de Pair. V. ci-après, n° 738.

569. Le baron DE SAINT-CYR-NUGUES (Cyr). — Né le 18 octobre 1774; décédé le 25 juillet 1842.

NOMINATION DU 27 JUIN 1835.

570. Le maréchal comte DE LOBAU (Georges Mouton). — Né le 21 février 1770; décédé le 27 novembre 1838.

571. Le comte DE SAINT-CRICQ (Pierre-Laurent-Barthélemy). — Né le 24 août 1772.

572. M. CASSAIGNOLES (Louis-Jean-Marie). — Né le 6 septembre 1753; décédé le 25 août 1838.

573. Le baron DE REINACH (Charles). — Né le 11 août 1785.

NOMINATION DU 4 AVRIL 1834.

574. M. Barthe (Félix), nommé vice-président de la Chambre par ordonnance du 28 janvier 1834. — Né le ~~28~~ 17 juillet 1795.

NOMINATION DU 15 AVRIL 1834.

575. M. Bailliot (Claude). — Né le 12 août 1771; décédé le 15 décembre 1836.

NOMINATION DU 19 AVRIL 1834.

576. Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre). — Né le 29 juin 1783.

NOMINATION DU 30 SEPTEMBRE 1834.

577. Le baron Aymard (Antoine). — Né le 13 octobre 1773.

NOMINATION DU 10 NOVEMBRE 1834.

578. Le baron Bernard (Simon). — Né le 28 avril 1779; décédé le 5 novembre 1839.

NOMINATION DU 11 SEPTEMBRE 1835.

579. Le baron Félix de Beaujour (~~François~~-Félix). — Né le 28 décembre 1765; décédé le 1er juillet 1836.

580. M. de Bellemare (Joseph-François). — Né le 19 mars 1773.

581. Le baron Brun de Villeret (Pierre-Bertrand-Louis). — Né le 3 février 1773; décédé le 11 février 1845.

582. Le duc DE CADORE (Louis-Alix NOMPÈRE DE CHAMPAGNY). — Né le 12 janvier 1796.

583. M. DE CAMBACÉRÈS (Marie-Jean-Pierre-Hubert). — Né le 20 septembre 1798.

584. Le baron DE CAMBON (Alexandre-Louis). — Né le 23 septembre 1771; décédé le 22 mai 1837.

585. Le baron DE CAMPREDON (Jacques-David-Martin). — Né le 13 janvier 1761; décédé le 11 avril 1837.

586. Le vicomte DE ROHAN-CHABOT (Louis-Guy-Charles-Guillaume)[1]. — Né le 26 octobre 1780.

587. Le comte CORBINEAU (Jean-Baptiste-Juvénal). — Né le 1er août 1776.

588. Le marquis DE CORDOUE (Louis-André-Jean-Raphaël). — Né le 22 juin 1776.

589. Le comte DENYS DE DAMREMONT (Charles-Marie). — Né le 8 février 1783; décédé le 12 octobre 1837.

590. Le baron FEUTRIER (Alexandre-Jean). — Né le 3 juillet 1787.

591. Le baron FRÉTEAU DE PÉNY (Emmanuel-Jean-Baptiste). — Né le 5 novembre 1775.

592. Le baron LEDRU DES ESSARTS (François-Roch). — Né le 18 août 1765; décédé le 23 avril 1844.

593. Le comte DE LEZAY MARNESIA (Albert-Magdeleine-Claude). — Né le 5 juin 1772.

594. Le comte MORTIER (Hector-Charles-Henri-Édouard). — Né le 24 mars 1797.

[1] Loir et Cher

595. Le baron DE MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien BIGOT). — Né le 5 avril 1776; décédé le 15 juin 1840.

596. Le marquis DE LA MOUSSAYE (Louis-Toussaint). — Né le 15 novembre 1778.

597. Le vicomte PERNETY (Joseph-Marie). — Né le 19 mai 1766.

598. Le baron DE PRONY (Gaspard-François-Clair-Marie RICHE). — Né le 22 juillet 1755; décédé le 29 juillet 1839.

599. Le comte de RAMBUTEAU (Claude-Philibert). — Né le 9 novembre 1781.

600. M. DE RICARD (François-Isidore). — Né le 23 mai 1779.

601. Le comte DE LA RIBOISIÈRE (Honoré-Charles BASTON). — Né le 21 septembre 1788.

602. Le marquis DE ROCHAMBEAU (Auguste-Philippe-Donatien). — Né le 26 janvier 1787.

603. Le comte DE SAINT-AIGNAN (Nicolas-Auguste-Marie ROUSSEAU). — Né le 9 mars 1770.

604. Le comte DE SERRANT (Théobald-Gaultier-Philippe-Joseph-Pierre WALSH). — Né le 28 février 1796; décédé le 18 août 1836.

605. Le comte SIMÉON (Joseph-Balthasard). — Né le 6 janvier 1781; décédé le 14 septembre 1846.

606. Le maréchal comte VALÉE (Silvain-Charles). — Né le 17 décembre 1773; décédé le 15 août 1846.

607. Le baron Voysin de Gartempe (Jean-Baptiste). — Né le 29 octobre 1759 ; décédé le 11 mai 1840.

× NOMINATION DU 15 DÉCEMBRE 1835.

608. Le comte Harispe (Jean). — Né le 7 décembre 1768.

NOMINATION DU 6 MAI 1837.

609. Le comte Bresson (Charles-Joseph). — Né le 16 mars 1798 ; décédé le 2 novembre 1847.

× NOMINATION DU 3 OCTOBRE 1837.

610. Le Marquis d'Andigné de La Blanchaye (Paul-Marie-Céleste). — Né le 5 mai 1763.

611. Le ~~comte~~ d'Angosse (Claude-Alexandre-Casimir). — Né le 14 mai 1779; décédé le 13 septembre 1838.

612. Le marquis d'Audiffret (Charles-Louis-Gaston). — Né le 10 octobre 1787.

613. Le comte de Monthion (François-Gédéon Bailly). — Né le 27 janvier 1776.

614. Le marquis de Belbeuf (Antoine-Louis-Pierre-Joseph Godard). — Né le 20 octobre 1791.

615. M. Bessières (Geraud-Pierre-Henri-Julien). — Né le 30 juillet 1777 ; décédé le 20 juillet 1840.

616. Le baron Bignon (Louis-Pierre-Édouard). — Né le 3 janvier 1771; décédé le 6 janvier 1841.

617. M. Bourdeau (Pierre-Alpinien-Bertrand). — Né le 18 mars 1770; décédé le 12 juillet 1845.

618. Le baron DE BRIGODE (Romain-Joseph). — Né le 27 février 1775.

619. Le marquis DE CAMBIS D'ORSAN (Auguste-Marie-Jacques-François-Luc). — Né le 11 juillet 1781.

620. Le comte DE CASTELLANE (Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface). — Né le 21 mars 1788.

621. Le marquis DE CHANALEILLES (Charles-François-Guillaume). — Né le 25 mars 1767; décédé le 21 août 1845.

622. M. CHEVANDIER[1] (Jean-Auguste). — Né le 23 juillet 1781.

623. Le baron DARRIULE (Jean). — Né le 16 novembre 1774.

624. Le baron DE DAUNANT (Achille-Henri-Jules). — Né le 1er janvier 1786.

625. M. DEFOREST DE QUARTDEVILLE (Eugène-Alexandre-Nicolas). — Né le 22 juin 1762; décédé le 16 août 1839.

626. Le baron DELORT (Jacques-Antoine-Adrien). — Né le 16 novembre 1773; décédé le 28 mars 1846.

627. Le baron DUPIN (Pierre-Charles-François). — Né le 6 octobre 1784.

628. Le comte DUROSNEL (Antoine-Jean-Auguste). — Né le 9 novembre 1771.

629. Le marquis D'ESCAYRAC DE LAUTURE (Marie-Joseph-Henri-Léonce). — Né le 19 février 1786.

(1) Paul Antoine Marie fils d'Auguste et Catherine Claire de Gualta

630. Le baron DE GÉRANDO (Joseph-Marie). — Né le 29 février 1772; décédé le 10 novembre 1842.

631. Le vice-amiral HALGAN (Emmanuel). — Né le 31 décembre 1771.

632. Le duc D'HARCOURT (François-Eugène-Gabriel). — Né le 22 août 1786.

633. M. HUMANN (Jean-Georges). — Né le 6 août 1780; décédé le 25 avril 1842.

634. Le baron JACQUINOT (Charles-Claude). — Né le 3 août 1772.

635. M. KERATRY (Auguste-Hilarion). — Né le 28 décembre 1769.

636. M. LAPLAGNE-BARRIS (Raymond-Jean-François-Marie LACAVE). — Né le 21 décembre 1786.

637. Le baron LOMBARD (Claude). — Né le 15 décembre 1760; décédé le 15 janvier 1846.

638. Le comte MARCHAND (Jean-Gabriel). — Né le 10 décembre 1765.

639. M. MÉRILHOU (Joseph). — Né le 15 octobre 1788.

640. Le comte DE MOSBOURG (Jean-Antoine-Michel-Agar). — Né le 18 décembre 1771; décédé le 8 novembre 1844.

641. M. ODIER (Antoine). — Né le 15 mai 1766.

642. M. PATURLE (Jacques). — Né le 24 mai 1779.

643. Le baron PAVÉE DE VENDEUVRE (Guillaume). — Né le 5 mars 1779.

TABLEAU GÉNÉRAL

644. Le comte PELET DE LA LOZÈRE (Privat-Joseph-Claramont). — Né le 12 juillet 1785.

645. Le général baron PELET. — Né le 15 juillet 1777.

646. M. PÉRIER (Camille-Joseph). — Né le 15 août 1781; décédé le 14 septembre 1844.

647. Le baron PETIT (Jean-Martin). — Né le 22 juillet 1772.

648. M. POISSON (Siméon-Denis). — Né le 21 juin 1781; décédé le 25 avril 1840.

649. Le vicomte DE PRÉVAL (Claude-Antoine). — Né le 6 novembre 1776.

650. M. ROUILLÉ DE FONTAINE (Basile-Gabriel-Michel). — Né le 24 août 1773.

651. Le baron DE SCHONEN (Augustin-Jean-Marie). — Né le 12 février 1782.

652. Le vicomte SÉBASTIANI (Jean-André-Tiburce). — Né le 31 mars 1786.

653. Le comte SÉRURIER (Louis-Barbe-Charles). — Né le 7 avril 1775.

654. M. TARBÉ DE VAUXCLAIRS (Jean-Bernard). — Né le 23 février 1767; décédé le 17 septembre 1842.

655. Le vicomte TIRLET (Louis). — Né le 14 mars 1771; décédé le 29 novembre 1841.

656. Le vicomte DE VILLIERS DU TERRAGE (Paul-Etienne). — Né le 25 janvier 1774.

657. Le vice-amiral comte WILLAUMEZ (Jean-Bap-

tiste-Philibert). — Né le 7 août 1763; décédé le 17 mai 1845.

NOMINATION DU 7 NOVEMBRE 1837.

658. Le baron ROHAULT DE FLEURY (Hubert). — Né le 2 avril 1779.

NOMINATION DU 18 JUIN 1838.

659. Le baron DE TALLEYRAND (Alexandre-Daniel DE TALLEYRAND-PÉRIGORD). — Né le 22 février 1776; décédé le 3 juillet 1839.

NOMINATION DU 10 NOVEMBRE 1838.

660. Le vicomte DE JESSAINT (Claude-Laurent Bourgeois). — Né le 26 avril 1764.

661. Le baron DE SAINT-DIDIER (Alexandre-Charles-Nicolas-Amé). — Né le 19 mars 1778.

NOMINATION DU 31 JANVIER 1839.

662. Le baron VOIROL (Théophile). — Né le 3 septembre 1781*.

NOMINATION DU 7 MARS 1839.

663. Le vice-amiral DE ROSAMEL (Claude-Charles-Marie DUCAMPE). — Né le 25 juin 1774.

664. Le comte SCHRAMM (Jean-Paul-Adam). — Né le 1er décembre 1789.

* Une précédente ordonnance de nomination, du 1er novembre 1836, a été annullée comme antérieure aux Lettres de grande naturalisation accordées au baron Voirol en 1838.

665. M. GAY-LUSSAC (Louis-Joseph). — Né le 6 décembre 1778.

666. Le comte DE LA PINSONNIÈRE (Alexis-Jacques-Louis-Marie). — Né le 30 juin 1788.

667. Le duc DE LA FORCE (François-Philibert-Bertrand NOMPAR DE CAUMONT). — Né le 19 novembre 1772.

668. Le baron DUPONT DELPORTE (Henri-Jean-Pierre-Antoine). — Né le 8 février 1783.

669. Le baron NAU DE CHAMPLOUIS (Claude-Élisabeth). — Né le 24 septembre 1788.

670. M. MAILLARD (Charles-Jean-Firmin). — Né le 2 avril 1774.

NOMINATION DU 7 NOVEMBRE 1839.

671. M. AUBERT (Marie-Honoré-Landoald). — Né le 5 octobre 1765; décédé le 18 avril 1845.

672. M. BÉRENGER (de la Drôme) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas) — Né le 31 mai 1785.

673. Le marquis DE BOISSY (Hilaire-Étienne-Octave). — Né le 3 mars 1798.

674. Le vicomte BORRELLI (Charles-Luce-Paulin-Clément). — Né le 20 décembre 1771.

675. Le vicomte CAVAIGNAC (Jacques-Marie). — Né le 11 février 1773.

676. M. CORDIER (Pierre-Louis-Antoine). — Né le 31 mars 1777.

677. M. DAUNOU (Pierre-Claude-François).[2] — Né le 18 août 1761; décédé le 20 juin 1840.

(1) Cf. Léon Lalanne, Petition au Sénat pour obtenir que M. le Sénateur ne fût pas soumis aux arrêts de la justice, 1866, 8°. — M. Mac pour [illegible]

(2) Fils de Pierre chirurgien à Jaures (Ste) Marie Sauzet (actes mariage)

678. M. DESPANS-CUBIÈRES (Amédée-Louis). — Né le 4 mars 1786; s'est démis de la Pairie par lettre du 14 juillet 1847.

679. M. ÉTIENNE (Charles-Guillaume). — Né le 5 janvier 1777; décédé le 13 mars 1845.

680. M. LEBRUN (Pierre-Antoine). — Né le 29 novembre 1785.

681. Le marquis DE LUSIGNAN (Armand-François-Maximilien). — Né le 30 août 1783; décédé le 5 avril 1844.

682. Le baron DE MALARET (Joseph-François-Magdeleine). — Né le 8 août 1770; décédé le 10 janvier 1846.

683. Le comte MERLIN (Antoine-François-Eugène). — Né le 27 décembre 1778.

684. M. PERSIL (Jean). — Né le 13 octobre 1785

686. Le comte DE LA ROCHEFOUCAULD (Alexandre-Jules). — Né le 23 janvier 1796; décédé le ~~2 mars~~ 1841.

685. Le comte Rossi (Pellegrin-Louis-Édouard). — Né le 3 juillet 1787.

687. Le comte DE SAINTE-HERMINE (Emmanuel-Armand-Jean-Bénédicte). — Né le 29 décembre 1770.

688. Le baron FESTE (François-Antoine). — Né le 19 novembre 1775.

689. M. DE VANDEUL (Denis-Simon CAROILLON). — Né le 27 juin 1775.

690. M. VIENNET (Jean-Pons-Guillaume). — Né le 18 novembre 1777.

NOMINATION DU 20 JUILLET 1841.

691. Le comte DE LA TOUR-MAUBOURG (Armand-Charles-Septime DE FAY). — Né le 21 juillet 1801; décédé le ~~8 novembre 1844.~~

692. Le marquis DE GABRIAC (Alphonse-Joseph-Paul-Marie-Ernest). — Né le 1er mars 1792.

693. Le comte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC (Ambroise-Anatole-Augustin). — Né le 8 août 1788.

694. Le comte MATHIEU DE LA REDORTE (Joseph-Charles-Maurice). — Né le 18 mars 1804.

695. L'amiral baron DE MACKAU (Ange-René-Armand). — Né le 19 février 1788.

696. M. ROMIGUIÈRES (Jean-Dominique-Joseph-Louis). — Né le 19 août 1775; décédé le 26 juillet 1847.

NOMINATION DU 25 DÉCEMBRE 1841.

697. Le vice-amiral BERGERET (Jacques). — Né le 19 mai 1771.

698. Le comte BEUGNOT (Arthur-Auguste). — Né le 18 mars 1797.

699. Le comte DE BONDY (François-Marie TAILLEPIED). — Né le 23 avril 1802.

700. M. le président BOULLET (Charles-Marie). — Né le 5 avril 1792.

701. Le baron DE BOURGOING (Paul-Charles-Amable). — Né le 19 décembre 1791.

702. Le baron DE BUSSIERRE (Jules-Edouard RENOUARD). — Né le 15 juillet 1804.

703. Le comte CHARBONNEL (Joseph-Claude-Marguerite). — Né le 24 mars 1775; décédé le 10 mars 1846.

704. M. DE CHASTELLIER (Marie-Joachim-Isidore). — Né le 18 juillet 1775.

705. Le baron DUFOUR. — Né le....; décédé à Metz le 11 mars 1842 avant d'avoir pris séance.

706. M. FERRIER (François-Louis-Auguste). — Né le 13 avril 1777.

707. Le vicomte DE FLAVIGNY (Maurice-Adolphe-Charles). — Né le 3 décembre 1799.

708. M. FRANCK CARRÉ (Paul-François-Emile). — Né le 21 septembre 1800.

709. M. le président DE GASCQ (Pierre-Blaise-Bernard). — Né le 12 septembre 1786.

710. Le baron GOURGAUD (Gaspard). — Né le 14 novembre 1783.

711. Le chevalier JAUBERT (Pierre-Amédée-Emilien-Probe). — Né le 3 juin 1779; décédé le 27 janvier 1847.

712. M. LESERGEANT DE BAYENGHEM (Fidèle-Henri-François-Marie). — Né le 13 décembre 1786; décédé le 3 mars 1842.

713. Le comte DE MURAT (Geraud-Antoine-Hippolyte). — Né le 22 juin 1779.

714. Le baron D'OBERLIN DE MITTERSBACH (Eugène-Valentin). — Né le 25 avril 1785.

715. Le vicomte PELLEPORT (Pierre). — Né le 26 octobre 1773.

716. Le comte DE SAINT-PRIEST (Alexis). — Né le 23 avril 1805.

NOMINATION DU 16 DÉCEMBRE 1843.

717. M. PASSY (Hippolyte-Philibert). — Né le 15 octobre 1793.

718. M. TESTE (Jean-Baptiste). — Né le 20 octobre 1780; s'est démis de la Pairie par lettre du 7 juillet 1847.

NOMINATION DU 24 MARS 1844.

719. M. DELESSERT (Abraham-Gabriel-Marguerite). — Né le 17 mars 1786.

NOMINATION DU 27 NOVEMBRE 1844.

720. Le comte JAUBERT (Hippolyte-François). — Né le 28 octobre 1798.

NOMINATION DU 6 AVRIL 1845.

721. Le duc DE PRASLIN (Charles-Laure-Hugues-Théobald DE CHOISEUL). — Né le 29 juillet 1801; décédé le 24 août 1847.

722. Le baron MARBOT (Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin). — Né le 18 août 1782.

723. Le vice-amiral GRIVEL (Jean). — Né le 29 août 1778.

724. Le baron PÈDRE LA CAZE (Pierre). — Né le 1er juillet 1794.

NOMINATION DU 13 AVRIL 1845.

725. Le baron ACHARD (Jacques-Michel-François). — Né le 14 octobre 1778.

726. Le duc DE TRÉVISE (Napoléon MORTIER). — Né le 7 août 1804.

727. Le comte DE MORNAY (Charles-Henri-Edgard). — Né le 5 février 1803.

728. Le vicomte Hugo (Victor-Marie). — Né le 26 février 1802.

729. M. MARTELL (Théodore-Auguste). — Né le 22 janvier 1784.

730. M. BERTIN DE VEAUX (Auguste-François-Thomas). — Né le 29 mai 1799.

NOMINATION DU 19 AVRIL 1845.

731. Le comte de BOIS-LE-COMTE (Charles-Joseph-Edmond). — Né le 23 janvier 1796.

732. Le duc DE VALENÇAY (Napoléon-Louis DE TALLEYRAND-PÉRIGORD). — Né le 12 mars 1811.

733. Le comte DE LA TOUR-MAUBOURG (Rodolphe DE FAY). — Né le 8 octobre 1787.

734. M. DE KERBERTIN (Fidèle-Marie GAILLARD). — Né le 19 mai 1789; décédé le 12 octobre 1845.

735. Le comte DE TILLY (Charles-Henri-Adjutor). — Né le 26 octobre 1775.

NOMINATION DU 4 MAI 1845.

736. Le baron DEFFAUDIS (~~Antoine-Louis~~). — Né le 21 octobre 1786.

(1)

737. Le baron DE CROUSEILHES (Marie-Jean-Pierre-Pie DOMBIDAU). — Né le 11 juillet 1792.

738. Le vicomte DUCHATEL (Napoléon-Joseph). — Né le 5 août 1804.

739. M. DE LA COSTE (Charles-Aristide). — Né le 22 janvier 1794.

740. Le comte DE CHASTELLUX (Alfred-Louis-Jean-Philippe). — Né le 20 février 1789.

741. M. GUESTIER (Pierre-François). — Né le 16 mars 1793.

742. M. GIRARD (Ferdinand). — Né le 16 novembre 1796.

NOMINATION DU 19 MAI 1845.

743. M. RULLIÈRE (Joseph-Marcellin). — Né le 9 juin 1787.

744. Le baron SERS (Jean-André). — Né le 4 novembre 1786.

745. M. LESERGEANT DE MONNECOVE (Jean-Marie-Édouard). — Né le 25 décembre 1798.

746. M. LECLERC (Jacques-Édouard). — Né le 18 octobre 1767.

747. M. VINCENS SAINT-LAURENT (Albert-Jean-Léonce). — Né en 1790.

748. Le marquis DE RAIGECOURT (Raoul-Paul-Emmanuel). — Né le 25 janvier 1804.

NOMINATION DU 9 JUILLET 1845.

749. Le baron BUCHET (François-Louis-Julien). — Né le 16 avril 1777.

730. M. JAYR (Hippolyte-Paul). — Né le 25 décembre 1801.

751. Le marquis DE PORTES (Adolphe-François-René). — Né le 22 janvier 1790.

752. Le vicomte LEMERCIER (Augustin-Louis). — Né le 22 février 1787.

753. Le marquis D'ANGOSSE (Armand-Mathieu). — Né le 28 février 1776.

754. M. ANISSON-DUPERON (Alexandre-Jacques-Laurent). — Né le 2 octobre 1776.

755. M. DE MONTÉPIN (Pierre-François-Jules). — Né le 19 avril 1790.

NOMINATION DU 14 AOUT 1845.

756. Le vicomte BONNEMAINS (Pierre). — Né le 13 septembre 1773.

757. Le baron DOGUEREAU (Louis). — Né le 12 juillet 1777.

758. Le baron DURRIEU (Antoine-Simon). — Né le 20 juillet 1775.

759. M. FULCHIRON (Jean-Claude). — Né le 21 juillet 1774.

760. Le baron GIROT DE L'ANGLADE (Joseph-Henri). — Né le 16 novembre 1782.

761. M. HARTMANN (André-Frédéric). — Né le 19 octobre 1772.

762. Le comte DE MONTOZON (Charles-Édouard). — Né le 28 mai 1788.

TABLEAU GÉNÉRAL

763. M. RAGUET-LÉPINE (Alexandre-Pierre-François). — Né le 22 mars 1789.

764. Le baron TUPINIER (Jean-Marguerite). — Né le 18 décembre 1779.

NOMINATION DU 23 SEPTEMBRE 1845.

765. Le baron FABVIER (Charles-Nicolas). — Né le 10 décembre 1782.

766. M. JARD-PANVILLIER (Charles-Marcellin). — Né le 30 mars 1789.

767. M. LAURENS-HUMBLOT (Nicolas). — Né le 14 octobre 1788.

768. M. LEGAGNEUR (Hubert-Michel-Fortuné). — Né le 18 février 1797.

769. M. MESNARD (Jacques-André). — Né le 11 novembre 1792.

770. M. PAULZE d'IVOY (Jacques-Christian). — Né le 6 février 1788.

771. Le baron ROEDERER (Antoine-Marie). — Né le 14 mai 1782.

772. M... le président ROUSSELIN (Pierre-Marcel). — Né le 16 janvier 1788.

NOMINATION DU 10 NOVEMBRE 1845.

773. M. MOLINE DE SAINT-YON (Alexandre-Pierre). — Né le 29 juin 1786.

NOMINATION DU 27 JUIN 1846.

774. Le vicomte JACQUEMINOT DE HAM (Jean-~~Bap~~-~~tiste~~-François). — Né le ~~3 octobre~~ 23 mai 178[illegible].

NOMINATION DU 4 JUILLET 1846.

775. M. BARBET (Henry). — Né le 28 juin 1789.

776. Le comte CORNUDET (Étienne-Émile). — Né le 10 février 1795.

777. Le baron DEPONTHON (Charles-François). — Né le 26 août 1777.

778. M. le comte DU MONCEL (Alexandre-Henry-Adéodate). — Né le 6 décembre 1784.

779. M. FLOURENS (Marie-Jean-Pierre). — Né le 15 avril 1794.

780. M. GRAVIER (Antoine-Jean-Baptiste-Joseph). — Né le 3 septembre 1784.

781. Le comte D'HAUTPOUL (Alphonse-Henri)[1]. — Né le 4 janvier 1789.

782. Le vicomte JAMIN (Jean-Baptiste). — Né le 20 mai 1772; décédé le 30 janvier 1848.

783. M. LAFOND (Narcisse). — Né le 1er décembre 1793.

784. M. DE LAGRENÉ (Joseph-Théodose-Marie-Melchior). — Né le 14 mars 1800.

785. M. DE MAGNONCOUR (Césaire-Emmanuel-Flavien HENRIONSTAAL). — Né le 25 décembre 1800.

786. Le marquis DE MALEVILLE (Guillaume-Jacques-Lucien). — Né le 30 août 1805.

787. M. PISCATORY (Théobald-Émile)[3]. — Né le 29 septembre 1799.

788. M. POINSOT (Louis). — Né le 3 janvier 1777.

(1) Alexandrine-Suzanne Jauffret, veuve 1° marquis de J.-A.-C. de Hautpoul, 2° marquis de J.-L. Leclerc des Essarts, † 16 janvier 1862, 71 ans

(2) entendu à Pithiviers (Loiret) le 19 août 1816)

789. M. RENOUARD (Augustin-Charles). — Né le 22 octobre 1794.

790. M. REYNARD (André). — Né le 29 octobre 1799.

791. Le baron DE SCHAUENBURG (Pierre-Rielle). — Né le 18 mars 1793.

792. M. TREZEL (Camille-Alphonse). — Né le 5 janvier 1780.

793. M. TROPLONG (Raymond-Théodore). — Né le 8 octobre 1795.

794. Le comte VIGIER (Achille-Pierre). — Né le 22 mai 1801.

795. M. WUSTENBERG (Jacques-Henri). — Né le 1er octobre 1790.

NOMINATION DU 12 JUILLET 1846.

796. M. HARLÉ (Charles-Louis-Marie-Eugène). — Né le 4 février 1790.

797. Le baron RAPATEL (Paul-Marie). — Né le 13 mars 1782.

NOMINATION DU 1er NOVEMBRE 1846.

798. Le comte DE PONTOIS (Charles-Édouard). — Né le 5 juin 1792.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS COMPRIS DANS LE TABLEAU QUI PRÉCÈDE.

A

MM.

Aboville (d'), nº 81.
Abrial, 60.
Achard, 725.
Agoult (d'), 349.
Aguesseau (d'), 82.
Albertas (d'), 156.
Albon (d'), 431.
Albuféra (d'), 53, 256.
Aligre (d'), 157.
Allent, 506.
Alton-Shée (d'), 134.
Ambrugeac (d'), 370.
Andigné (d'), 190, 610.
Andlau (d'), 430.
Angosse (d'), 257, 611, 753.
Anisson-Duperon, 754.
Anthouard (d'), 477.
Aragon (d'), 259.
Aramon (d'), 260.
Aremberg (d') 423.
Argout (d'), 258.
Arjuzon (d'), 277.
Astorg (d'), 96.
Atthalin, 507.

MM.

Aubernon, nº 508.
Aubert, 671.
Aubusson de La Feuillade (d'), 468.
Audiffret (d'), 612.
Aumont (d'), 18, 158.
Autichamp (d'), 159.
Aux (d'), 205.
Avaray (d'), 160.
Aymard, 577.

B

Bailliot, 575.
Barante (de), 261.
Barbé-Marbois (de), 68.
Barbet, 775.
Barral (de), 61.
Barthe, 574.
Barthélemy (de), 62.
Bastard d'Estang (de), 263.
Bassano (de), 469.
Baudrand, 509.
Bauffremont (de), 173.
Bausset (de), 161.

MM.

Bayane (de), n° 63.
Beauharnais (de), 64.
Beaujour (de), 579.
Beaumont (de), 36, 65.
Beaurepaire (de), 433.
Beausset-Roquefort (de), 374.
Beauvau (de), 470.
Béker, 262.
Belbeuf (de), 614.
Bellemare (de), 580.
Belliard, 148, 264.
Bellune (de), 174.
Bénévent (de), 31.
Berenger (de), 265.
Bérenger, 510, 672.
Bergeret, 697.
Berghes (de), 426.
Bernard, 578.
Bernis (de), 324, 412.
Berthezène, 511.
Berthollet, 66.
Bertin de Veaux, 512, 730.
Bessières, 615.
Besson, 513.
Betsy (de), 358.
Beugnot, 463, 698.
Beurnonville (de), 67, 323.
Bignon, 616.
Biron (de), 198.
Blacas d'Aulps (de), 172.
Boisgelin (de), 165.
Bois-le-Comte (de), 731.

MM.

Boissel de Monville, n° 168.
Boissy d'Anglas, 69, 164.
Boissy du Coudray (de), 167, 673
Boissy (de), 673.
Bonald (de), 364.
Bondy (de), 471, 699.
Bonet, 472.
Bonnay (de), 169.
Bonnemains, 756.
Bonneval (de), 390.
Borelli, 674.
Bouillé (de), 428.
Boullet, 700.
Boulogne (de), 334.
Bourbon-Busset (de), 351.
Bourdeau, 617.
Bourgoing (de), 701.
Bourke, 341.
Bourlier, 70.
Bourmont (de), 342.
Boyer, 514.
Brancas (de), 21.
Brault (de), 377.
Brayer, 515.
Bresson, 609.
Breteuil (de), 357.
Brézé (de), 170.
Brigode (de), 171, 618.
Brissac (de), 10.
Broglie (de), 33.
Brun de Villeret, 581.
Buchet, 749.
Bussierre (de), 702.

C

MM.

CADORE (DE), nos 71, 270, 582.
CAFFARELLI (DE), 473.
CALVIÈRE (DE), 399.
CAMBACÉRÈS (DE), 583.
CAMBIS D'ORSAN (DE), 619.
CAMBON (DE), 584.
CAMPREDON (DE), 585.
CANCLAUX (DE), 72.
CANOUVILLE (DE), 516.
CANSON, 517.
CARAMAN, 183, 424.
CASABIANCA (DE), 73, 320.
CASSAIGNOLES, 572.
CASSINI (DE), 474.
CASTELBAJAC (DE), 400.
CASTELLANE (DE), 178, 620.
CASTIGLIONE (DE), 54.
CASTRIES (DE), 44.
CATELLAN (DE), 269.
CAUSANS (DE), 446.
CAUX (DE), 518.
CAVAIGNAC, 675.
CAYLA (DU), 177.
CAYLUS (DE), 176.
CÉRESTE (DE), 458.
CESSAC (DE), 475.
CHABANNES (DE), 184.
CHABRILLAN (DE), 129.
CHABROL DE CROUZOL, 359.
CHALAIS (DE), 47.
CHANALEILLES (DE), 621.
CHAPTAL, no 268.
CHARBONNEL, 703.
CHARETTE (DE), 354.
CHASSELOUP-LAUBAT (DE), 74.
CHASTELLIER (DE), 704.
CHASTELLUX (DE), 361, 740.
CHASTENAY-LANTY (DE), 519.
CHATEAUBRIAND (DE), 179.
CHATELIER (DU), 373.
CHEVANDIER, 622.
CHÉVERUS (DE), 375.
CHEVREUSE (DE), 9.
CHIFFLET (DE), 394.
CHILLEAU (DU), 330.
CHOISEUL (DE), 29, 180, 422.
CHOLET, 75.
CIVRAC (DE), 37, 413.
CLAPARÈDE, 267.
CLÉMENT DE RIS, 76, 315.
CLERMONT-GALLERANDE (DE), 154.
CLERMONT-TONNERRE (DE), 4, 28, 175.
COIGNY (DE), 30.
COISLIN (DE), 355.
COLAUD, 77.
COLBERT (DE), 520.
COLBERT-CHABANAIS (DE), 410.
COLCHEN, 78, 271.
COMPANS, 186.
CONEGLIANO (DE), 58, 266.
CONFLANS (DE), 389.
CONTADES (DE), 181.

MM.

Corbière, n° 454.
Corbineau, 587.
Cordier, 676.
Cordoue (de), 588.
Cornet, 79.
Cornudet, 80, 272, 776.
Courtarvel (de), 369, 408.
Coucy (de), 332.
Cousin, 521.
Coussergues (de), 402.
Crillon (de), 182, 203.
Croï (de), 32, 38, 336, 441.
Crouseilhes (de), 737.
Crussol (de), 5, 152.
Cubières, 678.
Curial, 149.
Cuvier, 476.

D

Dalberg (de), 191.
Dalmatie (de), 443, 466.
Damas (de), 155, 189, 343.
Dambray, 1, 188.
Dampierre (de), 279, 411.
Damrémont (de), 589.
Dantzick (de), 83, 273.
Daru, 274.
Darriule, 623.
Daunant (de), 624.
Daunou, 677.
Daviau, 325.
Davillier, 478.
Davous, 84.

MM.

Decazes, n° 254.
Decroix, 86.
Dedelay d'Agier, 87, 316.
Deffaudis, 736.
Deforest de Quartdeville, 625.
Dejean, 88, 278.
Delessert, 719.
Delort, 626.
Dembarrère, 89.
Demont, 85.
Depère, 90.
Deponthon, 777.
Desroys, 522.
Dessolles, 145.
Destutt de Tracy, 91.
Devaînes, 523.
Digeon, 276.
Divonne (de), 381.
Dode, 348.
Dogueréau, 757.
Doudeauville (de), 46.
Drouot, 479.
Dubotdéru, 420.
Dubouchage, 253, 353.
Dubreton, 275.
Duchatel, 568, 738.
Dufour, 705.
Dumas, 480.
Duperré, 465, 467.
Dupin, 627.
Dupleix de Mézy, 524.
Dupont, 95.

MM.

DUPONT-DELPORTE, n° 668.
DU PUY, 96.
DURAS (DE), 24.
DURFORT (DE), 24, 37, 187, 413.
DUROSNEL, 628.
DURRIEU, 758.
DUTAILLIS, 526.
DUVAL, 527.

E

ECKMUHL (D'), 280.
ECQUEVILLY (D'), 192.
EFFIAT (D'), 405.
ELBŒUF (D'), 6.
ELCHINGEN (D'), 52.
ÉMÉRIAU, 481.
EMMERY, 97.
ERLON (D'), 482.
ESCARS (D'), 193.
ESCAYRAC (D'), 629.
ESCLIGNAC (D'), 281, 401.
ÉTIENNE, 679.
EXELMANS, 483.

F

FABRE DE L'AUDE, 98, 317.
FABVIER, 765.
FAURE, 528.
FELTRE (DE), 147.
FERRAND, 194.
FERRIER, 706.
FEUTRIER, 456, 590.
FEZENSAC (DE), 120, 221, 529.

MM.

FITZ-JAMES (DE), n° 20.
FLAHAULT (DE), 484.
FLAVIGNY (DE), 707.
FLEURY (DE), 23, 658.
FLOURENS, 779.
FONTANES (DE), 99.
FONTENAY (DE), 371.
FORBIN DES ISSARTS, 445.
FOY, 486.
FRANÇAIS DE NANTES, 485.
FRANCK CARRÉ, 708.
FRAYSSINOUS, 337.
FRÉNILLY (DE), 425.
FRÈRE DE VILLEFRANCON, 344.
FRESNOIS (DE), 417.
FRÉTEAU DE PÉNY, 591.
FRÉVILLE (DE), 530.
FROISSARD (DE), 407.
FRONDEVILLE (DE), 195.
FULCHIRON, 759.

G

GABRIAC (DE), 692.
GAND (DE), 197.
GANTHEAUME, 201.
GARNIER, 100.
GASCQ (DE), 709.
GASPARIN (DE), 576.
GASSENDI, 101, 318.
GAUTIER, 531.
GAY-LUSSAC, 665.
GAZAN, 487.
GÉRANDO (DE), 630.

MM.

GÉRARD, n° 532.
GERMAIN, 282.
GERMINY (DE), 283.
GILBERT DE VOISINS, 488.
GIRARD, 742.
GIROD DE L'AIN, 505.
GIROT DE LANGLADE, 760.
GLANDEVÈS (DE), 346.
GOURGAUD, 710.
GOURGUE (DE), 444.
GOUVION (DE), 102.
GOUVION SAINT-CYR (DE), 55.
GRAMONT (DE), 14, 284, 489.
GRAVE (DE), 200.
GRAVIER, 780.
GREFFULHE (DE), 255.
GRENIER, 534.
GRIVEL, 723.
GROSBOIS (DE), 392.
GROUCHY (DE), 535.
GUÉBRIANT (DE), 398.
GUÉHÉNEUC, 564.
GUESTIER, 741.
GUILLEMINOT, 840.

H

HALGAN, 631.
HAM (DE), 565.
HARCOURT (D'), 19, 153, 632.
HARISPE, 608.
HARLÉ, 796.
HARTMANN, 761.
HARVILLE (D'), 92.

MM.

HAUBERSART (D'), n° 93.
HAUSSONVILLE (D'), 202.
HAUTPOUL (D'), 781.
HAXO, 536.
HÉDOUVILLE (D'), 94.
HERBOUVILLE (D'), 203.
HERWYN DE NEVÈLE, 103.
HEUDELET, 537.
HOCQUART, 439.
HOFFELIZE (D'), 421.
HOHENLOHE (DE), 418.
HOUDETOT (DE), 286.
HUGO, 728.
HUMANN, 633.
HUMBLOT-CONTÉ, 538.
HUNOLSTEIN (D'), 285.

I

IMÉCOURT (D'), 479.
ISOARD (D'), 455.
ISTRIE (D'), 163.

J

JACOB, 490.
JACQUEMINOT, 774.
JACQUINOT, 634.
JAMIN, 782.
JARD-PANVILLIER, 766.
JAUBERT, 711, 720.
JAUCOURT (DE), 104.
JAYR, 750.
JESSAINT (DE), 660.
JOURDAN, 287.

MM.

JOURNU-AUBERT, n° 105.
JUIGNÉ (DE), 204, 352.
JURIEN-LAGRAVIÈRE, 539.

K

KÉRATRY, 635.
KERBERTIN (DE), 734.
KERGARIOU (DE), 393.
KERGORLAY (DE), 369, 414.
KLEIN, 106.

L

LA BOUILLERIE (DE), 435.
LA BOURDONNAYE (DE), 166, 461.
LABRIFFE (DE), 540.
LACÉPÈDE (DE), 107, 289.
LA CHATRE (DE), 185.
LACOSTE (DE), 739.
LAFARE (DE), 331.
LAFERRIÈRE-LÉVÊQUE, 541.
LA FERRONNAIS (DE), 196.
LAFOND, 783.
LA FORCE (DE), 43, 667.
LAFOREST (DE), 288.
LA FRUGLAYE (DE), 397.
LAGARDE (DE), 338.
LAGRANGE, 491, 533.
LAGRENÉ (DE), 784.
LA GUICHE (DE), 199.
LAÎNÉ, 363.
LALLEMAND, 542.
LALLY-TOLENDAL (DE), 205.

MM.

LA LUZERNE (DE), n° 3.
LA MARTILLIÈRE (DE), 108.
LAMBESC, 6.
LAMOIGNON (DE), 208, 543.
LA MOUSSAYE (DE), 596.
LANCOSME (DE), 404.
LANJUINAIS, 109,
LAPANOUZE (DE), 437.
LA PINSONNIÈRE (DE), 666.
LAPLACE (DE), 110.
LAPLAGNE-BARRIS, 636.
LA REDORTE (DE), 292, 694.
LA RIBOISIÈRE (DE), 601.
LA ROCHE-AYMON (DE), 234.
LA ROCHEFOUCAULD (DE), 27, 46, 229, 492, 686.
LA ROCHE-JACQUELEIN (DE), 231.
LASCOURS (DE), 493.
LASUZE (DE), 242.
LATIL (DE), 335.
LA TOUR-DU-PIN (DE), 150, 209.
LA TOUR-MAUBOURG (DE), 111, 146, 290, 691, 733.
LA TRÉMOILLE (DE), 8.
LAVAL-MONTMORENCY (DE), 34.
LAURENS-HUMBLOT, 767.
LAURISTON (DE), 210.
LA VAUGUYON (DE), 25.
LA VIEUVILLE (DE), 403.
LA VILLEGONTIER (DE), 313.
LE BRUN DE ROCHEMONT, 113.

MM.
LEBRUN, nº 680.
LECLERC, 746.
LECOUTEULX DE CANTELEU, 112.
LEDRU DES ESSARTS, 592.
LEGAGNEUR, 768.
LE GRAND, 114.
LEMERCIER, 115, 752.
LENOIR-LAROCHE, 116.
LEPOITEVIN, 494.
LESERGEANT DE BAYENGHEIM, 712.
LESERGEANT DE MONNECOVE, 745.
LESPINASSE (DE), 117.
LÉVIS (DE), 40, 386, 434.
LEZAY-MARNÉSIA (DE), 593.
LOBAU (DE), 570.
LOMBARD, 637.
LORGES (DE), 37.
LOUIS, 504.
LOUVOIS (DE), 207.
LUR SALUCES (DE), 449.
LUSIGNAN (DE), 681.
LUXEMBOURG (DE), 13, 136.
LUYNES (DE), 9.
LYNCH, 250.

M

MACHAUT D'HARNOUVILLE (DE), 211.
MACKAU (DE), 695.
MAC-MAHON (DE), 391.
MAGNONCOUR (DE), nº 785.
MAILLARD, 669.
MAILLÉ (DE), 41.
MAILLY (DE), 215.
MAISON, 144.
MALARET (DE), 682.
MALEVILLE (DE), 118, 786.
MALOUET, 544.
MAQUILLÉ (DE), 440.
MARBOT, 722.
MARCELLUS (DE), 366.
MARCHAND, 638.
MAREUIL (DE), 525.
MARESCOT (DE), 295.
MARTELL, 729.
MASSA (DE), 252.
MATHAN (DE), 214.
MATHIEU-FAVIERS, 545.
MÉRILHOU, 639.
MÉRINVILLE (DE), 448.
MERLIN, 683.
MESNARD (DE), 350, 769.
MILLY (DE), 215.
MOLÉ, 213.
MOLINE DE SAINT-YON, 773.
MOLITOR, 339.
MONACO (DE), 22.
MONCEL (DU), 778.
MONNIER, 219.
MONTALEMBERT (DE), 291.
MONTALIVET (DE), 294.
MONTBADON (DE), 119.
MONTBAZON (DE), 7.

MM.

MONTBLANC (DE), nº 376.
MONTÉBELLO (DE), 206.
MONTEPIN (DE), 755.
MONTESQUIOU (DE), 120, 221, 296, 529, 693.
MONTEYNARD (DE), 383.
MONTGUYON (DE), 546.
MONTHION (DE), 613.
MONTLOSIER (DE), 547.
MONTMORENCY (DE), 34, 35, 36, 216, 438.
MONTOZON (DE), 762.
MORAND, 548.
MOREL-VINDÉ (DE), 249.
MOREL DE MONS, 379.
MORLHON (DE), 378.
MORNAY (DE), 727.
MOROGUES (DE), 595.
MORTEMART (DE), 15, 212.
MORTIER, 594.
MOSBOURG (DE), 640.
MOSKOWA (DE LA), 52, 495.
MOSTUÉJOULS (DE), 385.
MOUCHY (DE), 45.
MOUNIER, 293.
MUN (DE), 217.
MURAT (DE), 713.
MUY (DU), 218.

N

NANSOUTY (DE), 451.
NARBONNE-PELET (DE), 224.
NAU DE CHAMPLOUIS, 669.

MM.

NEIGRE, nº 549.
NEUVILLE (DE), 388.
NICOLAÏ, 222, 550.
NOAILLES (DE), 17, 45.
NOÉ (DE), 223.

O

OBERLIN (D'), 714.
ODIER, 641.
OLLIVIER, 436.
ORGLANDES (D'), 360.
ORNANO, 551.
ORVILLIERS (D'), 225.
OSMOND (D'), 226.

P

PAJOL, 496.
PANGE (DE), 299.
PANISSE (DE), 387.
PASQUIER, 326.
PASSY, 717.
PASTORET, 121.
PATURLE, 642.
PAULZE D'IVOY, 770.
PÈDRE LA CAZE, 724.
PELET DE LA LOZÈRE, 300, 644, 645.
PELLEPORT, 715.
PÉRÉ, 122.
PERIER (AUGUSTIN), 503, 646.
PÉRIGNON (DE), 123.
PÉRIGORD (DE), 47.
PERNETY, 597.

MM.

PERREGAUX n° 497.
PERSIL, 684.
PETIT, 647.
PEYRONNET (DE), 453.
PINS (DE), 380.
PISCATORY, 787.
PLAISANCE (DE), 49, 298.
POINSOT, 788.
POISSON, 648.
POIX (DE), 45.
POLIGNAC (DE), 39, 227.
PONTÉCOULANT (DE), 124, 297.
PONTGIBAUD (DE), 429.
PONTOIS (DE), 798.
PORTAL, 328.
PORTALIS, 301.
PORTES (DE), 751.
PRASLIN (DE), 26, 319, 721.
PREISSAC (DE), 552.
PRESSIGNY (DE), 251.
PRÉVAL (DE), 649.
PRONY (DE), 598.
PUIVERT (DE), 460.
PUYSÉGUR (DE), 347.

Q

QUÉLEN (DE), 333.
QUINSONAS (DE), 406.

R

RADEPONT (DE), 396.
RAGUET-LÉPINE, 763.
RAGUSE (DE), 56.

MM.

RAIGECOURT, n°s 228, 748.
RAMBUTEAU (DE), 599.
RAMPON, 126, 305.
RAPATEL, 797.
RAPP, 304.
RASTIGNAC (DE), 368.
RAVEZ, 457.
RAYNEVAL (DE), 553.
RÉDON, 127.
REGGIO (DE), 57.
REILLE, 302.
REINACH (DE), 573.
REINHARD, 554.
RENOUARD, 789.
REUILLY (DE), 236.
REYNARD, 790.
RICARD (DE), 232, 600.
RICHEBOURG (DE), 125.
RICHELIEU (DE), 11.
RIVIÈRE (DE), 233.
ROCHAMBEAU (DE), 602.
RŒDERER, 555, 771.
ROGNIAT, 498.
ROGUET, 499.
ROHAN-GUÉMENÉE (DE), 7, 12, 586.
ROMIGUIÈRES, 696.
ROSAMEL (DE), 663.
ROSANBO (DE), 237.
ROSSI, 685.
ROUGÉ (DE), 230, 442.
ROUILLÉ DE FONTAINE, 650.
ROUSSEAU, 556.

MM.

Rousselin, nº 772.
Roy, 329.
Rullière, 743.
Rumigny (de), 557.
Ruty, 303.

S

Sabran (de), 238.
Sacy (de), 558.
Saint-Aignan (de), 16, 566, 603.
Sainte-Aldegonde (de), 382.
Sainte-Aulaire (de), 314.
Saint-Cricq (de), 571.
Saint-Cyr Nugues, 569.
Saint-Didier (de), 661.
Sainte-Hermine (de), 687.
Sainte-Maure (de), 220, 416.
Saint-Mauris (de), 432.
Saint-Priest (de), 243, 716.
Saint-Roman (de), 235.
Saint-Simon (de), 307.
Saint-Sulpice (de), 501.
Sainte-Suzanne (de), 128.
Saint-Vallier (de), 129.
Sapinaud (de), 447.
Saulx-Tavannes (de), 42.
Schauenburg (de), 791.
Schonen (de), 651.
Schramm, 664.
Sébastiani, 652.
Séguier, 240.
Segur (de), 130, 208, 321, 500.
Sémonville (de), nº 131.
Sercey (de), 567.
Serent (de), 48.
Serrant (de), 604.
Sers, 744.
Sérurier, 132, 653.
Sesmaisons (de), 1, 409.
Sèze (de), 239.
Shée, 134.
Siméon, 327, 605.
Soulès, 133.
Sparre (de), 306.
Suffren (de), 241.
Sussy (de), 308.
Suzannet (de), 450.

T

Talaru (de), 244.
Talhouet (de), 310.
Talleyrand (de), 2, 31, 47, 245, 659.
Tarente (prince de), 8.
Tarente (duc de), 51.
Tarbé de Vauxclairs, 654.
Tascher (de), 135.
Teste, 688, 718.
Thénard, 559.
Thévenard (de), 136.
Tilly (de), 735.
Tirlet, 655.
Tocqueville (de), 415.
Tournon (de), 356.
Tourzel (de), 459.

MM.

TRAMECOURT (DE), n° 427.
TRÉVISE (DE), 59, 309, 726.
TREZEL, 792.
TRIPIER, 560.
TROPLONG, 793.
TRUGUET, 311.
TUPINIER, 764.
TURENNE (DE), 502.
TURGOT, 561.

U

URRE (D'), 395.
UZÈS (D'), 5.

V

VALÉE, 464, 606.
VALENCAY (DE), 732.
VALENCE (DE), 137, 322.
VALENTINOIS (DE), 22.
VALMY (DE), 138.
VANDEUL (DE), 689.
VAUBOIS (DE), 139
VAUDREUIL (DE), 151.
VENCE (DE), 246.
VENDEUVRE (DE), 643.
VÉRAC (DE), 248.
VERNIER, 140.

MM.

VERHUELL, n° 312.
VIBRAYE (DE), 247.
VICHY (DE), 345.
VIENNET, 690.
VIGIER, 794.
VILLEFRANCHE (DE), 362.
VILLÈLE (DE), 372, 452.
VILLIERS DU TERRAGE (DE), 656.
VILLEMAIN, 562.
VILLEMANZY (DE), 141.
VIMAR, 142.
VINCENS SAINT-LAURENT, 747.
VIOMÉNIL (DE), 150.
VITROLLES (DE), 462.
VOGUÉ (DE), 365, 384.
VOIROL, 662.
VOLNEY (DE), 143.
VOYSIN DE GARTEMPE, 607.

W

WAGRAM (DE), 50, 162.
WILLAUMEZ, 657.
WUSTENBERG, 795.

Z

ZANGIACOMI, 563.

FIN.

).

7.